MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,
Recueillis par l'Ordre de Son Alteſſe Sereniſſime Monſeigneur Prince Souverain de Dombes,
Fevrier 1728.

De l'Imprimerie de S. A. S.
A TREVOUX,
& ſe vendent à Lyon,
Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVIII.
Avec Approbation & Privilége.

Digitized by Google

CES MEMOIRES SONT COMmencez au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc ; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. V.
——	1703.	12. V.
——	1704.	13. V.
——	1705.	12. V.
——	1706.	12. V.
——	1707.	12. V.
——	1708.	12. V.
——	1709.	12. V.
——	1710.	12. V.
——	1711.	12. V.
——	1712.	12. V.
——	1713.	12. V.
——	1714.	12. V.
——	1715.	12. V.
——	1716.	12. V.
——	1717.	12. V.
——	1718.	12. V.
——	1719.	12. V.
——	1720.	5. V.
——	1721.	12. V.
——	1722.	12. V.
——	1723.	12. V.
——	1724.	12. V.
——	1725.	12. V.
——	1726.	13. V.
——	1727.	12. V.
——	1728.	2. V.

Digitized by Google

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1728.

ARTICLE XII.

ACTA SANCTORUM JULII ex Latinis & Græcis aliarumque Gentium monumentis, &c. collecta, digesta, commentariisque & observationibus illustrata a Jo. Bapt. Sollerio, Jo. Pinio, Guillielmo Cupero, Petro Boschio è Soc. Jesu. Presbyteris Theologis : *c'est-à-dire, Actes des SS. du mois de Juil. Tome IV. A Anvers, chez Jacques du Moulin* 1725. *in folio pp.* 780. *sans les Tables.*

CE nouveau Tome des *Actes des Saints* est le vingt-neuviéme que *Bollandus* & ses Continuateurs ont donné au Public. Dans les cinq jours qu'il renfer-

Digitized by Google

me qui ſont, le 15. le 16. le 17. le 18. & le 19. Juillet, ils mettent en état d'avoir des connoiſſances, ou certaines, ou plauſibles, & de fonder un jugement raiſonnable ſur cent ſoixante & quatorze Saints, tous deſignez par leurs propres noms, ſans parler des différens Ordres de Martyrs Anonymes. Nous avons déja rendu compte du Traité préliminaire, imprimé ſéparément, c'eſt une critique ſçavamment & agréablement maniée, touchant les Evêques Orthodoxes & Jacobites, Grecs & Latins, qui ont porté le titre de Patriarches d'Antioche. Pour le Corps du Livre, nous allons en parcourir quelques endroits, nous ne dirons pas plus intéreſſans; car dans un Ouvrage de cette nature, il s'en faut bien, que les goûts ſe réüniſſent ſur ce qui doit intéreſſer davantage; mais que nous croyons du moins meriter tous une attention particuliere.

La diſperſion des Apôtres, indiquée à la tête de toutes les autres Fêtes, eſt une ſolemnité peu célebre en France. Elle n'y eſt pas inconnuë néanmoins. Pluſieurs de nos Martyrologes & de nos anciens Breviaires en

font mention. Mais ce n'eſt pas à l'antiquité du culte, que les ſçavans Editeurs s'arrêtent le plus. Ils examinent le fait même ; la maniere dont ſe fit cette diſperſion, le tems où elle arriva, & les divers Païs, où les Apôtres diſperſez allerent porter l'Evangile.

Baronius ne pouvoit goûter l'opinion qui remet la choſe à la déciſion du Sort : mais cette voye étant celle-là même qui avoit été employée pour l'élection de Saint Mathias ; Saint Jerôme, & quelques autres ne l'ont pas jugée indigne de déterminer entre les Apôtres le partage du Saint miniſtere. Le mot de *Sort* qu'on pourroit prendre pour un pur effet du hazard, eſt apparemment ce qui revoltoit Baronius. Ce n'eſt pas l'idée qu'il en faut avoir. Le Sort étoit chez les Juifs un acte de Religion ; un moyen autoriſé de conſulter Dieu ; une eſpéce d'oracle deſtiné à la manifeſtation directe de ſes volontez.

Un Paſſage de Clément d'Alexandrie, qui met douze années entre la mort de Jeſus-Chriſt & la diſperſion des Apôtres, eſt ce qu'on trouve de plus commode pour en fixer le tems.

M. de Tillemont déclare n'avoir rien vû de ſemblable au ſixiéme Livre des *Stromates*, d'où le Paſſage eſt tiré. On lui répond qu'on l'a vû dans trois Editions; & l'on cite expreſſément celle de Leyde de 1616. p. 450. On allégue encore le témoignage d'un Apollone, grand adverſaire des Montaniſtes, comme une preuve très-forte pour les douze années d'intervalle.

Il y a deux queſtions à faire, touchant les Païs où les Apôtres ſe ſont repandus : où ont-ils été ? Juſqu'où ont-ils été? L'embarras naît de l'ordre qu'ils avoient reçu d'aller dans tout l'Univers; car pour les Regions ſoumiſes à l'Empire Romain & à la domination des Parthes; cela eſt plus aiſé à concevoir. Il eſt cependant très-probable, qu'ils n'ont pas même pénétré dans toute l'étenduë de ces deux grands Etats; en Afrique, par exemple, où la Foi n'a été annoncée qu'au II. ſiécle. Le détail qui nous vient là-deſſus des anciens Auteurs, ne conduit pas loin; & l'on tient malheureuſement pour falſifiez les Textes de Saint Hyppolite & de Saint Iſidore de Seville, qui ont le plus dequoi flatter la

Digitized by Google

curioſité. Ce n'eſt donc pas aux Apôtres ſeuls ; c'eſt généralement à tous ceux qui devoient être les héritiers de leur zéle & de leurs travaux, que Jeſus-Chriſt adreſſoit le commandement de prêcher par tout. La Syrie, l'Arabie, la Baſſe-Aſie, l'Ethiopie, la Gréce, l'Illyrie, l'Italie, quelques Provinces du Païs des Parthes & de celui des Scythes, ſont preſque les ſeuls endroits que nous ſçachions un peu ſûrement avoir été ſanctifiez par leur préſence. Le tître d'Apôtre des Indes que l'on donne communément à S. Thomas, n'a rien de plus ſpécifique, que le nom même d'Indes qui eſt fort vague. On explique du moins ici, comment les monumens qui font foi que la Religion Chrétienne a été prêchée dès les premiers tems dans les Contrées les plus Orientales de l'Aſie, & à la Chine, pourroient ſe tourner en preuve contre ceux qui ont prétendu que S. Thomas s'étoit avancé juſques-là.

L'ignorance où l'on eſt ſur ce qui concerne chacun des ſoixante & douze Diſciples du Sauveur, a obligé de les réünir tous en un ſeul jour. M. du

Sauſſay en parle ſans héſiter, comme ayant la *plûpart* paſſé en France, où ils ont, ſelon lui, ſolidement fondé un grand nombre d'Egliſes. C'eſt un petit trait de prévention nationale, que les Critiques Flamands n'avoient garde de lui paſſer. Ils remarquent que ceux qui ſe ſont hazardez à en fournir la liſte, l'ont preſque toute remplie de ce qu'ils ont trouvé de noms dans les Epitres de S. Paul, juſqu'au nom de Céſar: & que quelques-uns y ont même fourré l'Ethiopien, Eunuque de la Reine Candace.

L'article de S. Jacques Evêque de Niſibe en Meſopotamie, offre pluſieurs éclairciſſemens curieux ſur l'Hiſtoire de ſon tems. On ne pardonne point à Baronius, ni à Meſſieurs le Valois & Couſin, qui ont l'un & l'autre traduit Theodoret, d'avoir adopté la mépriſe qu'on impute à cet Ecrivain dans ſon *Philothée*. Il y compte S. Jacques de Niſibe parmi les plus grandes lumieres qui éclaterent au Concile de Nicée; & ce qu'il en dit n'eſt point conteſté. Mais il ajoûte; qu'importuné par les Evêques qui ſollicitoient le rétabliſſement d'Arius, ſur tout au-

près d'Alexandre Evêque d'Alexandrie ; S. Jacques pour l'empêcher les exhorte eux & tous les Peres du Concile, à consulter Dieu, en passant avec lui sept jours entiers dans le jeûne & dans la priere ; qu'ils déférerent, à son avis, & qu'au bout de ce terme arriva la déplorable mort de l'Héresiarque. Il est cependant certain qu'Arius ne mourut point alors à Nicée ; mais dix ans après à Constantinople ; qu'il ne s'agissoit plus de le reconcilier avec Alexandre Evêque d'Alexandrie, à qui S. Athanase avoit succédé ; mais de forcer un autre Alexandre Evêque de Constantinople à le recevoir dans sa communion ; & qu'on ne lit nulle part que S. Jacques de Nisibe éloigné alors de cette Ville de plus de trois cent lieuës, soit intervenu le moins du monde dans ce qui s'y passa. L'erreur de Théodoret devoit d'autant plus nous surprendre, que lui-même au I. Livre de son Histoire Ecclésiastique, raconte la mort d'Arius avec ses véritables circonstances, conformément au recit que S. Athanase en a fait dans la Lettre à Apion. C'est ce que le P. Garnier, qui avoit déja don-

né ſur cela ſes réflexions, appelle une rétractation tacite; mais ce qui prouve plûtôt que Theodoret n'eſt point tombé dans une contradiction ſi groſſiere; & qu'il porte injuſtement les frais d'une inſertion faite à ſon *Philothée* par quelque main mal habile.

Il n'a pas paru moins étonnant de trouver la Souſcription du Saint dans les Actes du Conciliabule d'Antioche, où les Ariens dominoient. Baronius, Binius, M. Schelſtrat, & M. de Tillemont ont chacun leur ſyſtême pour démêler la difficulté. Nos Auteurs en découvrent le foible, & reviennent pourtant au ſentiment de M. Schelſtrat, qui met une grande différence entre le commencement & la fin de cette aſſemblée. Au commencement tout procédoit dans l'ordre: il y avoit quatre vingt dix Evêques, & les Orthodoxes par leur ſupériorité, & par la diſſimulation des Ariens, y donnoient la Loi, mais les Ariens s'ennuyerent de ſe contraindre; & armez qu'ils étoient de l'autorité Impériale, ils ôterent toute créance par leurs vexations, à la teneur même des Decrets, portez & inſcrits à leur gré dans les dernieres Seſſions.

Quelque attention que Gennade ait euë à détailler juſqu'aux tîtres des vingt ſix Livres ou Opuſcules, qu'il attribuë à S. Jacques de Niſibe, il n'a pû encore perſuader que fort peu de gens, qu'ils ſoient véritablement de lui. Le témoignage de Saint Athanaſe ſubſiſteroit, quand Saint Jacques n'auroit écrit qu'une Lettre ou deux, au ſujet des Ariens; ce qui étoit preſque indiſpenſable à un Evêque. Pour ſes miracles, toute l'Antiquité les a hautement reconnus, & entre les autres, la délivrance de Niſibe aſſiégée par Sapor. Mais les Ecrivains ne conviennent pas auquel des trois ſiéges que cette Ville eſſuya ſous le Régne de Conſtance, ſelon Feſtus Rufus, il faut rapporter cet admirable évenement. C'eſt la matiere d'une nouvelle Diſſertation, où le P. Petau & M. de Tillemont ſuggerent des conjectures fort heureuſes. S. Jerôme s'accorde plus de liberté; il ne borne ni à une ſeule année, ni à un ſeul miracle cette force d'en haut donnée au Saint Evêque pour la défenſe de ſon Peuple, contre toute la puiſſance des Perſes.

Saint Pléchelme fut un de ces hom-

mes Apoſtoliques, que du fond de la Grande Bretagne & particuliérement de l'Irlande, vinrent tirer les Païs-Bas des tenebres de la Gentilité. Mais la converſion des Belges lui coûta peut-être moins, que la direction d'une ſeule ame qui s'étoit remiſe à ſa conduite. C'étoit Pepin d'Heriſtal Duc d'Auſtraſie, & Maire du Palais de Thierry, ou plûtôt uſurpateur de ſon autorité, maître abſolu de ſa perſonne, de ſes enfans, & de ſon Etat. Un Pénitent de cè caractere, coupable d'ailleurs de quelques autres fautes, que celles où il tomba par ſon ambition, demandoit de grands talens dans le Directeur. Il ne paroît pas que S. Pléchelme l'ait fort inquiété, ou que Pepin ait déferé beaucoup à ſes avis ſur le point de la Reſtitution. Dans le train que les affaires du Royaume avoient pris, on ſe faiſoit apparemment alors des principes de conſcience, dont nous ne ſçaurions bien juger. Ce qui eſt vrai, c'eſt qu'au rapport d'un ancien Auteur de la Vie du Saint, tous les ans au commencement du Carême, Pepin ſe rendoit auprès de lui nuds pieds & ſans ſuite; qu'il

en apprenoit à tenir en Prince Chrétien les rênes du Gouvernement, & que plein de Foi, baigné de larmes, il en recevoit humblement la penitence que meritoient ſes pechez. Quoique Saint Plechelme eut été Sacré Evêque par le Pape, pour ſon propre Païs, on ne connoit point, qu'il y ait eu d'Evêché fixe. Les Duchez de Gueldres, de Clêves & de Juliers ont été le principal théâtre de ſon Apoſtolat.

Les autres Saints, dont la vie eſt décrite, & les actions diſcutées avec plus d'étenduë, au même jour que les précédens, ce ſont Saint Humbert, Noble de Franconie; Saint Athanaſe, Archevêque de Naples, Saint Aſſuere, Abbé & Martyr dans la Baſſe-Saxe; & & le B. Bernard Marquis de Bade. Celui-ci, ſans quitter le monde, y releva la grandeur de ſa Maiſon & de ſes Emplois par des vertus ſi averées, qu'un Ecrivain Proteſtant a eû la ſincerité de les propoſer pour modelle. Ce n'eſt pas à la verité une compagnie bien ſortable pour lui, que Luther, Melanchton, & quelques autres illuſtres de la Réforme, avec qui il le met ſur la même ligne : ce paralléle néanmoins,

tout injuſte qu'il eſt, peut être rectifié & avoir ſon avantage. Pluſieurs prétendent, que, quand il mourut, la Princeſſe Magdeleine fille du Roi de France Charles VII. lui étoit deſtinée en mariage. Il n'avoit guéres plus de vingt ans; mais dans une ſi grande jeuneſſe il poſſedoit la confiance de l'Empereur Frederic IV. & avoit le ſecret des affaires. La mort le ſurprit à Montcalier en Piémont, dans un voyage qu'il faiſoit à Rome pour y traiter avec le Pape d'une ligue contre les Turcs. On dit de lui qu'en ſoutenant magnifiquement ſon rang dans les occaſions d'éclat, il étoit ſur le reſte ſi reglé & ſi éloigné des dépenſes frivoles, qu'il n'employoit à ſon entretien que le tiers de ſes biens. Des deux autres tiers, l'un étoit conſacré à de pures aumônes, & le troiſiéme à differentes ſortes de bonnes œuvres pour l'utilité de l'Egliſe.

Le ſeiziéme jour de Juillet n'offre point de nom plus reſpectable que celui de Saint Euſtathe Evêque de Bérée, puis d'Antioche au IV. Siécle. On croit lui devoir attribuer ce que dit Euſebe, que le premier des Evêques

Digitized by Google

qui étoient à la droite de l'Aſſemblée dans le Concile de Nicée, prit la parole avant tous les autres, pour remercier & complimenter l'Empereur. Il y en a cependant qui ont fait honneur de cette diſtinction à Euſébe lui-même, ou à l'Evêque d'Alexandrie. Il n'en falloit pas tant pour piquer la ſagacité des Critiques d'en deçà les Monts; qui, en conſéquence, n'ont pas manqué de conteſter la Préſidence du Concile aux Legats du Pape Saint Sylveſtre, & de la faire paſſer à Saint Euſtathe : prétention démentie par les principes, que l'on ſçait avoir été particuliers aux Anciens ſur les loix du Cérémonial; & que Baronius & le Pere Pagi ont ſuffiſamment réfutée.

Le zéle de Saint Euſtathe pour la conſubſtantialité du Verbe lui coûta cher. Une calomnie adroitement conduite par les Ariens le fit chaſſer de ſon Siége comme un homme de mœurs débordées, coupable d'adultére, & le premier moteur d'une révolte excitée à Antioche. La femme qui l'avoit accuſé ſe retracta; mais les Euſebiens auteurs du complot s'en mirent peu en peine.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

C'etoit la perte d'un Prélat déclaré contre eux, & non pas ſon innocence ni la verité qu'ils cherchoient. L'eſprit de parti groſſiſſoit terriblement les objets aux yeux de Philoſtorge, quand il a parlé d'un Concile de deux cent cinquante Evêques, leſquels avoient confirmé à Nicomedie le premier jugement porté à Antioche par Euſébe, Theognis Patrophile & les autres de leur faction. Il y a bien de la vraiſemblance, que ce fut à Trajanopolis en Thrace, plûtôt qu'à Philippopolis dans la même Province, ou à Philippe en Macedoine, que Saint Euſtathe fut exilé & finit ſes jours.

Mais ce qu'on apporte pour principale preuve, qu'il ne ſurvécut pas à Conſtantin, ne nous paroît pas ſans replique, puiſque la cauſe de ſon éxil, au moins en partie, n'étoit pas la même que celle des autres Evêques. On ne peut donc rien conclurre de ce qu'après la mort de ce Prince il ne fut pas rappellé, comme eux, à ſon Diocèſe. Ils étoient éxilez ſous prétexte de fautes perſonnelles, ou de troubles purement Eccléſiaſtiques; au lieu que la raiſon d'Etat eut plus de part au trai-

tement indigne qu'on lui avoit fait; ayant été accuſé & condamné de plus comme auteur de ſédition.

Les Actes de Saint Gondolphe, Evêque de Maſtricht, publiez il y a quelques années par le Pere Papebroch, cauſerent une diſpute aſſez vive entre un Seigneur des plus diſtinguez du Royaume, & un Ecrivain, qui traitoit alors des Antiquitez de la Maiſon de France. La queſtion étoit de déterminer, par quel endroit & à quel degré de proximité le Saint appartenoit à la Famille des Merovingiens, ou à celle des anciens Ducs de Lorraine. On dreſſa de part & d'autre diverſes Tables Généalogiques, qu'il ſeroit un peu long de produire avec leurs preuves, & qui, ſans cela, manqueroient de ce que la Diſſertation a d'eſſentiel.

A la Vie de Saint Gondolphe les Legendaires joignent ordinairement celle de Saint Monulphe ſon Prédeceſſeur, toutes les deux mêlées de faits, qui pour les admettre, exigent quelque choſe de plus qu'une pieuſe crédulité.

Mais comme le dernier Siécle a été extrêmement fecond en doutes & en

Digitized by Google

problêmes, on s'aviſa de douter, s'il y avoit même jamais eu d'Evêque particulier attaché nommément à la ville de Maſtricht, & different des Evêques de Tongres. Les Sçavans ſe partagérent; Henſchenius prit l'affirmative, & c'eſt encore aujourd'hui le ſentiment de ſes judicieux Confreres.

Ils déclarent n'avoir rien épargné pour donner quelque choſe d'éxact ſur deux Saints révérez en France. Saint Juſtinien, ſimple Confeſſeur à Limoges, & Saint Ténénant, ou Tinidore, Evêque de Leon en Baſſe-Bretagne. Rien de plus ſterile que les monumens qu'ils ont conſultez à l'égard du premier. La devotion des Bretons leur a au moins procuré en faveur du ſecond, trois Leçons Hiſtoriques qui lui ſont propres, & que l'on trouve inſérées dans le Breviaire de Leon. Mais cette découverte, à leur avis, vaut encore moins que la ſechereſſe du Breviaire de Limoges. On y lit que Saint Ténénant a eu pour Maître un Saint Carador, qui lui eſt poſterieur de plus de quatre cens ans; que par le moyen du bain & par les ſecrets de la Medecine, il recouvra la beauté du corps, qu'il

avoit perduë miraculeuſement par la crainte d'offenſer Dieu; que pour arrêter les brigandages des Normands, il leur oppoſa des Armées Celeſtes; pendant que les habitans du Païs conſternez & diſperſez, laiſſoient honteuſement piller le tréſor de l'Egliſe; qu'il fut ſacré Evêque par l'Archevêque de Dole, érigée en Métropolitaine dès le VI. Siécle; toutes particularitez, comme on voit, où la Critique à beau jeu. Nos Auteurs veulent bien, diſent-ils, le pardonner au Compilateur de la Legende, homme ſimple & ſans défiance, qui aura recuëilli bonnement ce qu'on croyoit dans la Province avec la même facilité.

L'Ordre de Saint Benoît compte tant de Saints, qu'il peut aiſément ſe paſſer d'en augmenter la liſte, par des préſomptions & des prétentions, dont les autres corps ne conviennent pas. On reſtituë ici au Clergé Séculier un Saint Siſenand, Martyr de Cordoüe, que les Martyrologes retouchez & corrigez par les Benedictins ont juſqu'ici compris parmi les Saints Benedictins.

L'Ordre de Saint Dominique joüit plus tranquillement de la poſſeſſion

où il eſt de rendre avec toute la Bohême un culte ſpécial à Saint Ceſlas de Breſlau, un des Protecteurs du Royaume, parent & compagnon de Saint Hyacinthe, & contemporain du B. Patriarche. Les Actes s'en étoient heureuſement conſervez juſqu'aux ravages des Lutheriens dans la Sileſie. A peine alors en échappa-t'il quelques fragmens, qui ont été ſauvez par Bzovius d'un déperiſſement total; mais qu'il eut beaucoup mieux fait de rapporter nûment que de les défigurer & les expoſer à paſſer pour ſuſpects par les exaggerations de ſa Rhétorique. C'eſt cependant l'unique fonds ſur lequel le P. Réchac Maluanda, & les autres Panégyriſtes de S. Ceſlas, ont pû travailler. Auſſi les ſuit-on de fort près dans la reviſion que l'on fait ici de ce qu'ils en ont dit; & pour le peu qu'ils s'écartent des ſources originales, il régne par tout une grande attention à les y ramener.

L'Hiſtoire des douze Martyrs Scillitains, honorez le dix-ſeptiéme Juillet eſt un des beaux monumens de l'Egliſe d'Afrique. Outre les Actes imprimez par Baronius & le P. Rui-

nart, les Jesuites d'Anvers en ont recuëilli huit Exemplaires Manuscrits, dont ils rendent compte. Mais aux Actes que Baronius a publiez, ils se contentent de joindre ceux qui leur ont été communiquez de la Cathédrale de Toléde, confrontez avec le Manuscrit de M. Colbert, que le P. Ruinart à suivi.

Dans le goût où sont aujourd'hui les personnes du sexe, de vouloir prendre part aux affaires de Religion, la Vie de Sainte Marcelline, sœur de S. Ambroise, a quelques traits, qu'il seroit bon pour ceux qui les dirigent de ne pas ignorer. Les dispositions des Evêques & les mouvemens de la Cour Impériale l'inquiétoient véritablement jusqu'à lui faire ressentir dans ses rêves les impressions violentes de son zéle; mais son zéle ne prenoit point le change; & toutes les clameurs & les spécieux dehors de l'Héréſie, si puissante à Milan, ne lui firent jamais oublier les engagemens attachez à sa qualité de fille & de Vierge de l'Eglise Romaine.

Il y a bien eû à démêler & à rectifier sur les Actes de S. Alexis, plus connu, selon quelques-uns, par la dévo-

tion populaire, que par des monumens authentiques. On a même oſé douter, ſi l'on en avoit autre choſe que le nom, & s'il n'étoit pas le même que le S. Jean Calybite de Conſtantinople, revétu ſeulement pour l'en diſtinguer de quelques ſingularitez imaginaires; c'étoit un des chefs d'accuſation, intentée il y a quelques années contre le P. Papebroch, qui ſçût ſe diſculper. Ses Succeſſeurs, après un examen des difficultez plus rigide & plus profond qu'il ne l'avoit fait, puiſqu'il ne les propoſoit qu'en paſſant, établiſſent ſur des fondemens raiſonnables la réalité d'un Saint Alexis, ſa naiſſance à Rome, le genre de pénitence qu'il y pratiqua, ſa mort dans la même Ville, le détail de ſes funerailles, la propagation de ſon culte & quelques autres points qui le caractériſent. Ils avoüent que la principale autorité dont ils ſe prévalent eſt un peu moderne. C'eſt le Canon ou le Cantique de Joſeph, Garde des Vaſes Sacrez de l'Egliſe de Conſtantinople, qui fleuriſſoit entre les années 848. & 883. quatre ſiécles plus tard, que le tems ou l'on place S. Alexis. Mais ils

jugent cette autorité ſolide, & aſſez forte, en attendant mieux, pour repouſſer tous les coups que l'on porte à la tradition commune. Il eſt remarquable qu'en cherchant à prouver qu'il y a eû réellement un S. Alexis, peut s'en faut qu'on n'en découvre deux; celui de Rome, & un autre ſurnommé d'Edeſſe. C'eſt une erreur qui vient de quelques différences qu'on trouve entre les Vies du Saint, la Grecque & la Latine d'une part; & de l'autre, la même Vie écrite en Syriaque, & une traduction du Syriaque en Arabe.

S. Ennode Evêque de Pavie, eſt encore recommendable par d'autres qualitez, que celles qui lui attirent la vénération des Fidéles. Né avec des diſpoſitions heureuſes pour les Lettres humaines, il voulut enfin y renoncer par dévotion. La charité le rendit long-tems Poëte & Orateur malgré lui. Il s'en vengeoit en déclamant contre la néceſſité où on le mettoit de vacquer à des occupations qu'il déteſtoit. Tous ceux qui avoient beſoin de ſa plume, n'en obtenoient pas moins mille jolies choſes; diſcours, lettres,

complimens, Eprigrammes, Epitaphes. Il gémiſſoit de ſa complaiſance, & il en étoit tyranniſé. Ce qu'il fit pour la défenſe du Pape Symmaque & du Concile qui l'avoit abſous, ne doit pas être mis au rang des Piéces où il regrettoit d'employer ſon tems. Cette Apologie eſt fort eſtimée, auſſi bien que le Panégyrique du Roi Théodoric. La délicateſſe de ſon génie s'étendoit juſqu'à l'art de manier les eſprits & au talent des Négociations. Il échoüa néanmoins, mais dans une ſorte d'affaire, qui a toûjours été l'écuëil des Négociateurs les plus entendus. C'étoit la réduction des Eutychiens qui pouvoient tout auprès de l'Empereur Anaſtaſe; & que le Pape Hormiſdas n'avoit pas deſeſperé de gagner par les voyes de conciliation & de douceur. S. Ennode & ſes Collégues n'en remporterent que le merite de bien des inſultes, bien des perfidies, bien des dangers, qu'ils eurent à eſſuyer, la ſeule réponſe que firent les Eutychiens aux avances du S. Pere, & la ſeule qu'il convenoit d'en attendre. Ils virent du moins le Ciel ſe déclarer pour eux, quelques tems après leur retour.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

Leurs charitables ménagemens avoient été inutiles pour la pacification de l'Orient ; un coup de foudre en vint à bout, par la déplorable mort d'Anastase, qui remit bien-tôt le calme dans l'Eglise. On place l'Episcopat de Saint Ennode vers l'année 510, sa légation en 515, & 517, & sa mort en 521.

Saint Ennode pensoit si catholiquement sur la liberté, qu'un Théologien de nos jours l'a traité pour cela de Sémipélagien. Ses expressions contre ceux qui la combattent étoient énergiques, ayant appris que quelqu'un osoit répandre, que l'*homme n'étoit libre, que pour le mal :* « Ô proposition toute Schismatique ! » s'écria-t'il, « vrai « monstre annoncé dans l'Apocalypse, « & qui porte comme la bête les blas- « phêmes sur le front » !

Nous ne sçaurions entamer si legerement la Vie de S. Leon Pape IV. du nom, que nous ne nous exposions à exceder dans le reste de cet Extrait. Il avoit une grandeur d'ame qui s'étendoit à tout, & un fond inépuisable de ressources pour en suivre les mouvemens. Le Pere du Sollier pensoit à calculer en détail, jusqu'où pouvoient

monter les dépenſes immenſes qu'on lui attribuë, en un tems, où il ne paroiſſoit pas que les Sarraſins euſſent laiſſé autre choſe dans la Ville de Rome, que la déſolation & la diſette. Mais la crainte d'avancer des choſes qui paſſeroient pour incroyables, l'a retenu. Rien ne coûtoit à ce Pontife, toûjours prêt à ſoulager les malheureux & à enrichir les Egliſes; quoique la ſeule conſtruction des Edifices qu'il a mis ſur pied, eut été capable d'abſorber les revenus de pluſieurs grands Princes. Les meſures qu'il prit avec l'Empereur Lothaire, & avec différentes Villes & Communautez d'Italie, avant que d'entreprendre ce qu'on appelle de ſon nom, *Cité Leonine*, montrent que la ſageſſe & la circonſpection avoient autant de part à ſes deſſeins, que la libéralité & le courage.

On honore le même jour un Saint Fredegant Abbé de Tumme, un S. Zoërard & un S. Benoît Martyrs en Hongrie; un B. Benigne Abbé de Valombreuſe, dont les Actes ſont la matiere d'un examen fort ample. Le travail a encore été moins épargné le jour

ſuivant ſur les Actes de Sainte Symphoroſe, mere de ſept enfans tous martyriſez avec elle à Tivoli. Ceux de S. Materne, Evêque de Milan & de S. Ruffle Evêque de Forli, ſont auſſi touchez & reviſez avec étenduë.

On laiſſe à juger ce qu'il y auroit à dire de S. Philaſtre Evêque de Breſſe, ſi le tems ne nous en eut envié la connoiſſance : puiſque S. Gaudence, ſon Succeſſeur & ſon Panégyriſte, après quatorze diſcours conſacrez à ſa loüange, ſe plaignoit de n'avoir traité qu'une partie d'un ſujet ſi abondant. Ces diſcours même de Saint Gaudence ne ſont pas venus juſqu'à nous excepté un ſeul : encore Meſſieurs du Pin & Baillet ne nous laiſſent-ils pas dans une poſſeſſion paiſible de ce précieux reſte. Mais on leur oppoſe deux Manuſcrits conſervez à Breſſe ; & le témoignage exprès de Ramper, qui gouvernoit cette Egliſe, vers le milieu du IX. ſiécle. S. Philaſtre a compoſé un Livre des *Héréſies*. On l'y accuſe d'un défaut de préciſion : défaut très-difficile à éviter, en ſuivant pas à pas des eſprits ſubtils, conſtamment retranchez dans les derniers limites du langage.

Digitized by Google

Catholique, qu'ils ne cherchent qu'à confondre avec un langage erroné.

Des deux S. Arnoul, l'un maryriſé entre Paris & Chartres ſous le Régne de Clovis, l'autre Evêque de Metz ſous Dagobert, le ſecond eſt communément plus connu. Il remplit même une place conſidérable dans notre Hiſtoire; ſoit pour les grands Emplois qui l'ont diſtingué; ſoit à cauſe du rang qu'il tient parmi les ancêtres des Rois Carlovingiens. Pere d'Anſigiſe, de qui ſont deſcendus ſucceſſivement Pepin d'Hériſtal, Charles Martel, & Pepin le Bref, s'il n'eſt pas la tige de cette Maiſon, & le dernier auquel on remonte, on ne va pas du moins beaucoup plus haut avec quelque certitude. Après Arnoalde ſon pere, & Auſbert ſon ayeul, le reſte eſt abandonné aux conjectures des Antiquaires. C'eſt une queſtion aſſez ſinguliere à décider, que le doute qu'on forme ſur les termes d'un Annaliſte, les plus clairs du monde en apparence. L'Annaliſte dit nettement, que S. Arnoul a eu le Gouvernement de ſix Provinces, avec un pouvoir abſolu. On demande, s'il entend par-là ſix

vrayes Provinces, ſelon toute l'étenduë de leur diſtrict; ou ſeulement ſix Maiſons Royales, ſituées dans ſix Provinces differentes. Le doute, tout badin qu'il paroiſſe, vient de M. le Valois, du P. Mabillon & du P. Pagi.

Saint Arnoul avoit cherché dans la Cléricature à ſe préſerver des dangers de la Cour. Après quinze ans d'Epiſcopat, il crut devoir chercher dans la ſolitude un nouveau refuge contre les diſtractions de la vie Clericale; & il mourut Moine. Ces époques ne ſont pas aiſées à fixer. On place ici ſa premiere retraite en 610. Sa ſeconde retraite en 625. & ſa mort en 640. Il pouvoit être né vers 582. La route que l'on prend pour parvenir là-deſſus à quelque choſe d'aſſuré, eſt pleine de recherches & d'érudition.

A la ſuite de Saint Alnoul de Metz, paroît un Saint Arnold, Muſicien de Charlemagne; preuve ſenſible, que ce n'eſt pas ſeulement la voye courte du Martyre, qui donne des Saints à cette profeſſion. Lorſqu'il ſejournoit à Ginnerwire dans le Duché de Juliers, il vit que les Habitans manquoient de bois, voici ce que la charité lui ſug-

gera pour leur en procurer. Il alla un jour trouver l'Empereur, qui étoit à table, & lui demanda autant de terrain dans une Forêt voiſine, qu'il en pourroit parcourir pendant le reſte du repas. Charlemagne qui l'aimoit, le lui accorda. Tout étoit déja prêt pour l'execution; les ſentiers nettoyez, les hauteurs applanies, les relais diſpoſez d'eſpace en eſpace, de ſorte qu'en très-peu de tems le ſaint Homme eut fait le tour de la Forêt entiere, & acquis par ſon adreſſe, dequoi ſoulager les pauvres du Païs, auſquels il ceda auſſitôt tous ſes droits.

Les Actes de Saint Frederic Evêque d'Utrecht avoient beſoin des correctifs, que les Editeurs y ont apportez dans leurs Notes. La vertu de cet Evêque ne l'avoit pas aſſez précautionné contre les ſurpriſes, durant les troubles qui ſuivirent le Mariage de Loüis le Débonnaire & de la Princeſſe Judith. L'Auteur des Actes plein des préjugez qui avoient infecté toute la France, n'en eſt pas demeuré aux invectives ſéditieuſes, dont il entremêle les éloges qu'il donne au Saint Prélat. Il avance que ce Mariage n'étoit

Digitized by Google

qu'un inceſte, qui obligea Frederic d'éclatter en reproche; que Loüis fut outré de ſa liberté; qu'il remit le ſoin de l'en punir à l'Imperatrice, laquelle ne reſpirant Elle-même que la plus cruelle vengeance, le fit inhumainement maſſacrer, au ſortir de l'Autel, dans la Sacriſtie de ſa propre Egliſe. Baronius dans ſes remarques ſur le Martyrologe Romain avoit adopté ce récit, juſqu'à comparer le Saint Evêque à Saint Jean-Baptiſte, & l'Imperatrice à Herodiade; mais il en penſa autrement dans ſes Annales. Les Sçavans critiques d'après qui nous parlons, voudroient bien ne pas dépoüiller abſolument de toute autorité une piéce, qui eſt la baze de ce qu'ils ont à rapporter de Saint Frederic. Ils conviennent pourtant que ſur cet article on l'a heureuſement réfuté. L'Argument qu'ils trouvent le plus preſſant pour la décharge des Princes accuſez; c'eſt que, ni Ebbon, ni Agobard, ni Jeſſé, ni l'Abbé Wala, qui ont accumulé contre eux griefs ſur griefs, n'ont jamais touché le point de l'Inceſte, tout favorable qu'il eût été aux prétentions de Lothaire, & de ſes Adhérans,

qui viſoient principalement à la ſeparation des deux Epoux. La ſeule réponſe qu'ils imaginent qu'on puiſſe faire à cet Argument, ce ſeroit de dire avec Guillaume de Malmeſbury, que le Pape par des vûës ſages avoit réhabilité ce qu'il y avoit de défectueux dans le Mariage: raiſon plus que ſuffiſante, à leur avis, pour étouffer les clameurs, & faire évanoüir les accuſations. Leur avis ne ſera pas celui de bien d'autres. Pour fermer la bouche à des ennemis auſſi aigris que l'étoient ceux de l'Imperatrice, il falloit autre choſe que l'intervention Pontificale. C'eſt ne faire attention, ni à la diſpoſition des eſprits en général dans la chaleur d'une révolte, ni au caractere François en particulier, que de compter ſur une déférence auſſi ſimple, auſſi entiere, auſſi unanime que celle-là.

La vie de Saint Bruno Evêque de Segni dans la Campagne de Rome, puis Religieux du Mont-Caſſin, occaſionne quelques éclairciſſemens ſur des conteſtations nées en Italie; & auſquelles apparemment tout le monde ailleurs ne prend pas également part.

Fevrier 1628.

Digitized by Google

Celle du B. Robert de Salence, Disciple de Saint Pierre Celestin, nous retrace ces grands modéles de la perfection ascetique, qui ne tenoient en rien, ni à la terre, ni à leur corps. Celle du B. Simon de Lipnica, Observantin Polonois est du même goût : tout y tend à l'édification. Il mourut au service des Pestiferez en l'année 1482. & sa mémoire jusqu'à notre tems a été en benediction, par une continuité de miracles, qui composent un recuëil considerable.

Saint Epaphras que S. Paul appelle le Compagnon de ses Chaînes, est le premier des Saints qui se rencontrent au dix-neuviéme Juillet. Il est suivi d'un Saint Martin, compté pour le dixiéme Evêque de Trêves, par les Ecrivains de cette Province ; mais que ceux de Tongres réclament, comme un des onze, que les Trévénois leur ont injustement enlevez, pour remplir les vuides de leurs Catalogues. On trouve cependant quelques traits de difference entre le Saint Martin de Trêves, & celui de Tongres, qui rendent à cet égard les Critiques plus timides à prononcer sur l'usurpation.

Saint Réthire, Evêque d'Autun, parut avec diſtinction au commencement du IV. Siécle. Employé pendant la vie à défendre l'unité de l'Egliſe contre les Donatiſtes, il fut après ſa mort, un des plus illuſtres témoins de la tradition contre les Pelagiens; mais il ne falloit guéres chercher d'autre merite dans ſes écrits, que la pureté des ſentimens, & une expreſſion éloquente. Saint Jerôme étoit étonné des mépriſes où il avoit donné dans ſes Commentaires; & ſe plaignoit, qu'il n'eût pas au moins lû Origène, & conſulté quelques perſonnes intelligentes dans les Langues Sçavantes, pour parler plus pertinemment. Saint Gregoire de Tours le loüe par des endroits qui le dédommagent abondamment du défaut de critique, & de l'ignorance de l'Hebreu.

Nous ne nous arrêterons, ni à la vie de Sainte Macrine, Sœur de Saint Baſile le Grand, ni à celle de S. Arſenne de Scéthé, ſi connuës l'une & l'autre par l'éclat qu'elles ont eû dans tout l'Orient, & par la qualité des Auteurs qui ont pris ſoin de nous en inſtruire. Saint Theodore le Studieux fournit

Digitized by Google

ici ce qu'on a fait de plus ſuivi & de plus regulier ſur Saint Arſenne. Le Manuſcrit vient de la Bibliotheque de Monſieur Seguier ; & c'eſt la premiere fois qu'on l'imprime. La traduction eſt du P. Piney.

Les Martyrologes & les autres Chartres Eccléſiaſtiques qui ont quelque antiquité, gardent un ſilence fort profond ſur le culte rendu au Pape S. Symmaque. Cela oblige de faire ſentir tout le poids des preuves qui l'autoriſent, & qui ſont ſolides & fondées, quoique d'une datte plus recente. Quel humiliant ſpectacle pour l'Egliſe, que de voir Symmaque, ſon vrai Pontife, venir de Rome à Ravenne avec l'Anti-Pape Laurence, pour ſoûtenir la legitimité de ſon élection, en préſence de Théodoric, Roi Arien. La déciſion du Prince fut auſſi équitable qu'on la pouvoit eſperer à un pareil Tribunal ; c'étoit que celui des deux qui auroit été élû le premier, ou qui auroit pour lui le plus grand nombre, demeurât en poſſeſſion du Pontificat. On reproche au Pere Pagi, d'avoir renverſé la ſuite naturelle des Conciles, qui ont été aſſemblez contre les Schiſmatiques. Ce

Digitized by Google

qu'on produit de moyens pour le rétablir, eſt ce qu'il y a ſur cet article de plus raiſonné.

Sainte Aure étoit une Vierge Eſpagnole de famille Moreſque, martyriſée à Cordoüe. Les Carmes d'une part & les Benedictins de l'autre, diſputent entre eux auquel des deux Ordres elle appartient. On a crû devoir laiſſer le procès pendant; puiſque tout dépend de connoître, ce qu'étoit alors le Monaſtere, où la Sainte demeuroit, & à qui il obéïſſoit. Or ni l'une ni l'autre des Parties contendantes, n'en allegue rien de certain.

On cite une Epitaphe de Saint Bernoul, Evêque d'Utrecht, qui en ſtile antique, montre plaiſamment, combien la liberalité a de pouvoir ſur les Hommes pour attirer leurs loüanges. *Laudet eum gloſſa, dedit hic quia munera groſſa*; dit l'Auteur. Saint Bernoul avoit été promû à l'Epiſcopat par une conduite de Providence fort particuliere. Le Chapitre d'Utrecht étoit diviſé, & perdant toute eſperance de ſe réünir, il avoit tranſmis le droit de nomination au Roi Conrad, qui vint exprès à Utrecht avec la Reine ſon

Digitized by Google

Epouſe ; mais ſur ces entrefaites, la Reine que la proximité de ſes couches arrêta dans un Village des environs, accoucha d'un fils ; & ce fut le bon Prêtre, dont Elle occupoit la Maiſon, qui en apporta la nouvelle au Roi. Ce Prêtre étoit Saint Bernoul, à qui la commiſſion ne pouvoit venir plus à propos. Conrad à ce moment fut ſi tranſporté de joye, que le premier compliment du Saint termina les déliberations ſur le choix d'un Evêque ; & lui valut à lui même l'Evêché. Le Corps de Saint Bernoul fut découvert à Utrecht en l'année 1656, ſix cent quatre-vingt-dix-huit ans après ſa mort. Il étoit revétu d'une Robe de Damas violet, & ſes cheveux étoient encore glutineux, & comme collez à une pierre creuſe, ſur laquelle ſa tête repoſoit. Ce fait dont l'on rapporte le certificat bien légaliſé, eſt reculé dix-neuf ans plus tard dans le *Batavia Sacra* ; & accompagné de circonſtances qui le changent entierement.

Digitized by Google

ARTICLE XIII.

TRAITE' DE LA GRAMmaire Italienne, par M. l'Abbé Antonini. A Paris, chez Philippe Nicolas Lottin, ruë Saint Jacques, in douze, pagg. 428.

Suite de l'ARTICLE LXXXVI du mois d'Octobre 1727. Page 1826.

NOus avons déja ſuppléé au ſilence de l'Academie Françoiſe qui ne répond point à M. l'Abbé *Antonini*, ſur ſa maniere d'écrire en notre Langue : & nous avons dit auſſi notre ſentiment ſur les prérogatives attribuées à l'Italien en général. Nous parlerons ici du fonds même de la *Grammaire* de notre ingénieux Auteur, lequel mériteroit bien que l'Académie *della Cruſca* ſouſcrivît authentiquement à l'utilité & aux ſuccès de ſon travail. En effet, l'ordre, la netteté, la préciſion, qualitez ſi néceſſaires pour inſtruire, ſe trouvent dans le *Traité* de M. l'Abbé *Antonini* : une legere expoſition de chaque partie de ce tout en fera foi.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

De la Prononciation.

Veneroni fait consister toute la Prononciation Italienne en *quelques syllabes qui se prononcent autrement que dans notre Langue ; & il insére*, dit-il, *toute cette Prononciation dans un discours de sept lignes.* Cela est bien-tôt dit : mais en est-on plus sçavant ? Non. Le *Traité* de notre Auteur sur cette matiére, très-difficile à réduire, contient 64 pages, & n'est pas néanmoins trop étendu : c'est un petit chef-d'œuvre en son espece. L'ordre qu'on y suit est d'éxaminer chaque Lettre l'une après l'autre ; d'en expliquer la nature, les qualitez, les incompatibilitez de celles-ci avec celles-là en certaines rencontres & les changemens de l'une pour l'autre. Ces principes ne sont pas seulement utiles pour la Prononciation : ils le sont aussi pour l'orthographe, & pour connoître les beautez de la Versification Italienne. Après tout, M. l'Abbé *Antonini* avoüe qu'on ne sçauroit guéres apprendre la Prononciation d'une Langue par ces moyens, quelques sûrs, & quelque bien détaillez qu'ils soient. " Il est presque aussi

Digitized by Google

» difficile », dit-il, « de faire ſentir » par l'Écriture, la vraie Prononcia- » tion des mots, qu'il eſt impoſſible à un Peintre de repreſenter le ſon par les couleurs ». En effet, la meilleure regle, la plus certaine, la plus courte & l'unique, pour bien prononcer une Langue, c'eſt de l'entendre parler à ceux qui la prononcent comme il faut. Mais cette difficulté générale croît de beaucoup par rapport à l'Italien en particulier : car les uns parlent de la gorge, les autres du palais, & avec les dents, ou avec les lêvres. Les *Romains*, conclut M. *Antonini*, ſont preſque les ſeuls qui ayent la Prononciation libre, & qui en expriment toute la délicateſſe.

Des Articles.

Veneroni ne fait qu'effleurer ce *Chapitre*, comme il l'appelle : & notre Auteur le traite à fonds. Après la lecture du premier, on ignore bien des choſes néceſſaires, & dont on comprend la neceſſité par lecture de l'autre. Celui-ci définit d'abord l'*Article* » *Une* » *Particule*, qui étant miſe devant un » Nom, en fait connoître le genre,

Digitized by Google

» qui eſt ou maſculin, ou féminin; le » nombre, qui eſt ou ſingulier ou plu- » riel, & le cas qui eſt direct ou obli- que ». Delà, il paſſe à la neceſſité des *Articles* contre l'opinion de Scaliger, qui les regardoit comme inutiles. » Pour ſe convaincre », dit-il, du contraire, " il ſuffit de traduire en Ita- » lien ou en François ce Paſſage de la » ſainte Ecriture : *Si Filius Dei es.* Car » il eſt bien différent de dire : *Si tu* » *es Fils de Dieu*, ou, *Si tu es le Fils de Dieu.* ». Enſuite il vient à l'*origine* des *Articles*, ſur quoi il dit : » Pour *appuyer* encore davantage que *il* ſoit » pris de *illo*, j'obſerve qu'il n'y a » point d'endroits où l'on ne puiſſe ſe » ſervir de *quello* en ſa place ». Monſieur l'Abbé *Antonini* voudra bien nous permettre de lui propoſer une difficulté, ou un ſcrupule, que nous avons ſur cette *obſervation*. *Il* eſt un Article, *quello* eſt un *Pronom*. Eſt il certain que le dernier puiſſe être indifféremment employé pour le premier? Car le Pronom reſtraint & réduit au particulier le Subſtantif, devant lequel il ſe trouve; & ſi l'Article a la même fonction bornée, on ne pourra jamais

prendre les choſes dans un ſens général, dans toute leur étenduë, dans toute leur ſignification. Or c'eſt ce qui ne ſçauroit ſe penſer de quelque Langue que ce ſoit, ſans faire injure au jugement de toute la Nation qui la parle. Mais l'Italien n'a rien à craindre de ce côté-là; vû que l'Article *Il*, laiſſe au Subſtantif l'Univerſalité requiſe, qui manque, ſelon nous, au Pronom *Quello*. *L'homme eſt* un animal raiſonnable : *cet* homme eſt un animal raiſonnable : dans l'opinion de tout le monde la premiere propoſition eſt générale, & c'eſt l'Article qui la fait telle : dans l'opinion de tout le monde, la ſeconde propoſition eſt particuliére; & c'eſt le Pronom *cet* ou *quel* en Italien qui la fait telle, qui la borne, qui la reſtreint. Au reſte il n'eſt pas impoſſible de trouver encore d'autres différences entre *il* & *quello*. Exemple : *cet* homme qui ſort de chez moi, eſt un riche Marchand : *cet homme* indique & marque plus, ce ſemble, que l'*homme* qui ſort, &c. La différence n'eſt pas bien conſidérable : mais enfin elle n'eſt pas ſans fondement : & c'eſt aſſez pour ne pas ſubſtituer *quel* à

Digitized by Google

il. Encore un mot ſur les *Articles* : » L'Article, continuë notre Auteur, » n'eſt pas une partie du nom, comme » dit *Bembus* ; & quoiqu'il ne puiſſe pas en être ſéparé, il en eſt cependant » tout-à-fait diſtingué ». En bonne Logique, la preuve que deux choſes peuvent ſe ſéparer, c'eſt qu'elles ſoient tout-à-fait diſtinguées l'une de l'autre. Pourquoi le corps peut-il être ſéparé de l'ame, ou l'ame être ſéparée du corps ? C'eſt que le corps eſt tout-à-fait diſtingué de l'ame, c'eſt que l'ame eſt tout-à-fait diſtinguée du corps. Quant à ce qui regarde *Bembus*, a-t'il aſſuré poſitivement que l'Article ſoit une partie du nom ? C'eſt ce qu'il ne nous paroîtpas facile de prouver, quoiqu'en ait pû dire *Caſtel Vetro*, Critique déclaré de ce ſçavant Cardinal. Mais nous ne nous embarquerons pas dans une diſcuſſion qui nous meneroit loin, & qui n'intéreſſe guéres les François. Nous nous ſommes inſenſiblement trop étendus ſur ce *Traité* des *Articles* : les deux qui le ſuivent ; ſçavoir celui des *Noms* & celui des *Pronoms*, contiennent tout ce qui ſe peut dire ſur ces matiéres : ils doivent être lûs à

tête repoſée & à diverſes repriſes, parce qu'ils ſont très-importans; & pour en tirer plus de fruit, il ſeroit bon d'y faire ſoi-même ſes Remarques, & de les arranger ſelon ſa maniére particuliére de retenir les choſes.

Des Verbes.

Voici la principale partie de la *Grammaire*. Ce terme *Verbe* marque en quelque ſorte ſa prééminence; vû qu'il a ſeul & en particulier, le nom qui ſe donne en général à *toutes les* autres parties du diſcours. D'ailleurs le *verbe* entre dans tous les diſcours, ou du moins il y eſt toûjours ſous-entendu. Il eſt vrai que ce qu'on appelle *verbe* n'eſt qu'un mot, non plus qu'un Article, un Nom, un Pronom: mais ce mot eſt par excellence celui auquel tous les autres reſſortiſſent. Dans une Armée chaque Soldat eſt un homme, mais il y en a un diſtingué, dont tous les autres reçoivent les ordres; & cet homme, c'eſt le Général. Ainſi le *verbe* gouverne & régit tout dans le diſcours: il y eſt comme un Général, & les Articles, les Noms, les Pro-

Digitized by Google

noms, y ſont comme des ſubalternes, qui attendent de lui leurs fonctions convenables & leur rang. Or le *verbe*, ce mot conſideré ſelon ce qui lui eſt eſſentiel, ſert à déſigner l'être & l'état des choſes & des perſonnes, les actions qu'elles font, *verbe actif*; & les impreſſions qu'elles reçoivent, *verbe paſſif*. Ce même mot conſideré ſelon ce qui lui eſt accidentel, reçoit diverſes variations diſtinguées entre elles par des Modes, Indicatif, Imperatif, Optatif, Subjonctif, Infinitif: par des Temps; Préſent, Imparfait, Paſſé, Futur; par des Perſonnes, Premiére, Seconde, Troiſiéme; par des Nombres, Singulier, Pluriel. Après cette définition générale du *verbe*, tout ce qui lui appartient eſt expliqué en détail par notre Auteur: ce détail rend chaque choſe intelligible aux perſonnes mêmes qui ne ſçavent aucune Langue par principes, & pour leſquelles tout terme de Grammaire avoit été un chiffre ou de l'Arabe. Il n'en eſt pas tout-à-fait ainſi de la Grammaire de *Veneroni*, qui nous donne ſur ce *Traité* des verbes une teinture trop ſuperficielle. Il faut qu'une longue étude

Digitized by Google

des Auteurs Italiens ſerve de ſupplément à ſa méthode abrégée ; & ce travail même ne peut réuſſir qu'à des gens accoûtumez à apprendre des Langues qui leur ſont étrangeres, qu'à des gens qui ont de la facilité, du génie, de l'eſprit. Mais l'avantage de Monſieur l'Abbé *Antonini* ſur *Veneroni*, eſt encore beaucoup plus conſidérable par rapport à la Poëſie Italienne. Comme l'Italien eſt après tout la Langue naturelle du premier, & qu'avec beaucoup d'eſprit il s'eſt appliqué à la ſçavoir à fonds, à lire les Poëtes de ſon Païs, à y faire mille réflexions, auſquelles un étranger ne penſe pas ; la préférence infinie que nous lui donnons ne doit étonner qui que ce ſoit ; & ſi nous la lui refuſions, on en ſeroit auſſi ſurpris, que ſi nous lui en accordions à lui-même une pareille ſur *Racine*, & ſur *Deſpreaux*, en matiére de vers François.

Notre ſçavant Auteur pour l'intelligence des Poëſies, s'eſt appliqué au Traité des *verbes* plus qu'à tout autre. Il a bien conçû que l'honneur de ſa Nation pour les Lettres en dépendoit ; mais il a bien conçû auſſi qu'il lui en

coûteroit beaucoup de peine, pour faciliter la lecture de ſes Héros litteraires. Ces Poëtes, par les licences qu'ils ont priſes, ont rendu le Traité des *verbes* le plus difficile de toute ſa Grammaire; car il faut ſçavoir de quel uſage elles ſont dans les vers, où les variations différent ſouvent de celles de la Proſe. Mr l'Abbé *Antonini* les rapporte, toutes ces variations, ces inflexions; & au même-tems, il fait obſerver quelles ſont celles dont l'uſage eſt interdit aux Orateurs; deux choſes à la fois très-inſtructives : mais elles le ſeroient pourtant encore plus, comme nous l'avons déja inſinué, s'il avoit traduit ces citations qui ſont en très-grand nombre : ce ſont des exemples tirez des premiers Maîtres de la Langue Italienne, & par conſéquent des regles ſûres pour entendre parfaitement cette Langue. Ainſi n'avoir pas traduit au moins chaque autorité qui fait régle, c'eſt une omiſſion qui paroîtra très-conſidérable à tout Lecteur médiocrement verſé dans l'Italien, & qui ne peut pas toûjours trouver à conſulter un homme plus habile que lui. Le reméde à ce grand inconvénient

n'eſt pas à négliger, & n'eſt pas d'ailleurs fort difficile : il ne faut pour cela qu'un petit ſupplément de trois ou quatre pages qu'on ajoûteroit à la fin de l'Ouvrage. Mais la Traduction de ces Autoritez, demande une exactitude proportionnée à ſon extrême utilité : elle demande une expreſſion Françoiſe, qui rende tout le ſens de l'Italien, & des termes qui répondent parfaitement à ceux que l'on apporte au Lecteur en exemples.

Nous n'inſiſterons point ſur les autres parties de cet Ouvrage ; ſur les *Adverbes*, ſur les *Prépoſitions*, les *Conjonctions* & les *Interjections*. Ces quatre petits Traitez renferment tout ce qui leur convient ; il ne s'agit que de les lire pour les entendre. Si nous voulions parler ici de chacun en particulier, il faudroit les tranſcrire tout-à-fait, & on voudra bien nous en diſpenſer. A la réflexion ſur ces quatre derniéres parties de la Grammaire, il nous eſt venu quelques difficultez que voici.

I°. *Altro*, differentes ſignifications, exemple. *Jomi getterò nel fuoco, non che altro.* Je me jetterai dans le feu, pour ne rien dire de plus. *Non che altro*,

eſt-il ici bien rendu ? Ne ſeroit-il pas mieux de dire : " je me jetterai dans le „ feu , je ne ferai pas moins que ce- „ la ? Car que faire de plus que de ſe jetter dans le feu ? Je me jetterai dans le feu, pour ne rien dire de plus : on ne ſçauroit dire plus.

II°. *Aveva poco andare ad eſſer morto.* Il étoit tout prêt à mourir. Il faut traduire : il étoit tout prêt, il étoit ſur le point *de* mourir. Car on eſt tout prêt, tout préparé *à* la mort, ſans être en effet ſur le point, ſans être tout prêt *de* mourir. Prêt *de* mourir marque la défaillance du corps qui touche à ſa fin ; Prêt *à* mourir marque la ſituation de l'ame diſpoſée à la mort, quoique l'on ſoit même dans une très-parfaite ſanté. Mais demeurons-en-là, & finiſſons, en diſant ce que nous penſons après tout ſur l'uſage des deux Grammaires. Celle de *Veneroni*, toute défectueuſe qu'elle eſt par tant d'omiſſions, nous ne la qualifions point *un mauvais Ouvrage*, ainſi que l'appelle Monſieur l'Abbé *Antonini*. Elle eſt du moins utile pour des Commençans, & pour apprendre un Italien commun, de l'aveu-même de ſon Ad-

verſaire. L'Introduction à la Langue Italienne pour ceux qui ne ſçavent pas le Latin, n'eſt point un Traité mépriſable dans *Veneroni*. La Grammaire de Monſieur l'Abbé *Antonini* contient tout le fonds, toutes les délicateſſes, & tous les uſages de l'Italien, tout ce qui eſt néceſſaire pour poſſéder cette Langue au même point que la nôtre propre. En un mot, les deux Grammaires ont leur utilité : la premiére, pour ſçavoir aſſez bien l'Italien : la ſeconde pour s'y perfectionner & y devenir trés-habile.

ARTICLE XIV.

LES POESIES D'HORACE Traduites en François avec des Remarques à l'uſage de Son Alteſſe Séréniſſime Monſeigneur le Prince de Conti, Par le P. N. E. Sanadon, de la Compagnie de Jeſus. A Paris, chez De la Roche, Quai des Auguſtins, à l'Eſperance, & Compagnie, 1727.

C'Eſt une entrepriſe extrêmement délicate, que celle de donner au Public une nouvelle Traduction & de

Digitized by Google

nouvelles Remarques ſur les Œuvres de ce Poëte. Il n'eſt peut-être point d'Auteur Ancien, ſur lequel il ſe ſoit exercé un plus grand nombre de perſonnes d'un mérite diſtingué dans la République des Lettres. Ainſi on pourroit être perſuadé que le fonds d'érudition propre pour fournir à ce travail, eſt épuiſé. On reviendra de cette perſuaſion, en liſant la nouvelle *Traduction* & les nouvelles *Remarques*. Et, pour parler d'abord de la *Traduction*, on ſçait que chaque Traducteur ſe fait ſon ſyſtême à ſoi-même. Voici celui que le Pere *Sanadon* a choiſi & exécuté. " La Traduction des » Poëtes a, dit-il, des difficultez par- » ticuliéres. Des perſonnes de merite » ſont perſuadez que les Vers ne doi- » vent être traduits qu'en Vers; qu'on » ne ſçauroit les mettre en Proſe, quel- » que excellente qu'elle ſoit, ſans leur » faire perdre beaucoup de leur force » & de leur agrément; qu'un Poëte, » à qui l'on ſe contente, en le traduiſant, de laiſſer ſes penſées toutes ſeules, deſtituées de l'harmonie & du » feu des Vers, n'eſt plus un Poëte, » mais le cadavre d'un Poëte; & que

» toutes ces Traductions de Vers en
» Proſe, que l'on nomme fidelles, ſont
» au contraire très-infidelles, puiſ-
» que l'Auteur que l'on y cherche y eſt
» ſi défiguré. Ces raiſons toutes ſenſi-
» bles qu'elles paroiſſent, ſont plus ſé-
» duiſantes que ſolides. La fidélité eſ-
» ſentielle d'un Traducteur, conſiſte à
» bien prendre le caractére & le génie
» de ſon Auteur, à repréſenter ſes
» penſées dans leur entier, ſans omet-
» tre aucun mot néceſſaire ou impor-
» tant; enfin, à lui conſerver tous
» ſes traits, toutes ſes couleurs, & tout
» ſon prix, en remplaçant par des
» beautez équivalentes, celles que
» l'on ne peut retenir également dans
» les deux Langues. Avec ces qualitez,
» une Traduction d'un Poëte faite en
» Proſe, aura toute la perfection qu'el-
» le peut avoir du côté de la fidélité.

» Pour ce qui eſt de l'harmonie du
» Vers, le Pere *Sanadon* avoüe que
» c'eſt un grand agrément: mais, ou-
» tre que cet agrément n'eſt qu'une
» partie acceſſoire dans une Traduc-
» tion, je ſuis perſuadé, dit ce Pere,
» qu'il n'eſt pas impoſſible de le faire
» paſſer dans la Proſe, en lui donnant

Digitized by Google

» tout ce qu'elle peut emprunter du » langage des Muſes. C'eſt une remar- » que judicieuſe que l'on a faite après » Ariſtote, Denis d'Halicarnaſſe, & » Strabon, que l'*Epopée* eſt indépen- » dante de la Verſification ; & que, » comme on peut faire des Vers ſans » Poëſie, on peut auſſi être Poëte ſans » faire des Vers. Ce qui fait la Poëſie, » dit l'Auteur d'un Diſcours ſur le Poë- » me Épique, ce n'eſt pas le nombre » fixe & la cadence reglée des ſillabes; » c'eſt la vivacité de la fiction, la ma- » gnificence des figures, la hardieſſe » des inverſions, la beauté & la varié- » té des images ; c'eſt l'enthouſiaſme, » le feu, l'impétuoſité, la force ; je ne » ſçai quel tour de penſées & d'expreſ- » ſions, que la Nature ſeule peut don- » ner. Or tout cela peut ſe trouver dans » une Traduction en Proſe ; au lieu » qu'une Traduction en Vers ne ſçau- » roit manquer de ſacrifier ſouvent » l'eſſentiel à l'acceſſoire, & d'alterer » les penſées & les expreſſions de l'Au- » teur, pour conſerver les graces de la » Verſification. C'eſt donc par choix » & par goût, continuë notre Tra- » ducteur, que j'ai employé une Pro-

» ſe Poëtique, pour traduire les *Odes*
» d'*Horace*; parce que je l'ai cruë la
» ſeule capable de conſerver à mon
» Auteur, toutes les richeſſes de la Poë-
» ſie, qui rehauſſent particuliérement
» l'éclat de cette partie de ſes Ouvra-
» ges; & j'ai réſervé la Proſe ordinaire
» pour les *Satyres* & les *Epîtres* qui
» ne tiennent à la Poëſie, que par ce
» qu'elle a de moins eſſentiel, je veux
» dire, par les meſures de la Verſifi-
» cation.

Cet air Poëtique diſtingue la Traduction que nous préſentons, non ſeulement de celles de l'Abbé de *Marolles* & de M. *Martignac*, dont on s'eſt autrefois ſervi par néceſſité, mais encore de celle de M. *Dacier*, qui a eu autant de cours & plus de réputation que les précédentes : Elle eſt trop uniforme; les *Odes* au moins, pour conſerver en notre Langue une partie de leurs graces naturelles, demandoient dans la Traduction, des expreſſions tantôt grandes & ſublimes, tantôt badines & enjoüées, quelquefois ſimples & naturelles, toûjours pures & élégantes. La *Satyre* veut un ſtile plus uni, plus aiſé, plus coulant. Elle doit être animée &

Digitized by Google

ſoutenuë, non par la majeſté des expreſſions & la hardieſſe des figures, mais par un tour naturel, vif & picquant : en vain le chercheroit-on dans un François toûjours dur, toûjours heriſſé.

Le Pere *Tarteron* renfermé dans le naturel, le gracieux, l'enjoüé, n'a point aſpiré au grand & au ſublime de l'Ode : auſſi eut-il beaucoup de peine à abandonner le parti qu'il avoit pris, de ſe borner aux *Satyres*, & aux *Epîtres*. Il y auroit eu de la temerité à entreprendre de traduire après lui ces Epîtres & ces Satyres, s'il avoit toûjours pris & rempli le ſens de ſon Auteur.

Une heureuſe facilité à s'accommoder aux differens ſtiles de Poëſies d'*Horace*, à s'élever, à ſe familiariſer, à s'égayer, à prendre toutes les formes de la Poëſie, aidera les Lecteurs de cette Traduction, qui n'entendent que le François, à admirer dans Horace même ce talent de ſe varier & de ſe multiplier.

Quelque parfaite que ſoit une Traduction d'*Horace*, il reſte toûjours des difficultez à applanir, pour donner l'intelligence de ce qu'on exprime.

L'éloignement du tems auquel ce Poëte a vécu, les différens traits de la Fable & de l'Hiſtoire, qui ſont ſemez dans ſes Poëſies, la varieté des ſujets qu'il a traitez, rendent néceſſaire un grand nombre de Remarques & même de Diſſertations. Il eſt vrai qu'*Horace* n'a point manqué de Commentateurs habiles; mais il n'eſt pas vrai qu'il ne ſoit rien échappé, même d'eſſentiel, aux recherches de ces Sçavans. Le Pere *Sanadon* a trouvé des changemens conſidérables à faire dans l'ordre & la ſtructure même des *Odes:* & il les juſtifie auſſi-tôt; en voici un exemple. Juſqu'ici on n'avoit donné le nom de *Poëme Séculaire* qu'à l'Ode, *Phœbe ſylvarum, &c.* Perſonne ne s'étoit aviſé d'y joindre les Odes, *Dive quem proles, &c. Dianam teneræ, &c.* On avoit encore moins penſé à tranſporter à la tête de ce Poëme la Strophe *Odi profanum*, qu'on détache du reſte de l'*Ode*, où elle a toûjours été placée. A la vérité quelques Commentateurs avoient reconnu que cette Strophe n'avoit aucun rapport avec les ſuivantes, & qu'elle étoit hors d'œuvre. Pluſieurs avoient auſſi cru que les deux Odes

Digitized by Google

dont on vient de parler, avoient été faites pour les Jeux Séculaires; mais aucun Interprete n'avoit trouvé leur véritable place; & le P. *Sanadon* eſt le premier qui ait apperçû la liaiſon eſſentielle de tous ces différens morceaux, & qui les ait enſuite réünis en un Corps. Le Poëme Séculaire en eſt plus fini, & fait une toute autre impreſſion ſur les perſonnes de bon goût. Le P. *Sanadon* s'eſt propoſé, à l'égard de ces *Notes* & *Diſſertations*, d'y éviter des défauts, dans leſquels il a remarqué que l'on tombe aſſez communément.

» Les uns ſe contentent », dit-il, » de faire entendre le texte, ſans em» ployer, ni critique, ni érudition. Les » autres tout occupez à donner une » haute idée de leur ſuffiſance, font » une ſi grande profeſſion de doctri» ne, que le Commentateur fait per» dre ſon Auteur de vûë. Quelques» uns s'étendent fort au long ſur ce » qui eſt aiſé à entendre, & coulent » rapidement ſur les difficultez, ſans » ſeulement les effleurer. Enfin, on ex» plique le ſens des mots, on dévelop» pe les penſées, on éclaircit ce qui re-

» garde l'Hiſtoire, la Fable, & la Mo-
» rale ; mais on ne s'attache point à
» faire voir le caractere, le deſſein, la
» conduite d'une piece : on ne fait
» point ſentir l'artifice de la compoſi-
» tion, la délicateſſe des tours, la ma-
» gnificence des figures, la beauté de
» l'élocution, le jeu de la Poëſie; &
» l'on renvoye le Lecteur avec une ad-
» miration ſtérile, ſans le mettre en
» état de juger d'un Ouvrage, d'en
» imiter les perfections, & d'en éviter
» les défauts. Je puis dire que je n'ai
» rien négligé pour me garantir de
» pareils reproches. Comme le texte
» d'*Horace* étoit le ſujet & la matiere
» de mon travail, mon premier ſoin a
» été de l'examiner en Grammairien
» critique. Je l'ai remanié à pluſieurs
» repriſes; j'en ai épluché tous les mots
» & toutes les phraſes ; & ſecondé par
» les diverſes Leçons des Manuſcrits,
» par les conjectures des Sçavans, &
» par mes réflexions particulieres, j'ai
» tâché d'en bien aſſurer toutes les par-
» ties, & de remedier le mieux que j'ai
» pû aux playes qu'il avoit reçûës par
» les mains des Copiſtes & des Edi-
» teurs..... Les changemens que j'ai
Fevrier 1728.

» faits, ſoit pour la Réforme du texte, » ſoit pour l'arrangement des pieces, » demandoient non ſeulement des *Notes*, mais encore des *Diſſertations*. » Les *Notes* ſont courtes & déchargées » de tout fatras d'érudition. J'y ai » moins cherché à paroître Sçavant, » qu'à faire entendre *Horace*. On le » ſuit pas à pas, & on ne le perd ja- » mais de vûë. A la place de ces lon- » gues tirades de citations Grecques & » Latines, ſouvent inutiles & toûjours » ennuyeuſes, j'ai ſubſtitué des *Re-* » *marques* de goût, particulierement » dans les *Odes*, en expoſant toutes les » richeſſes de la plus belle Poëſie Ly- » rique qui fût jamais; & je l'ai fait » avec d'autant plus de ſoin, que cet- » tepartie des Oeuvres d'*Horace*, a été » traitée plus ſuperficiellement que les » *Satyres* & les *Epîtres*. Dans les *Diſ-* » *ſertations* j'ai établi la véritable datte » des pieces, & j'ai montré le rapport » qu'elles ont avec l'Hiſtoire. Rien ne » répand un plus grand jour ſur ces » pieces, que de ſçavoir dans quelles » circonſtances elles ont été compo- » ſées, & ce que ce Poëte avoit devant » les yeux..... Je me ſuis particulie-

Fevrier 1728.

Digitized by Google

» rement attache à ajuſter l'ancienne
» Géographie à la nouvelle, & à éclair-
» cir en peu de mots, dans les occa-
» ſions qui ſe ſont préſentées; pluſieurs
» points de Chronologie, d'Hiſtoire,
» de Géographie, &c, qui ont donné
» de l'exercice aux Sçavans. Dans les
» endroits de mon Poëte, où il ſe trou-
» ve de la difficulté, on ne me repro-
» chera pas d'avoir cherché à l'éluder.
» Plus la difficulté m'a paru conſidé-
» rable, plus je me ſuis appliqué à l'ap-
» planir..... Pour ce qui eſt de l'Al-
» légorie morale des Hiſtoires fabuleu-
» ſes, ſur quoi nos Commentateurs
» s'étendent ſi volontiers, j'ai jugé à
» propos de n'y point entrer, & je
» m'en ſuis expliqué en quelques en-
» droits. Ces allégories ſont ingénieu-
» ſes, mais elles ſont arbitraires; &
» chacun eſt en état de débiter là-deſ-
» ſus, tout ce qu'il lui plaira d'imagi-
» ner. J'ai cru que cela étoit fort inu-
» tile pour l'intelligence d'*Horace*, &
» que je pouvois mieux employer mon
» tems ».

On ſera ſans doute ſurpris de trouver les Satyres & les Odes hors des rangs qu'elles tenoient dans les autres

éditions; & quelques Critiques en ſeront chagrins,

Vel quia nil rectum, niſi quod placuit ſibi, ducunt;
Vel quia turpe putant parere minoribus, & quæ
Imberbi didicere, ſenes perdenda fateri (1).

D'autres plus moderez conviendront, qu'il eût été à ſouhaiter que les premiers Editeurs nous euſſent donné les Ouvrages d'*Horace* dans un ordre moins imparfait; mais ils n'approuveront pas qu'on ſe ſoit roidi contre le torrent de l'uſage. Il falloit, diront-ils, ſe contenter de fixer la date de chaque piéce, & ſans rien changer à l'ancienne diſtribution; ſauf à dreſſer, ſur la nouvelle, une Table particuliere. Les premiers de ces Critiques, ſont des malades, qu'il faudroit guerir; ou plûtôt il faut les laiſſer dire.

Quid facies illi? Jubeas miſerum eſſe libenter
Quatenùs id facit (2).

(1) Horat. Ep 7. L. 2.
(2) Horat. Sat 1. L. 1.

Digitized by Google

Les ſeconds méritent qu'on leur réponde, & le P. *Sanadon* l'a fait. " Quelques perſonnes „ ,dit-il, " qui ont aſſe„ goûté mon deſſein, auroient ſouhai„ té que, ſans changer rien à la diſ„ tribution reçûë des Livres & des Piéces, je me fuſſe contenté de propo„ ſer la nouvelle diſtribution dans une „ Table particuliere, & de fixer dans „ la vie d'*Horace* la véritable Epoque „ de chaque Piéce. Cette penſée m'étoit venuë d'abord ; mais tout bien „ conſideré, le dérangement où ſont „ ces Piéces, étant inconteſtable, *j'ai* „ jugé qu'il en faudroit venir tôt ou „ tard à un nouvel arrangement, & „ qu'il valoit autant que j'en couruſſe „ le riſque, que de le laiſſer courir à „ un autre. J'ajoûte que le parti qu'on „ me propoſoit, avoit ſes difficultez „ pour les *Odes* que je partage en deux, „ & pour celles que je forme de l'aſ„ ſemblage de pluſieurs autres. Com„ ment rapporter ſous un même tître, „ & ſous un même argument, des „ Piéces dont le ſujet n'a rien de com„ mun ? Quel embarras n'auroit-on „ pas eu à chercher dans trois ou qua„ tre Livres différens, les cinq mor-

Digitized by Google

„ ceaux qui compoſent le Poëme ſé-
„ culaire ? Quelle multiplication de
„ *Remarques* n'auroit-il pas fallu, pour
„ avertir de ce déplacement, à l'occa-
„ ſion de chacun de ces morceaux ?
„ Ces raiſons & pluſieurs autres qui
„ ne ſe préſentent & ne ſe font ſentir
„ que dans le cours d'un Ouvrage,
„ m'ont déterminé à ne point faire la
„ choſe à demi, & à ſuivre l'éxécu-
„ tion de mon projet dans toute ſon
„ étenduë. Avec tout cela, je n'ai pas
„ laiſſé de reſpecter l'ancien Syſtême,
„ ſi l'on peut appeller Syſtême un amas
„ confus de Piéces jettées au hazard,
„ ſans ſuite & ſans liaiſon ; & j'ai trou-
„ vé le moyen d'en conſerver le ſou-
„ venir, lors même que je le renverſe
„ de fond en comble. Pour cela j'ai
„ dreſſé une Table Alphabetique de
„ toutes les Piéces d'*Horace* ; & j'ai
„ préſenté ſur deux Colonnes, l'ancien-
„ ne & la nouvelle diſtribution „.

Differens Vers ſupprimez ; tantôt une Ode coupée en deux, & tantôt deux Odes réünies ; le nom d'*Epodes* aboli, quoiqu'il fut le nom d'un Livre entier, paroîtront encore à quelques Eſprits difficiles, des hardieſſes

inexcuſables. Le P. *Sanadon* les juſtifie & les autoriſe par les raiſons ſolides qu'il en donne ; & s'il ne défere pas toûjours aveuglément à la dépoſition des Manuſcrits, il ne manque pas de rendre compte de ſes défiances. Il ſuit une Orthographe particuliere, ſoit dans le Latin où il prend pour modéle les anciennes Inſcriptions, ſoit dans le François où il regle l'Ecriture par la prononciation ; & il s'explique auſſi là-deſſus avec ſon Lecteur dans la *Préface*.

Notre Traducteur & Commentateur, qui a critiqué ceux qui l'ont précédé dans cette double carriere, peut bien ſe ſoumettre a être critiqué de la même maniere qu'il a cenſuré les autres. A ce compte, il ne trouvera que des Cenſeurs modeſtes, équitables, obligeans, reconnoiſſans. On a vû dès le tître, que le P. *Sanadon* conſacre cet important Ouvrage à l'Inſtruction qui lui a été plus particulierement confiée, d'un jeune Prince du Sang, en qui ſe verifient déja cette remarque & cette maxime d'*Horace*.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

Fortes creantur fortibus .....
.... nec imbellem feroces
Progenerant Aquilæ columbam;
Doctrina ſed vim promovet inſitam,
Rectique cultus pectora roborant:

Et en qui l'on reconnoît tous les jours:

..... Quid mens ritè, quid indoles
Nutrita fauſtis ſub penetralibus
Poſſit, &c.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

ARTICLE XV.

TRAITE' DES PETITS TOURbillons de la Matiere ſubtile, où l'on fait voir par les ſeuls effets du choc, que l'Univers eſt rempli d'une matiere très-fluide, très-agitée, & compoſée d'une infinité de Tourbillons, de figures ſphériques, qui produiſent tous les reſſorts de la Nature. Pour ſervir d'Introduction à une nouvelle Phyſique, & d'Eclairciſſement à la Piéce qui a remporté le prix de l'Académie Royale des Sciences en 1726. par un Prêtre de l'Oratoire. A Paris, chez Claude Jombert, ruë S. Jacques, près les Mathurins, à l'Image Notre-Dame, & Noël Piſſot à la deſcente du Pont neuf, Quai de Conti, à la Croix d'or, 1727. in 4°. pagg. 56.

CE que le tître ſemble vouloir cacher, l'Epitre Dédicatoire adreſſée à M. l'Abbé *Bignon*, le découvre. Le R. P. *Maziere* eſt Auteur de ce *Traité*. Il rend compte dans la *Préface* de ſa reconciliation avec les petits Tourbillons de la Matiere ſubtile; & il ap-

prend comment, à la faveur d'un principe très-ſimple qui vint s'offrir à lui, qui l'éclaira, qui le troubla, il crut les appercevoir très-diſtinctement; ç'a été le fruit de ſes Réflexions. Mais ſans qu'il en avertiſſe, il paroît aſſez que, la reconciliation faite, ce qui l'a déterminé à prendre le parti des petits Tourbillons contre leſquels il avoit eu la penſée d'entrer en guerre, ç'a été l'heureux ſuccès de ſon *Mémoire ſur les Loix du choc des Corps à reſſort.* Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences lui ont adjugé le prix. Un ſage Capitaine qui a remporté une victoire ſignalée, ne s'en tient pas-là; il la ſuit, & par les fruits qu'il en tire, il juſtifie la fortune qui l'a favoriſé. C'eſt dans un autre genre, ce que fait le P. *Maziere.* En réflechiſſant ſur ſon *Mémoire des Loix du choc des Corps à reſſort,* il y trouve la matiere de pluſieurs petits *Traitez :* il promet de les donner ſucceſſivement au Public : celui dont il lui fait aujourd'hui préſent, eſt diviſé en ſix Chapitres.

1°. *En conſidérant les ſeuls effets naturels du choc dans les Corps élaſtiques, il fait voir que l'Univers eſt rempli d'une*

matiere infiniment ou indéfiniment fluide & agitée, que l'on nomme Matiere ſubtile. C'eſt le ſujet des trois premiers Chapitres.

2°. *En conſidérant la Matiere ſubtile dans les Corps élaſtiques, il fait voir qu'elle eſt compoſée d'une infinité de petites ſphéres très fluides, qui produiſent tous les reſſorts de l'Univers, & que l'on nomme; petits Tourbillons.* C'eſt le ſujet des trois derniers Chapitres.

Chapitre I. Il eſt, dit le P. *Maziere*, une matiere qui produit le reſſort : les corps ne réjailliſſent point, parce qu'ils ſont durs, & ils ne réjailliroient point s'ils étoient parfaitement durs ou infléxibles. Il prouve ces deux dernieres propoſitions. La premiere n'eſt apparemment contredite de perſonne : les Philoſophes qui n'admettent point la troiſiéme, n'acquieſceront peut-être pas davantage aux preuves qu'il en fournit. Peu importe; il ne s'agit ici que des Corps à reſſort. Il ſuffit au P. *Maziere* que, pour expliquer cette force inconnuë qu'ils font remarquer, on n'ait point recours ni à quelque *qualité occulte*, ni au *vuide abſolu*, ni à *Dieu*, ni à quelque autre

intelligence. Il lui ſuffit que l'on convienne qu'elle a pour cauſe un Corps, mais un Corps en mouvement; puiſque les Corps n'ont de force que leur mouvement. Sur ces principes il raiſonne ainſi.

Dans deux Corps élaſtiques qui ſe choquent, c'eſt-à-dire, dans deux Corps dont *les reſſorts ſe bandent* dans le premier tems du choc, & *ſe débandent* dans le ſecond tems; qu'apperçoit l'eſprit? Des parties ſolides & des parties fluides. Or cette matiere miſe en mouvement, qui produit le reſſort, ne peut être les parties de deux Corps élaſtiques qui ſe choquent; puiſque ces parties ſont dans un repos mutuel, à l'inſtant que finit la compreſſion & que la reſtitution va commencer. Ce ſont donc les parties de quelque matiere fluide qui ſort de ces deux Corps au premier tems du choc, & qui y rentre au ſecond tems.

Pour mieux expliquer ſa penſée, le P. *Maziere* fait imaginer un ballon, lequel porte un poids de cinquante livres: ſes parties diamétralement oppoſées ſe rapprochent ſenſiblement: il change de figure; & le volume du

fluide qu'il contenoit diminuë beaucoup. Si l'on vient à retirer le poids, le même fluide qui étoit ſorti du ballon, y rentre auſſi-tôt, & le ballon reprend en peu de tems ſa premiere figure. Il en eſt à-peu-près de même, ajoûte l'Auteur, de tous les Corps élaſtiques qui ſe choquent. Lorſque les parties voiſines du point du contact s'applatiſſent au premier tems du choc, il ſort de chaque corps une certaine quantité de matiere fluide; & lorſque ces mêmes parties ſe rétabliſſent, la même quantité à-peu-près de matiere fluide qui étoit ſortie de ces Corps, y rentre ſucceſſivement. Il eſt évident que c'eſt ce fluide, qui par ſa ſortie & ſa rentrée, produit les reſſorts, ou au moins qu'il contribuë à leur production. Cette matiere fluide n'eſt point l'air. Ses parties, de quelque maniere qu'on les conſidére, ne traverſent pas facilement la peau du ballon: c'eſt vraiſemblablement la matiere qui remplit les pores du ballon; c'eſt ce même fluide qui entre ſous le *Récipient de la Machine Pneumatique*, lorſque l'air en ſort, & qui en ſort lorſque l'air y rentre: en un mot, c'eſt la matiere ſubtile.

Fevrier 1728. Cha-

Chapitre II. La matiere qui produit le reſſort, eſt fluide. Mais juſqu'où va la *fluidité* ? Juſqu'à l'infini. C'eſt ce que l'Auteur s'efforce de montrer par l'expoſition Phyſique de ce qui arrive à l'occaſion d'un ſeul coup de Cloche. Lorſqu'une Cloche eſt frappée par ſon battant, il en ſort une quantité de matiere ſubtile : dès que le battant ceſſe de toucher la Cloche, la matiere ſubtile qui étoit ſortie de chaque pore, y rentre preſque toute ſucceſſivement, & dans un tems très-court. Cette ſortie & cette rentrée des Corpuſcules de la Matiere ſubtile, produiſent des vibrations très-promptes de toutes les parties de la Cloche : la premiere eſt ſuivie d'une ſeconde, d'une troiſiéme, & ainſi de ſuite à l'indéfini. A chaque vibration les Corpuſcules ſortent & rentrent. Ces vibrations ſont ſans nombre, elles ſont ſucceſſives, & l'on diroit qu'elles commencent & finiſſent toutes enſemble. L'eſprit humain, demande-t'on, donnera-t'il des bornes à la fluidité d'une matiere qui produit tous ces effets ? Ne peut-on pas ſuppoſer que cette fluidité tient de l'infini, qu'elle eſt parfaite ?

Digitized by Google

C'eſt la Réponſe qu'avoit faite le P. Maziére à la Queſtion propoſée par l'Académie ſur *la cauſe Phyſique des reſſorts parfaits :* il tâche d'en faire valoir la juſteſſe. Mais comme il avertit dans ſa *Préface*, que ce *Traité* eſt indépendant de la Piéce qui a remporté le prix, & qu'elle ne nous eſt point tombée entre les mains, nous pouvons ne point faire attention à ce qui ne lui ſert que de nouvelle preuve.

Le P. *Maziére* ne veut pas que l'on prenne ce mot *infiniment fluide* dans toute la rigueur Mathématique. Il ſuppoſe ſeulement que la matiere ſubtile eſt indéfiniment plus fluide, que toute autre qui nous eſt connuë; & que la fluidité de l'eau n'a à celle de la matiere ſubtile que le rapport d'un grain de ſable à la maſſe de la terre. Cette fluidité eſt par tout la même, parce que la matiere ſubtile eſt homogène dans tous les corps. Ce n'eſt pas à dire qu'elle coule également dans tous, mais ſeulement qu'elle conſerve en elle la force d'y couler également; & qu'elle y couleroit, ſi ſa double action, ſa rentrée & ſa ſortie dans les deux tems du choc, n'étoit point retardée; com-

me il arrîve dans un ballon, où les Corpuſcules d'air qui y ſont renfermez, les divers mouvemens qu'ils reçoivent du choc, les changemens de leurs ſituations reſpectives alterent néceſſairement la fluidité de la matiere ſubtile; d'où il arrive qu'elle n'y produit point un reſſort auſſi prompt qu'elle produiroit dans une boule ſolide de verre, où ſa fluidité n'eſt point en bute aux mêmes cauſes d'altérations.

Chapitre III. Le P. *Maziére* ſuppoſe qu'il y a dans la Nature des reſſorts parfaits, c'eſt-à-dire, des Corps dont les reſſorts ſe bandent avec toute la force avec laquelle ils ont été bandez. L'Académie autoriſe cette ſuppoſition puiſqu'elle a demandé la *Cauſe Phyſique des Reſſorts parfaits.* Elle n'eſt point arbitraire, dit le P. *Maziére.* On n'a pas éprouvé la force élaſtique de tous les Corps. Deux boules de marbre ne perdent environ que la douziéme partie de leurs forces primitives; deux boules d'yvoire, la quatorziéme; deux boules ſolides de verre la ſeiziéme. On a lieu de conjecturer qu'il y a dans l'Univers

des Corps, dont le reſſort approche encore plus indéfiniment de la perfection. Or ſi l'on fait attention aux divers obſtacles, ſoit intérieurs, ſoit extérieurs, qui doivent diminuer le reſſort; certainement on les jugera capables de rendre nulle la ſeiziéme partie du mouvement primitif de deux boules de verre qui ſe choquent avec des forces égales. Si, par une autre ſuppoſition, l'on fait abſtraction de tous ces différens obſtacles; il s'enſuivra que la matiere ſubtile, par ſon action toute ſeule, fait renaître dans deux boules de verre des forces égales aux primitives.

Il n'en faut pas davantage au P. Maziére, pour conclurre que la matiere ſubtile a une force infinie; &, ſelon lui, ſuppoſer dans l'Univers un ſeul Corps parfaitement élaſtique, c'eſt être obligé d'avoüer que le monde eſt rempli d'une matiere infiniment comprimée & agitée dans toutes ſes parties: il y parvient par ce raiſonnement.

Si deux Corps qui ne ſe briſent point dans le choc, réjailliſſent avec des forces égales aux forces primitives; la même choſe arrivera dans quelque

Digitized by Google

choc que ce ſoit : ils réjailliront avec des forces cent fois moindres, ſi dans un ſecond choc les forces primitives ſont cent fois moindres : ils réjailliront avec des forces cent fois plus grandes, ſi dans un troiſiéme choc les forces primitives ſont cent fois plus grandes. Mais les forces primitives peuvent croître à l'infini : la réaction de la matiere ſubtile le peut donc auſſi ; donc une quantité de matiere ſubtile renfermée dans une boule ſolide de verre, a une force capable de contrebalancer les plus grandes forces qui ſoient dans la Nature : elle a donc une force que l'on peut ſuppoſer infinie : mais une matiere, dont la force eſt infinie, & qui d'ailleurs a une fluidité parfaite, s'échaperoit au-delà de ſes bornes (de la boule) ſi elle n'y étoit contenuë par une force infinie. Il faut donc que la couche de la matiere ſubtile qui enveloppe la ſurface de la boule, la comprime avec une force infinie. Il faut que cette premiere couche elle-même ſoit infiniment comprimée par une ſeconde, une ſeconde par une troiſiéme, & ainſi de ſuite à l'infini. Donc toute la matiere ſub-

tile qui remplit l'Univers (dont on peut conſidérer le centre, comme étant celui de la boule) eſt comprimée dans toutes ſes parties par une force infinie : donc elle a une force qui répond en quelque ſorte à la toute-puiſſance de celui qui la comprime.

A toutes ces conſéquences qui ſont du P. *Maziére*, l'on a ajoûté celle-ci : Donc une quantité finie de matiere ſubtile, renfermée dans une boule de verre, n'en peut être chaſſée que par une force plus qu'infinie : donc une boule de verre ne pouvant être comprimée que par la ſortie de la matiere ſubtile qu'elle renferme, il faudra pour la comprimer une force plus qu'infinie : donc puiſqu'une boule de verre, & tout autre corps dur, n'eſt élaſtique que par la rentrée de la matiere ſubtile que le choc en a fait ſortir, pour occaſionner le reſſort dans une boule de verre, ou dans tout autre corps dur, il faudra une force plus qu'infinie : donc en établiſſant, comme l'on fait ici, la *cauſe Phyſique du reſſort*, on prouve qu'il n'y a aucun corps à reſſort.

Le P. *Maziére* négligera cette objection. Il avertit que la ſeule manie-

re de refuter ſes conjectures, ſeroit d'en donner de meilleures. Il peut même paroître avoir apperçu ces conſéquences : on jugera de ſa réponſe, c'eſt que les parties de la matiere ſubtile, qui remplit les Corps élaſtiques, ou qui les environne, ſe contrebalancent, mais ces parties qui ſe contrebalancent, n'en ont pas moins une force infinie.

Chapitre IV. Des Principes qu'il a poſez, le P. *Maziére* prétend que les parties de la matiere ſubtile, par la réſiſtance réciproque de leurs mouvemens, ſe diviſent ſans ceſſe, & forment divers tourbillons que ceux-ci en contiennent d'autres plus petits ; & que d'autres encore rempliſſent les intervalles, que laiſſent entre eux les Tourbillons qui ſe touchent. C'eſt l'idée dont il dit avoir obligation au P. *Mallebranche*. Par reconnoiſſance, il va la pouſſer plus loin, & ſuppléer à ce qui lui manquoit.

Ceux qui appréhenderoient de perdre de vûë les petits Tourbillons, dont l'Auteur prouve enſuite la réalité par des raiſonnemens aſſez développez, pourront avoir recours à l'expérience

qu'il a faite, pour empêcher qu'ils ne lui échapaſſent, lorſqu'il devoit en avoir l'eſprit plus rempli. Il ne s'agit que d'avoir une boule de verre creuſe; on la remplit d'eau; on y verſe quelques goûtes de Mercure : on remuë la boule en divers ſens, à diverſes repriſes, avec divers degrez de mouvement : les yeux Phyſiciens ſont charmez, à ce qu'aſſure le P. *Maziére*, des effets ſurprenans que la plume ne repréſente pas bien à l'imagination. Il rend plus ſenſible ce qu'il appelle la force centrifuge de toutes les parties qui compoſent un petit Tourbillon, par l'exemple d'une pierre qui circule dans une fronde : ſa force à s'échaper par la tengente du cercle qu'elle décrit, devient plus grande, à proportion que ſa viteſſe circulaire, ou que ſon éloignement du centre diminuë; elle devient plus petite, à proportion que ſa viteſſe circulaire diminuë, ou que ſon éloignement du centre augmente.

A la faveur de cette force centrifuge, l'Auteur conçoit que ſes Tourbillons (dont le plus petit eſt compoſé d'un nombre indéfini de Corpuſcules très-

agitez, & chaque Corpuſcule d'un nombre encore indéfini de petites parties qui ſont dans un repos reſpectif) que ſes Tourbillons ſe contrebalancent, & que leurs Corpuſcules peuvent, ſans ſe choquer, ſe réſiſter mutuellement. De-là qu'arrive-t'il? Qu'un Tourbillon, que le plus petit Tourbillon environné, preſſé de toutes parts par un nombre indéfini d'autres Tourbillons de toutes ſortes de grandeurs, tient ferme néanmoins contre tous, & leur réſiſte: il arrive que ſans danger il peut à chaque inſtant changer de ſituation à leur égard; qu'il oppoſe Equateur à Equateur, pole à pole; qu'il tourne en même ſens que ceux-ci, & en ſens contraire de ceux-là (ce que Deſcartes avec toute ſon invention n'a pû procurer à ſes grands Tourbillons.) Le petit Tourbillon vainqueur de tant d'efforts, n'eſt entamé ni vers ſes poles, ni vers ſon Equateur; parce que dans tous les points Phyſiques de ſa ſurface, à ſes poles comme à ſon Equateur, une même force centrifuge lui ſert de rempart.

Chapitre V. Les parties intégrantes d'un Corps élaſtique unies enſemble

dans quelques-uns de leurs points, ſont ſéparées dans le reſte par un nombre indéfini de pores. Ces pores qui peuvent avoir bien des ſortes de figures, ſont ſuppoſez, pour une plus grande clarté, exactement ſphériques: ils contiennent chacun un ou pluſieurs petits Tourbillons, & communiquent entre eux, & au-dehors par des canaux qui ne donnent entrée qu'à la matiere ſubtile.

Lorſque deux Corps élaſtiques ſe choquent, leurs pores s'applatiſſent ſucceſſivement dans le ſens qu'ils ſont comprimez, & s'allongent dans l'autre ſens, juſqu'à ce qu'ils ayent perdu toutes leurs forces primitives, & que leurs reſſorts ſoient entierement bandez. Cependant une partie de la matiere ſubtile, qui y étoit contenuë, ſort ſans aucune réſiſtance; celle qui y réſiſte, obéït au changement de figure des pores. Ainſi un petit Tourbillon (la même choſe s'entend d'un million d'autres) de ſphére qu'il étoit auparavant, devient un ſphéroïde elliptique. Or les Corpuſcules qui paſſent par les extrémitez du petit diamétre du ſphéroïde, n'ont pas, prétend le P. *Mazié-*

re, moins de viteſſe pendant le tems de la compreſſion, qu'ils en avoient dans le tems qui l'a précédé ; leur force centrifuge en eſt augmentée dans le ſens que le Tourbillon eſt applati ; par conſéquent la matiere ſubtile qui eſt ſortie des corps dans le premier tems du choc, doit y rentrer dans le ſecond. En voici la preuve.

Au moment que la compreſſion ceſſe, les parties ſolides des deux Corps ſont dans un repos mutuel ; & tous les Tourbillons, ſoit ceux qui environnent les Corps, ſoit ceux qui ſont au-dedans des Corps, gardent un équilibre parfait : pour lors la reſtitution des deux Corps commence, rien n'y met obſtacle au-dehors : les forces centrifuges des Tourbillons intérieurs ſont augmentées. Les Corpuſcules qui paſſent par les petits diamétres de chaque ſphéroïde elliptique, agiſſent plus fortement contre les parois des pores qu'ils occupent, les pores s'élargiſſent dans le ſens qu'ils ont été rétrecis : ils ſe rétreciſſent dans le ſens qu'ils ont été élargis : la matiere ſubtile rentre ſucceſſivement dans les pores : à meſure qu'elle rentre, chaque pore reprend ſa pre-

miere figure : à chaque inſtant du rétabliſſement des parties ſolides dans leur premier état, les deux Corps acquierent les mêmes degrez de force qu'ils avoient perdus dans chaque inſtant correſpondant de la compreſſion : lorſque les parties comprimées ſont entiérement rétablies, les Corps ont acquis les mêmes degrez de force qu'ils avoient perdu à la fin de la compreſſion : ils avoient perdu toutes leurs forces primitives à la fin de la compreſſion : à la fin de la reſtitution ils ont donc recouvré toutes leurs forces primitives, ils doivent donc par l'effet de la force centrifuge des petits Tourbillons, réjaillir avec des forces préciſément égales à leurs forces primitives, lorſque cet effet n'eſt empêché par aucun obſtacle, comme il arrive dans les reſſorts imparfaits.

Chapitre VI. Bien des choſes contribuent à la varieté que l'on obſerve dans les reſſorts des différens Corps, dont aucun peut-être n'eſt parfaitement élaſtique, ſoit en force, ſoit en promptitude. Les principales ſont, la fragilité des Corps, la grandeur, la figure, les arrangemens divers, les di-

Digitized by Google

verſes propriétez des parties intégrantes, des pores & des canaux.

L'Auteur ſe borne à la grandeur des pores & des canaux, à la fragilité des Corps.

Parce que les canaux ne ſont pas aſſez étroits, ils donnent entrée aux parties de quelque fluide groſſier, qui empêchent la ſortie & la rentrée de la matiere ſubtile. De-là vient que l'action des petits Tourbillons eſt retardée, & que leurs reſſorts ne ſont pas parfaits en promptitude : ils ne ſont pas auſſi parfaits en force, à cauſe que la quantité du fluide groſſier, qui en eſt ſortie dans le premier tems du choc, n'y rentre pas entierement au ſecond tems.

Parce que les Corps ſont fragiles, comme un très-grand coup, peut briſer une boule de verre, par exemple, en des millions de parties ſenſibles, un petit coup en briſera des centaines de parties inſenſibles. Quelques-uns après ce petit choc demeurent dans les pores de la boule, ſans avoir de liaiſon avec les autres parties intégrantes : ainſi à la fin de la reſtitution, les pores reſtent dans l'état d'applatiſſement, où ils

étoient au commencement de la compreſſion. Voilà pourquoi deux boules ſolides de verre, qui ſe ſont choquées en ſens contraires avec ſeize degrez de force, en perdent la ſeiziéme partie.

En finiſſant ce Chapitre, le P. *Maziére* fait remarquer que dans tous les cas poſſibles du choc des Corps à reſſort, le *rapport élaſtique* eſt toûjours égal. C'eſt-à-dire, que quelques degrez de vîteſſe qu'ayent les Corps, ſoit qu'ils ayent des maſſes égales ou inégales, ſoit que l'un ſoit en repos avant le choc, ou qu'ils ſoient tous deux en mouvement, ſoit que leurs mouvemens ſoient égaux ou inégaux, contraires ou non, de quelque eſpéce, de quelque figure que ſoient les Corps, que leurs reſſorts ſoient prompts ou lents, parfaits ou imparfaits; (Voilà à-peu-près tous les cas) dans tous on obſervera le même rapport ſenſible entre la force, avec laquelle les reſſorts des Corps ſe ſeront bandez, & la force avec laquelle ils ſe débanderont. Si une fois deux Corps perdent dans le choc la douziéme partie de leurs forces primitives, toutefois ils la perdront.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

Cette remarque, & la conclusion du Traité qui la suit, n'est qu'un éclaircissement utile à la seconde Partie de la Piéce qui a remporté le prix. L'Auteur ne la perd point de vûë. Malgré l'assurance qu'il donne dans la Préface, que le Traité des petits Tourbillons est indépendant de cette Piéce. Nous regrettons, en finissant comme nous avons fait en commençant l'Extrait du *Traité des petits Tourbillons*, de n'avoir point donné à la Piéce qui a remporté le prix, les éloges, qu'en la lisant nous aurions voulu lui accorder.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

ARTICLE XVI.

CAMILLI EUCHERII DE Quintiis è Societate Jeſus Inarime, ſeu de Balneis Pithæcuſarum Libri ſex Sereniſſimo Luſitaniæ Regi Joanni V. dicati Neapoli. Excudebat felix Moſca. CIↃ. IↃCCXXVI. *In* 8°. *pag.* 320.

LE Marquis de Quintiis Neveu de notre Poëte, & zélé pour la gloire de ſon Oncle, n'a rien négligé pour donner à cet Ouvrage tout le luſtre qu'il méritoit. Le papier, le caractére, la multitude des planches & leur délicateſſe, tout enfin eſt digne du grand Roi, à qui le Poëme eſt dédié. La Dédicace du Marquis eſt en Proſe; celle du Poëte eſt en Vers. On y admirera ſans doute les tranſports de reconnoiſſance & de zéle que la Poëſie lui a inſpirez pour ſon Auguſte Mecène. Si la ſculpture étoit auſſi habile dans l'exécution que l'imagination Poëtique eſt féconde dans l'invention, on verroit aujourd'hui le Mont *Epope* connu dans l'Iſle d'*Iſchia*, dont le Pe-

Digitized by Google

re de Quintiis celebre les bains, changé en une ſtatuë admirable, qui repréſenteroit ſon Héros. Déja même par un ſubit Enthouſiaſme, il prend en main le ciſeau, le roc enchanté par les charmes de la Poëſie s'amollit, le Poëte voit ce Monument du nouveau goût s'achever, il n'a plus qu'à en faire la deſcription.

Par operi rupes : Aſtris quæ proxima reddet,
Quam benè ſydereas raptum ſublime per aries,
Mente caput, divina movens.....
.....ſummoque aſpirat Olympo !
Quam benè magnanimum, natumque ad fortia pectus
Marmoreos inter ſilices manus exprimit ! armis.
Non tamen aut valido loricæ tegmine, non hoc,
Munitum Clypeo cupiam ſeptemplice, vallat,
Namque ſatis, firmatque ſuâ velut Ægide Pallas.
Dextra regat ſceptrum, demiſſa coerceat enſem,
Altera, Paciferoque latus mucrone quieſcat.

Digitized by Google

Sub pedibus jaceat demens diſcordia, rictu
Nec quidquam infrendens, jactiſque in terga colubris
Vana ſuperſtitio latias terat ore catenas.
Poſt ego florenteſque Urbes, atque judica vaſtis
Regna plagis vellem Scalpto ſuper addere Saxo, &c.

Le Pere de Quintiis ayant ſéjourné dans l'Iſle d'*Iſchia* près de Naples pour y prendre les bains, a voulu ſignaler ſa reconnoiſſance par ſix Chants ou Livres, dont le plus court a plus de quinze cens Vers. Dans le premier Livre, il commence en Géographe à décrire la ſituation de cette Iſle; il rapporte les Antiquitez, les noms différens qu'elle a eus dans la ſuite des Siécles, ſes premiers habitans, la nature du terroir, la température du climat, les richeſſes du Païs, & les diverſes ſortes de bains qui s'y trouvent. La Fable ſur l'origine de ces bains chauds pourroit tenir une place parmi les Métamorphoſes d'Ovide.

Le Poëte trop reſſerré dans ſon Iſle

Digitized by Google

en ſort au ſecond Livre, pour faire une longue excurſion en Italie, en Allemagne, en Suiſſe, en Bohême, en Eſpagne, en Grece, en France, &c. Il n'y a dans toutes ces contrées aucune ſource d'eau minérale qui lui échape. Mais toutes doivent ceder à celles qui ont guéri le Poëte.

Queis neque Paſſiacas, explorataſque Provini,
Gallia, Borbonias nec conferat æmula lymphas.
Non mihi Viciacos Arverni aut littoris, aut quos
Regina Arcolio ſtruxit Medicæa ſub alto,
Enumerent fontes; non quos Narbone fluentes;
Lutetiæ referunt toto plaudente Senatu.

Selon la Note ſur les eaux de Narbonne qu'on appelle les Eaux de Balaru, ce *toto plaudente Senatu*, ſignifie que le Médecin a pris dans ſon *approbation* la qualité de Conſeiller du Roi; qualité qui l'a fait paſſer dans l'eſprit du Poëte étranger pour un des Juges.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

du Parlement de Paris. *Illuſtravit D. Vieuſſens Regis Conſiliarius in ſuâ Analyſi, exquo plauſiſſe Senatus Pariſienſis illis dicitur.* On doit ſçavoir gré a notre Auteur du travail qu'il luia coûté pour faire entrer dans des Vers tous les noms de tant de lieux, dont le détail Géographique en Latin comme en François, eſt ſi peu favorable à la Verſification.

Dans le troiſiéme Livre, il devient Philoſophe; il examine à fonds les principes des quatre qualitez des eaux. Il rapporte les ſentimens des Anciens & des Modernes, ſur les cauſes de leur couleur, de leur chaleur, de leur odeur, & de leur goût.

Dans le Livre ſuivant, il traite de la vertu des Bains d'*Iſchia*. Le langage de la Médecine ne le gêne pas plus que celui de la Géographie & de la Philoſophie. L'énumération des maladies, pour leſquelles ces eaux ſont un remède ſpécifique, eſt infinie. Ces eaux ſont ſur tout ſouveraines pour les playes invétérées: Un Vieillard ayant été bleſſé dans une querelle, un bout de l'épée lui étoit reſté entre la huitiéme & la neuviéme côte. Après plus d'un an, ces bains fi-

Digitized by Google

rent ſortir un fer long d'un pied & demi, & large de deux doigts. Un Poëte élevé dans l'Ecole de Salerne, n'auroit pas mieux exprimé les noms, & décrit la Nature de toutes les maladies.

Dans le cinquiéme & le dernier Livre, on apprend comment il faut uſer de ces bains, les précautions avec leſquelles on les prend, le régime qu'il faut garder, les remedes qu'il faut employer pour prévenir les accidens qui arrivent quelquefois aux buveurs. Notre Poëte ne leur interdit point l'uſage du Caffé pendant les eaux, au contraire il leur apprend la maniére de le faire.

On ne doit point être étonné de voir dans cet Ouvrage un grand nombre de mots Grecs Latiniſez. Comme Cumelis, Diapaſma Eutaxia, &c. Le deſſein du P. de *Quintiis* embraſſant des matiéres ſur leſquelles les Poëtes Anciens & Modernes n'ont pas jugé à propos de s'exercer, il a été obligé de faire parler quelques Muſes un langage étranger & barbare.

Les Notes dont la multitude égale & ſurpaſſe même tout le texte, ſont

encore une preuve de la grande érudition de l'Auteur. A la maniére dont il traite ſon ſujet, on voit que le Poëte s'eſt cru obligé de ſçavoir autant que l'Orateur des Dialogues de Ciceron.

Outre la *Table* des matiéres, il y a à la fin de ce Poëme la *Table* de tous les bains dont il eſt parlé dans cet Ouvrage, la *Table* de toutes les maladies dont il eſt fait mention; on en peut compter plus de quatre cens différentes: la *Table* des lieux & des Païs, la *Table* des fictions Poëtiques qui ſe réduiſent à ſept, la *Table* des Auteurs citez, & la *Table* des Deſcriptions Poëtiques: celce-ci eſt une des plus courtes.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

ARTICLE XVII.

*LETTRE DE ***. AU R. P. Louvreleul, Prêtre de la Doctrine Chrétienne, Directeur & Professeur de Théologie Morale au Seminaire de Mende, au sujet des Mémoires Historiques, qu'il a donné sur le Païs de Gevaudan & la ville de Mende.*

MON REVEREND PERE,

Je viens de lire vos *Memoires Historiques sur le Païs de Gevaudan, & sur la ville de Mende, qui en est la Capitale, pour servir au Dictionnaire Universel de la France, imprimé depuis peu à Mende chez la veuve de Jacques Roi.* Et je vous avoüe que j'ai été surpris de trouver dans votre Epître dédicatoire, *que vous ne craignez aucun Censeur solide.* Cette intrépidité si héroïque m'a porté a faire quelques remarques sur votre Ouvrage, ce sera au Public à décider si ma Censure est solide, ou non.

Je veux bien m'en rapporter à vous, *Fevrier* 1728.

Digitized by Google

touchant ce que vous dites des merveilles du *Gevaudan*, que je n'ai point vûës. Je veux même croire qu'on y trouve de veritables perles avec leurs Nacres; qu'on y voit des petites pierres auſſi luiſantes que des Eſcarboucles; qu'il y a une eſpece de noyers qui demeurent ſecs juſqu'a la veille de Saint Jean-Baptiſte, & qui dans l'eſpace d'une nuit, produiſent des feüilles & des fruits : Je ne vous ferai pas une querelle touchant votre four que vous faites ſi grand & ſi vaſte, que le pain que l'on y enfourne, eſt déja cuit, avant qu'on en ait fait le tour. Je vous paſſe toutes ces merveilles, parce que je ſuppoſe qu'un homme de votre Caractére & de votre âge, a écrit toutes ces choſes comme témoin oculaire. Je ne m'arrête pas non plus à certaines Hiſtoires que vous rapportez, & dont quelques-unes ne font honneur ni à votre Patrie, ni aux illuſtres familles qu'elles intereſſent, & que vous auriez dû menager. Je m'attache uniquement à ce que vous dites, dans la ſeconde Partie de vos *Mémoires*, de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de votre Païs.

Vous avancez, page 9. *Qu'il eſt Fevrier 1728.* très-

très-certain que notre ſainte Foi n'a été Prêchée en France que dans le troiſiéme Siécle? Et vous établiſſez cette certitude ſur une Tradition conſtante, & ſur l'autorité de Saint *Gregoire* de Tours, qui dit, que le Pape Saint *Fabien* envoya ſept Evêques en France vers le milieu du troiſiéme Siécle. Mais outre que ce célebre Hiſtorien ne nie pas que la Foi ait été prêchée en France avant la Miſſion de ces ſept Evêques, & qu'il n'y ait eu des Martyrs dans les Gaules avant le milieu du troiſiéme Siécle, vous n'aviez qu'à conſulter Meſſieurs *De Tillemont, Baillet, & Fleury*, & vous y auriez trouvez que Saint *Irenée* a ſouffert le Martyre à Lyon avec pluſieurs autres Fidéles, & que Saint *Andéol* Soudiacre à prêché en Vivarais l'Evangile de Jeſus-Chriſt, qu'il ſcella de ſon ſang. Or ces deux illuſtres Martyrs étoient diſciples de Saint *Polycarpe*, & ils moururent pour la défenſe de la Foi avant le milieu du troiſiéme Siécle. Si vous vous fuſſiez donné la peine de lire quelques pages plus haut les trois Critiques que je viens de nommer, & que vous citez, page cinquiéme, vous

n'auriez pas oſé avancer qu'il *eſt très-certain que notre ſainte Foi n'a été prêchée en France que dans le troiſiéme Siécle.* Cette queſtion a été ſi rebattuë, que je ne m'arrête pas à vous rapporter une foule d'autoritez que vous pourrez trouver dans une infinité d'Auteurs. Le R. P. *Dom Denis de Sainte Marthe* a ramaſſé les plus convaincantes dans la Préface du premier Tome de *la Gaule Chrétienne :* & le R. P. *Sirmond* remarque fort à propos que Saint *Gregoire* de Tours n'a jamais été dans cette erreur, de croire qu'il n'y ait point eu dans les Gaules d'Evêque plus Ancien que les ſept qu'il y fait venir par ordre de *S.* Fabien ſous l'Empire de Déce. Vous n'avez qu'à lire Saint *Gregoire* de Tours lui-même, & la Préface de *Dom Thierri Ruinart* ſur les Ouvrages de ce Saint Archevêque N° 60. Vous ne reſiſterez point à cette nuée de témoins qui aſſurent que l'Evangile à été annoncé à Nos Peres, dès les premiers Siécles.

A la même page neuviéme, après avoir aſſuré qu'il eſt très-certain que notre ſainte Foi n'a été prêchée en France que dans le troiſiéme Siécle, vous

ajoûtez: *Il y a donc lieu de conclurre qu'on a confondu Saint Severian Evêque du Gevaudan avec Severian Evêque de Gabales en Syrie, par l'Equivoque du mot de gabalis: & que Saint Privat eſt l'Apôtre & le premier Evêque du Gevaudan.* En verité, Mon Pere, je ne vois pas que cette concluſion ſuive de vos principes.

Je vous avoüe que je ne voudrois pas ſoutenir opiniatrement que Saint *Severian* ait été le premier Evêque du Gevaudan; mais auſſi je ne voudrois pas ſans preuves m'inſcrire en faux, contre l'Epiſcopat de ce Saint. On en fait l'Office dans tout le Diocèſe de *Mende*: ſon nom eſt reſcrit dans les anciens Catalogues des Evêques du *Gevaudan*. Et pourquoi donc voulez-vous le biffer de ces Catalogues? Souvenez-vous que vous vous êtes flatté dans votre Epître dédicatoire, que tous les Diocéſains de *Mende* liroient votre Livre avec plaiſir. Le pourront-ils, lorſqu'ils verront que vous détruiſez l'antiquité de leur Egliſe. & que vous vous efforcez d'abolir le culte, & la mémoire d'un Saint, dont ils celebrent l'Office depuis un tems immé-

morial ? C'eſt au cinquiéme de Janvier que la Fête eſt marquée dans votre Calendrier, quoiqu'elle ſoit renvoyée au jour ſuivant dans la nouvelle édition de la France Chrétienne, Tom. I. col. 85. peut-être à cauſe que le 25. eſt occupé par l'Office de la Converſion de Saint Paul. Quoiqu'il en ſoit, ces Editeurs de la France Chrétienne n'ont point fait aſſez d'attention, lorſqu'ils ont dit, que Bollandus garde le tacet ſur Saint Severian au 26. de Janvier. Ils n'avoient qu'à ouvrir le ſecond Tome de ce mois, & chercher *le* XXVI. jour, page 690. Ils auroient trouvé ſous le titre *Prætermiſſi*, col. 1. ces paroles, S. *Severianus, gabalitarrus Epiſcopus. Ferrar. de eo egimus* XXV. *Januier.* En effet, on trouve à la page 615. une Diſſertation ſur Saint Severian, dont le précis nous meneroit trop loin.

Pour exclurre ce Saint du nombre de vos Evêques, vous dites, à la Page 8. *Que le Propre des Saints, dont ſe ſert l'Egliſe de Mende, ne dit rien de S. Severian, au lieu qu'il raconte, ſelon une Chronique ſuivie & bien établie, la vie & les miracles de S. Privat, quoiqu'il ait été martyriſé en 262.*

A cela, j'aurai l'honneur de vous répondre, que le Breviaire Romain ne dit rien de Saint *George*, ni de Sainte Marguerite, ni de quelques autres Saints. Voudriez-vous conclurre de là, que Saint *George*, Sainte *Marguerite*, *&c.* ne ſont point Martyrs? Votre conſequence ne ſeroit pas juſte: faites l'application à S. *Severian.*

Vous citez les Actes de Saint *Privat*, mais que portent-ils? On n'y trouve pas ſeulement que ce Saint a ſuccedé dans l'Epiſcopat à Saint *Severian*; mais qu'il a eu pluſieurs autres Prédéceſſeurs. Verſé dans la Théologie que vous profeſſez depuis long-tems, vous ſçavez mieux que moi, qu'il étoit défendu par les Anciens Canons, de placer les Siéges des Evêques dans les Bourgs, & que ſelon l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, on mettoit le Siége Epiſcopal dans les villes. Cependant les Actes de Saint *Privat*, dont vous faites tant de cas, font ſiéger votre prétendu premier Evêque à *Mende*, qui n'étoit alors qu'un petit Bourg, & ils y placent non ſeulement le Siége Epiſcopal, mais encore le tombeau des Evêques qui y avoient reſidé depuis le com-

mencement du Chriſtianiſme. Cette ſeule circonſtance auroit dû vous rendre ſuſpects ces Actes que vous vantez tant.

Votre Chronique *ſuivie & bien établie* ne doit pas être moins ſuſpecte. Vous fixez d'après elle la mort de Saint *Privat* à l'année 262 ; quelques autres Sçavans diſent, que ce Saint fut martyriſé en 265. ou en 268. Si vous voulez qu'on croye votre Chronique mieux établie que la leur, établiſſez-là par de meilleures preuves.

Au reſte, je conviens avec *vous*, mon Pere, que Saint *Privat* eſt le Patron du *Gevaudan*, mais il ne s'enſuit pas, comme vous l'inferez, page 9. qu'il *en ſoit l'Apôtre & le premier Evêque*. Saint *Hilaire* eſt honoré à *Poitiers* comme le patron du Poitou. Sa Fête eſt de precepte dans tout le Diocèſe, & on la celebre avec ſolemnité le 13. de Janvier, quoique ce jour ſoit occupé pour celui de l'Octave de l'Epiphanie, auquel il n'eſt pas permis de faire l'Office d'aucun Saint, non pas même d'un Patron, ni du Titulaire de l'Egliſe. Vous ſçavez mieux que moi ces Rubriques, ayant été ſi long-tems Di-

recteur d'un Seminaire. Cependant, quoique dans le Diocèſe de Poitiers, on ſuive les Rubriques du Breviaire Romain, on y a conſervé celles de l'ancien Breviaire de Poitiers pour la ſolemnité de S. *Hilaire*, qui n'en eſt pourtant pas le premier Evêque. De même dans l'Egliſe de *Lyon*, qui eſt ennemie des nouveautez, le culte de S. *Irenée* eſt plus celebre, que celui de S. *Pothin*, quoique celui-ci en ſoit l'Apôtre & le premier Evêque, & qu'il ſoit d'ailleurs très-illuſtre par ſon Martyre, qui eſt des plus celebres. Je pourrois rapporter pluſieurs autres exemples pour vous convaincre, qu'encore qu'un Evêque ſoit le Patron de ſon Diocèſe, il ne s'enſuit pas qu'il en ſoit l'Apôtre. Tels ſont Saint *Remi* de Reims, S. *Eloy* de Noyon, S. *Germain* d'Auxerre, S. *Faron* de Meaux, &c. Mais cela me meneroit trop loin. Je reviens à vos *Memoires*.

Vous dites, pag. 10. que S. *Hilaire Evêque du Gevaudan aſſiſta au ſecond Concile d'Agde* en 535. J'ai cherché ce Concile dans la Collection des Conciles de France, du R. P. *Sirmond*, & dans celle des Conciles Généraux des

RR. PP. *Labbe* & *Coſſart*, & dans la Collection Royale du P. *Hardouïn*; j'y trouve un Concile tenu à *Agde* en 506. auquel aſſiſta *Optimus*, Diacre, député de *Leonicus*, Evêque du *Gevaudan*; mais je n'y trouve point le ſecond Concile, dont vous parlez. Ayez la bonté de nous indiquer l'endroit, où vous en avez fait la découverte; nos Sçavants vous en ſçauront gré. Je ne vous chicanerai point ſur les dates des fondations du Monaſtere de S. *Sauveur*-lez-Chirac, & du College de S. *Lazarre*, dont vous mettez la premiere en 1060. pag. 12, quoiqu'elle ſoit de l'année 1062. Et la deuxiéme en 1344, pag. 18. quoiqu'elle ſoit fixée en 1334. dans les deux éditions de la France Chrétienne; ces ſortes de fautes peuvent venir de l'Imprimeur, & ne ſont pas d'ailleurs fort intereſſantes; mais voici quelque choſe de plus conſiderable, & je ne ſçai comment vous pourrez vous tirer d'affaires avec les *Limoſins*.

Quoique *Menage* après *Covarruvias*, les ait traitez de *Gavaches*, & qu'ils paroiſſent à ces *Sçavans* plus adroits à manier la truelle que l'épée,

Fevrier 1728.

Digitized by Google

toutefois lorſqu'il s'agit de l'interêt de la Nation, il n'eſt rien qu'ils n'ayent le courage d'entreprendre & d'executer pour le ſoutenir.

Vous ne faites point de façon, pag. 22. de leur enlever le Cardinal Guillaume de *Chanac*, pour le donner à votre Ville *de Mende*? Si vous avez ſur ce point quelque bonne piéce juſtificative, vous avez dû la produire. En attendant, vous nous permettrez de perſiſter dans la croyance où l'on a toûjours été, que ce Prélat étoit Limoſin. Vous n'avez qu'à conſulter *Baluze* dans ſes Notes, ſur la vie des Papes d'Avignon: Et ſi cet Auteur, dont l'exactitude eſt connuë, vous paroit ſuſpect, parce qu'il étoit Limoſin lui-même, Meſſieurs de Sainte-Marthe vous apprendront que Fouques de *Chanac*, élû Evêque d'Orleans en 1334. étoit Limoſin. *Nobilis Lemovicenſis*; que Bertrand de *Chanac*, qui fut ſucceſſivement Archevêque de Bourges, Patriarche de Jéruſalem, Adminiſtrateur de l'Egliſe du Puy, Cardinal, Evêque de Sabine, étoit auſſi Limoſin, ainſi qu'il eſt juſtifié par l'Epitaphe qui ſe voit encore ſur

ſon Tombeau, dans l'Egliſe des Dominiquains d'Avignon.

Outre l'autorité du Docte *Baluze*, & des illuſtres Freres Jumeaux, Meſſieurs de Sainte-Marthe, il y a encore une conjecture très-forte pour établir que Guillaume de *Chanac*, Oncle du Cardinal *Bertrand*, dont je viens de parler, étoit Limoſin; c'eſt qu'il fut élevé dans le Monaſtere de S. *Martial* de Limoges, où après avoir fait profeſſion de la Regle de S. Benoît, il fut élû Chefcier ou Sacriſtain de cette Abbaye.

Vous ajoutez, pag. 23. que ce *Cardinal fut inhumé dans l'Egliſe des Dominiquains d'Avignon en* 1394, outre que votre Chronologie ne quadre pas avec celle du R. P. de *Sainte-Marthe*, qui met cette mort au 30. de Decembre 1383; vous pouvez voir au Tome premier de la *France Chrétienne*, col. 100. que ſes oſſemens furent apportez d'Avignon à Limoges ſa Patrie, où ſon Tombeau en marbre ſe voit encore avec la repreſentation du Cardinal, dans l'Egliſe de Saint Martial, à côté droit du maître Autel; ce qui fortifie notre conjecture.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

Vous dites, à la même page 23. que le Cardinal étoit neveu de Bertrand de *Chanac*, Evêque de Paris, Patriarche d'Alexandrie, décedé à l'âge de cent ans; j'ai cherché ce *Bertrand* dans la liſte des Evêques de cette Capitale du Royaume, & je ne l'y ai point trouvé: vous aurez voulu dire apparemment *Guillaume de Chanac*, qui, ayant été créé Patriarche d'Alexandrie en 1342. ſe démit de l'Evêché de Paris en faveur de Fouques de *Chanac* ſon Neveu; auquel ſucceda Audoin *Alberti*, qui étoit auſſi Limoſin; & ceux qui liſent avec une certaine attention l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, ont pû remarquer, que dès que les *Limoſins* ont été aſſis ſur le Saint Siége, ou inthroniſez dans des Egliſes particulieres, ou introduits dans le Sacré College, ils ont fait voir leur amour pour la Patrie, en s'efforçant de perpetuer leurs Compatriotes dans les Dignitez Eccléſiaſtiques, & de ſe les rendre hereditaires.

Mais pour revenir à Guillaume de *Chanac*, c'eſt lui qui a fondé à Paris, ruë de Biévre, vers la Place *Maubert*, le College de *Chanac*, ou de S. *Mi-*

Digitized by Google

chel, pour des Écoliers Limoſins : nouvelle conjecture que la Maiſon de *Chanac* étoit du Limoſin, & non du *Gevaudan*. J'ajouterai auſſi en paſſant que ce ſont les Seigneurs de *Pompadour* qui nomment aux bourſes de ce College, dont ils ſont reputez Fondateurs, depuis que la Famille de *Chanac*, ſe trouvant ſans Hoirs mâles, s'eſt fonduë en celle de *Pompadour*, par le Mariage de Blanche ou Galiene de *Chanac*, unique & derniere héritiere de cette illuſtre Maiſon, qui épouſa en 1455. Renaud de *Pompadour*.

Vous voyez, mon Pere, que l'amour de la Patrie vous a fait faire un enlevement peu convenable de toute la noble Famille de Chanac ; reſtituez-la au Limoſin : ce Peuple eſt jaloux de l'honneur du Païs.

Page 24. vous mettez dans la liſte des Evêques de *Mende*, Jean d'*Armagnac de l'illuſtre Maiſon des Ducs de ce nom*, & vous ajoutez qu'il prêta ſerment de fidelité au Roi en 1389. D. Denis de Sainte *Marthe*, dit que ce fût au mois de Mai 1387. L'Anachroniſme, de quelle part qu'il vienne, n'eſt pas conſiderable ; mais je n'ai jamais

Digitized by Google

vû dans aucun Hiſtorien, de *Ducs d'Armagnac.* Faites-nous la grace de nous apprendre depuis quel tems la Comté d'*Armagnac* a été érigée en *Duché.*

Page 27. Vous aſſurez que *Claude du Prat étoit fils naturel d'Antoine du Prat Chancelier de France.* Le Pere de Sainte *Marthe*, au premier Tome de la *France Chrétienne*, col. 105, dit qu'il étoit frere de ce Chancelier. Ce qu'il confirme en divers endroits du ſecond Tome, & ſur tout à la col. 100. parmi les piéces : ce Sçavant Benedictin y rapporte l'Extrait que Dom Jacques *Boyer* a fait d'une Enquête qui eſt dans le Chartrier de l'Evêché de Clermont, & qui eſt très-curieuſe. Il y eſt dit que Claude Evêque de *Mende*, Abbé de Mauzac, de Manlieu & de Bourg-Dieu, étoit fils d'Antoine du *Prat*, Seigneur de Veyrieres, qui épouſa deux femmes : la premiere, Jaqueline de *Boyer*, Sœur de Thomas de *Boyer*, Seigneur de Saint Cirgues, Général des Finances du Roi, dont il eut Antoine, qui fut depuis Chancelier de France : la ſeconde fut Jeanne de l'*Aubeſpine*, dont il eut Thomas *du Prat*, Evêque de Clermont. Il eſt certain que *Claude*

Digitized by Google

fut frere d'*Antoine* & de *Thomas*, mais je ne ſçaurois vous aſſurer ſi c'eſt du premier ou du ſecond Mariage. Vous ne ſçauriez encore moins aſſurer, qu'il n'étoit pas fils legitime.

Page 29. Vous faites une faute de moindre conſéquence, & peut-être vient-elle de l'Imprimeur, qui nomme un de vos Evêques, *Charles de Roiſſeau*. Il ſigne lui-même, de *Rouſſeau* dans le propre des Saints du Diocèſe de *Mende*, qui fut imprimé par ſon Ordre en 1619. Vous l'avez tous les jours entre les mains; & je puis vous aſſurer en paſſant, que j'ai vû quantité de pareils Propres dans pluſieurs Diocèſes de ce Royaume, & que je n'en ai point trouvé où il y eût moins de fables & de traits de legendes apocryphes.

Page 49. Vous repetez *que la Ville de* Mende *a donné Guillaume de Chanac au College des Cardinaux... un Evêque à Rodez, nommé Caſton, un autre à Condom, appellé Bernard Allemand, qui fonda la Chapelle de Condom, & fit preſent à l'Egliſe de Mende, dont il avoit été Chanoine, d'une* Figure *d'argent de la tête de Saint Jean Chriſoſtô-*

me, &c. Après ce que j'ai eu l'honneur de vous dire de Guillaume de *Chanac*, il ſeroit inutile de m'arrêter encore à vous prouver que votre Ville ne peut ſe glorifier de lui avoir donné la naiſſance. Pour ce qui eſt de *Gaſton* & non *Caſton, ſurnommé de Cornone*, il fût élû Evêque de *Rodez* le 13. d'Avril 1300. & il mourut le deuxiéme Mars ſuivant. Il legua à la Cathedrale du Puy quelques Rentes ſur les Biens qu'il avoit le long de la Riviere de *Borne*, qui eſt dans le même Diocèſe : ce qui pourroit faire conjecturer qu'il étoit de ce Païs-là, ou du moins qu'il avoit été élevé, ou Chanoine de l'Egliſe du Puy. C'eſt à vous, mon Pere, à prouver qu'il étoit natif de *Mende*, ou du *Gevaudan*, & qu'il s'appelloit *Nicolas Caſton*, comme vous l'aſſurez, page 118. de la premiere Partie de vos Memoires. Et à l'égard de *Bernard Allemand*, ou *Alamand*, nous attendons auſſi des bonnes preuves de votre part, pour croire que la Ville de *Mende* a donné cet Evêque à *Condom*. Vous me permettrez cependant de vous dire qu'il n'a jamais été Chanoine de *Mende* ; car il paroît par l'Acte de ſon Elec-

tion, qu'il étoit Religieux Benedictin à *Condom*, lorſqu'il fût élû, en 1371, Evêque de cette Ville par ſes Confreres. Je ſçai qu'il auroit pû être Chanoine avant que de ſe faire Moine; mais c'eſt à vous à prouver qu'il l'avoit été. Ce qui aura peut-être donné lieu à votre mépriſe, c'eſt qu'après la mort de *Pierre Goalard*, *Evêque de Condom*, notre Bernard élû legitimement par le Chapitre, eût pour Competiteur *Richard*, Préchantre ou Précenteur de la Cathedrale de *Mende*, par la nomination du Pape *Urbain* V. en datte du troiſiéme de Decembre 1371; mais *Baluze* aſſure qu'il n'a jamais ſiégé à Condom. Et c'eſt peut-être ce Richard, qui, ſe voyant obligé de reſter à *Mende*, fonda la Chapelle de *Condom*, & y fit les preſens dont vous faites mention. On ſeroit ce me ſemble, plus en droit de dire que Bernard *Allemand* étoit du Puy, puiſqu'il fonda dans la Cathedrale de cette Ville, l'Office ſolemnel que l'on y fait tous les ans le jour de S. *Michel*, du Rit des *Fêtes annalles*. C'eſt ainſi qu'on appelle les Fêtes de Noël, de Pâques, &c. auſquelles les quatre Chantres Offi-

cient en Mitre. D'ailleurs, il y avoit anciennement au Puy une famille d'*Allemandi*. Pons *Allemandi*, Chanoine du Puy vivoit en 1227. Pheliſe *Allemandi*, étoit Abeſſe de Clara, de l'Ordre de Citeaux, au Diocèſe du Puy en 1560; mais ce ne ſont que des conjectures.

Vous ajoutez à la page 49. que *la Ville de Mende a produit encore Meſſire de Polucrel & de l'Eſtang*, l'un Evêque d'Aleth, & l'autre de Carcaſſonne: comme ces deux Evêques ne ſont pas de vieille datte, on ne vous les diſpute pas. On ſuppoſe que vous avez trouvé de bons memoires pour vous les approprier. Etienne de *Polucrel* étoit fils de Guillaume, Seigneur de Trebeyrot (ce nom reſſent le Gevaudan,) & d'Antoinette de l'Eſtang, Sœur de Chriſtophe de l'Eſtang, auquel il ſucceda dans l'Evêché d'*Aleth*, en 1616. par la tranſlation de ſon Oncle à l'Evêché de *Carcaſſonne*. Ce Chriſtophe étoit de *Brive la Gaillarde*, & je ne crois pas que vous ſoyez d'humeur à faire encore un Procès aux Limoſins pour leur enlever ce Prélat. Il eſt vrai que Meſſieurs de Sainte-

Marthe diſent que Vital de l'Eſtang, neveu & ſucceſſeur de Chriſtophe dans le Siége de l'Egliſe de Carcaſſonne, étoit natif de Mende, & il ne faut pas l'ôter à cette Ville, quoique les Limoſins puiſſent dire qu'il étoit originaire de leur Province.

Mais je vous avoüe, mon R. P. que je ne conçois pas comment vous avez pû leur ravir le Pape *Clement VI.* Vous aſſurez ſans héſiter à la page 117. de votre premiere Partie, que le *Gevaudan a la gloire d'avoir produit deux Papes, Urbain V, & Clement VI, qui, étant de la Maiſon de Canillac, en fit bâtir le Château d'une figure triangulaire ſur une terre fort élevée.* Je ne vous conteſterai point que le Château de Canillac, ait été bâti par Clement VI: je veux croire que vous avez le tître pour le prouver; mais on en a de meilleurs pour prouver que ce Pape n'étoit point de la Maiſon de *Canillac.* Il étoit Limoſin, natif de *Roſiers*, où j'ai vû les ruïnes de ſon Château, qui appartiennent aujourd'hui à M. *Balay* Medecin. Il eſt vrai que les Maiſons de *Canillac* & de *Roſiers* ſont alliées; mais il ne s'enſuit pas que *Pierre Roger*, qui fût en-

ſuite Pape ſous le nom de *Clement VI.* ait été de la Maiſon de *Canillac* : ce ſeroit perdre le tems que de vous citer les Auteurs qui le font Limoſin. Mais après avoir avancé que ce Pape étoit du *Gevaudan*, il y a lieu d'être ſurpris que vous n'ayez pas mis parmi vos Illuſtres, ſon Neveu le Pape *Gregoire XI.* & pluſieurs Cardinaux & Prélats de la Maiſon de *Roſiers* & de *Beaufort*, qui touchoient de plus près à la Maiſon de *Canillac*, ou plûtôt à celle de *Montboiſſier*, que *Clement VI.*

A la même page 117. Vous avancez que *le Gevaudan a donné au Sacré College de la Sainte Egliſe Romaine trois Cardinaux; ſçavoir, Anglicus Grimoard frere d'Urbain V. & Evêque d'Albanie, Jean de Areſis qui fut transferé de l'Evêché de Mende à celui de Langres; Guillaume de Chanac Evêque & bien-faiteur de l'Egliſe de Mende.* Qui de trois en ôte deux, reſte un ſeul que l'on vous laiſſe. C'eſt *Anglicus Grimoard de Griſac*, qui, étant Evêque d'Avignon, fut créé Cardinal en 1366. Vous n'oſeriez revendiquer *Guillaume de Chanac*, après ce que j'ai eu l'honneur de vous dire : Et pour ce qui eſt de *Jean de*

Fevrier 1728.

Areſis, pardon, mon Pere, ſi je vous dis qu'il y a preſque autant de faute, que de mots, dans ce que vous avancez, touchant ce pretendu Cardinal. 1°. tous ceux qui en ont écrit, le nomment de *Arceis*, & non pas de *Areſis*. Je veux que ce ſoit une faute de votre Imprimeuſe; mais il falloit la relever dans votre *Errata*. Les fautes des noms & ſurnoms des Familles ſont plus eſſentielles dans des *Memoires Hiſtoriques*, que celles que vous avez eu ſoin d'y reformer: *Tuer alloit*, *liſez*, *alloit tuer*. Un Lecteur quel qu'il ſoit auroit pû corriger cette tranſpoſition; mais les plus habiles n'ont pas le don de Prophetie pour deviner les veritables noms de Famille. 2°. Jean de *Arceis*, ne fut pas transféré de l'Evêché de *Mende* à celui de *Langres*, il fut d'abord transféré à celui d'*Autun*, d'où il paſſa à celui de *Langres*. On voit ſon Epitaphe dans le Chœur de cette derniere Cathedrale; & vous n'y trouverez pas aſſurément qu'il ſoit originaire du *Gevaudan*, n'y qu'il ait été orné de la pourpre, ni transferé immédiatement de l'Evêché de *Mende* à celui de *Langres*. Vous pouvez voir

Fevrier 1628.

cette Epitaphe dans le ſecond vol. de *Gallia Chriſt.* de Meſſieurs de Sainte-Marthe, fol. *verſo* 657. col. 2.

Je ne veux pourtant pas diſſimuler que l'on trouve dans le *Gallia Purpurata de Frizon*, page 507. *Jean d'Arſi*, créé Cardinal par *Nicolas V.* en 1449; mais celui-là n'a point été Evêque de *Mende*, ni de *Langres*, & ce ſeroit à vous, mon Pere, à prouver qu'il étoit du *Gevaudan*. Frizon dit qu'il étoit Archevêque de *Tarantaiſe*. Meſſieurs de Sainte-Marthe n'en diſent pas un ſeul mot dans le premier vol. de *Gal. Chriſt.* quoiqu'ils ayent pû lire l'Ouvrage de Frizon, qui étoit imprimé près de 20. ans avant le leur.

Page 116. De votre premiere Partie, vous faites, *Saint Veran Apôtre de Cavaillon.* Il eſt vrai que ce Saint Prélat y eſt revéré comme le Patron de la Cathedrale, après la Sainte Vierge; mais il n'eſt pas moins vrai que S. *Genial* eſt le premier Evêque de *Cavaillon*, que nous connoiſſons: on compte quatre Evêques, entre ce premier Paſteur, & *S. Veran*, qui n'en eſt que le ſixiéme, & par conſéquent il n'en peut pas être l'Apôtre. Vous pouvez vous ſou-

venir de ce que je vous ai dit touchant le pretendu Apoſtolat de S. *Privat*, & en faire l'application à S. *Veran*. Si je voulois hazarder des conjectures, je pourrois avancer que S. *Genial*, Diacre de l'Egliſe du *Gevaudan*, qui ſouſcrivit au premier Concile d'*Arles*, en 314. ſe fit tellement eſtimer en Provence, qu'il y fut élû Evêque de *Cavaillon*, environ l'an 322, ce qui donna occaſion à S. *Veran* de ſe retirer dans ce Diocèſe, attiré par les Miracles & par l'odeur des vertus de ſon Compatriote. La vraiſemblance s'y trouve; mais la vraiſemblance n'établit pas un point de fait.

C'eſt encore ſur un fondement ruïneux pour le moins, que vous aſſurez, page 116. *que le Gevaudan a la gloire d'avoir produit S. Firmin, S. Hilaire, S. Frejal, S. Iſlere, qui ont été ſes Evêques, &c.* On ſeroit ravi pour l'honneur de votre Province, & pour le vôtre, que vous euſſiez donné des preuves certaines, ou du moins vraiſemblables de ce que vous avancez. Et ne croyez pas, mon Pere, que je veuille rien dérober à la gloire du *Gevaudan*: au contraire, je voudrois pouvoir con-

Digitized by Google

tribuer à l'augmenter, pourvû que ce ne fut point aux dépens de la vérité: & pour vous convaincre que je ne vous cede point en zéle pour l'honneur de l'Egliſe de Mende, ayez la bonté de vous ſouvenir que vous avez dit, page 118. *Que le Gevaudan n'a mis au jour que ſept Evêques de Mende*; quatre de la Maiſon de *Peyre*, deux de la Famille du *Tournel*, & *Bomparvirgile*.

Vous ne mettez que quatre Evêques de la Maiſon de Peyre, & j'en trouve ſix, que voici.

1. *Aldebert I.* Qui Siégeoit en 1051. & 1062.

2. *Aldebert II.* Neveu du précedent qui vivoit l'an 1109.

3. *Guillaume*, élû en 1187. qui abdiqua l'an 1223. pour aller en Pelerinage viſiter les Saints lieux.

4. *Armand*, ou *Arnaud*, Prevôt de la Cathedrale de *Mende*, lequel après avoir été élû Evêque, renonça à ſon droit, pour le bien de la paix, entre les mains du Pape *Innocent IV*, qui étoit à Lyon, environ l'an 1223.

5. *Aldebert V.* qui occupoit la Chaire de *Mende*, en 1357 & 1361.

6. *Aldebert VI.* Seigneur de Marchaſ.

Digitized by Google

tel, fils d'Aldebert *Aſtorge* dernier Baron de *Peyre*, & d'Iſabeau d'*Agoulſt*, lequel fut élû en 1441, & mourut en 1443.

A ces ſix Evêques, ajoutez:

7. *Albert Lordet*, élû l'an 1331, & qui vivoit encore en 1355.

8. *Pons de la Garde-Guerin*, élû en 1375.

9. *Gui de la Panouze*, élû en 1443.

10. *Antoine de la Panouze*, qui ſucceda à ſon Oncle devenu Archevêque de *Damas*.

Et à ces dix joignez les trois, dont vous faites mention; ſçavoir, *Bompar-virgile*, *Aldebert*, & *Odile* de *Mercœur*; Pour ſept Evêques natifs du *Gevaudan*, vous en trouverez treize, ou du moins douze que perſonne ne peut conteſter au *Gevaudan*: car peut-être auriez-vous ſcrupule d'admettre *Armand* de *Peyre*, parce qu'il n'a pas reçû l'Onction Epiſcopale: toutefois, vous trouverez dans les deux éditions de la *France Chrétienne*, pluſieurs Evêques qui n'ont jamais été Sacrez; & en ce cas-là, vous pourrez compter parmi ceux de *Mende*, *Bernaed d'Apcher*, Chanoine de *Mende* & Doyen du *Puy*,

Fevrier 1728. qui

qui, après avoir été élû Evêque de Mende, environ l'an 1223, abdiqua volontairement pour le bien de la paix; & *Bertrand* de *Cenaret*, Prevôt de *Mende*, qui ayant été élû Canonniquement par le Chapitre, fût obligé de ceder à *Claude Duprat*, nommé par le Roi, en vertu du Concordat. Reprenez vos Evêques que vous laissiez, & rendez ceux que vous aviez enlevez.

Pour les deux Cardinaux que la verité m'a obligé de reprendre sur vous; je n'en trouve qu'un seul Gevaudanois à vous offrir pour l'associer au Cardinal *Anglicus*, c'est *Raimond* de *Canillac*, qui fût revétu de la Pourpre, en 1343. *Frizon* le fait Evêque de S. *Flour*, contre le sentiment du P. de Sainte *Marthe*. Messieurs de Sainte *Marthe* le disent Archevêque de *Toulouse*, quoique *Catel* assure le contraire. *Kahel* dans le premier Tome de l'*Italia Sacra*, au Catalogue des Evêques de *Palestrine*, n. 47. p. 245. de l'Edit de 1644, dit que *Raimond* de *Canillac* a été Abbé de *Conques*, Evêque de S. *Flour*, Archevêque de *Toulouse*; mais il paroit presque hors de doute,

qu'il n'a poſſedé aucune de ces trois Dignitez.

Outre ce Cardinal, Evêque de *Paleſtrine*, je veux, Mon Pere, donner à votre Patrie quatre autres Evêques; ſçavoir, *Pierre de Luc, ou du Luc* (de Luco,) Evêque du *Puy* en Velay, inſigne bien-faiteur de l'Abbaye des *Chambons*, mort environ l'an 1189. *Dieu-Donné de Canillac*, de l'Ordre de Saint Benoît, Evêque de S. *Flour*, qui étoit certainement du *Gevaudan*, quoiqu'on le faſſe Auvergnat dans le ſecond Tome de la nouvelle édition de *Gallia Chriſt.* Pierre de *Canillac*, du même Ordre, Abbé de *Montmajour*, lequel fut ſucceſſivement Evêque de *Maguelonne*, & de S. *Pons*, s'il en faut croire le Pere de *Sainte-Marthe*, Tome I. *Gall. Chriſt.* col. 613. *Aldebert de Peyre*, Seigneur de Marchaſtel & de Beauregard, qui étoit Evêque de *Viviers*, en 1300, Meſſieurs de *Sainte-Marthe* diſent qu'il étoit fils d'Arnaud, Baron de *Peyre*, & Neveu de Guillaume Evêque de *Mende*, & ils le prouvent par le Teſtament que notre Aldebert fit en 1303. *Guillaume*, dont j'ai parlé plus haut fut élû Evêque de *Men-*

Digitized by Google

de, en 1187. Je ſuppoſe qu'il n'avoit alors que 25. ans, en 1300. il auroit eu 128. ans. Il n'y a pas d'apparence qu'Aldebert fut ſon Neveu. Cela nous donneroit un ſeptiéme Evêque de *Mende*, de la Maiſon de *Peyre*, qu'on pourroit placer après *Odile de Tournel*.

Votre Egliſe pourroit ſe glorifier de ce que pluſieurs Prélats ſont ſortis de ſon ſein. En 1053. Bertrand, Archidiacre de l'Egliſe de *Mende* fût élevé à l'Evêché du Puy par la faveur d'Henri I. Roi de France, & du Comte de Toulouſe.

Nous avons vû de nos jours Monſieur Claude de la *Roche-Aimon*, qui étoit auſſi Archidiacre de Mende, remplir dignement le Siége de l'Egliſe du *Puy*. Et nous voyons encore aujourd'hui les Egliſes de *Vabres* & d'*Arras* ſagement gouvernées, l'une par M. *Charles Alexandre le Filleul de la Chapelle*, l'autre par M. *François* de *Baglion* de la *Salle*, qui ont dans l'Egliſe de Mende, les premiers poſtes avec une ſatisfaction & un applaudiſſement général.

Mais comme vous vous attachez uniquement aux Prélats qui ſont iſſus

du *Gevaudan*, vous pourriez, Mon Pere, mettre parmi les illuſtres de votre Patrie, *Euſtorge* de *Canillac*, & *Raimond Lordet*, Abbez de S. Victor de Marſeille ; *Pons* de *Canillac*, *Abbé* de S. Sauveur d'Aniane, *Albert de Molette*, Abbé de la Chaiſe-Dieu, *Raimond de Barjac*, Abbé de Monaſtier-Saint-Chafre, & *Bernard Lordet*, Abbé de Saint Allire-lez-Clermont. Ces ſix ſont Benedictins, de même que *Pierre de Molete*, Abbé de Mazan, de l'Ordre de Citeaux ; les quatre ſuivants étoient Chanoines Reguliers & Abbez de Pebrac, *Armand d'Uſſel*, *Gui de Meironne*, *Hugues & Aſtorg de la Roque* d'Oſcas (*de Rupe canum cornutorum*).

Deux Doyens de la Cathedrale du Puy, *Gui & Guillaume de Château-Neuf de Randon.*

Six Prevôts de la même Egliſe, *Guerin de Château-Neuf de Randon*, *Armand de Peyre*, *Guillaume & Gui d'Apcher*, *& deux Randons du Tournel.*

Trois Abbeſſes de *Bellecombe* de la même Maiſon du Tournel, *Agnès de Verduzun*, Abbeſſe de Saint Pierre de

Blêle, *Guillemette de Peyre*, Abbeſſe de Saint Pierre-des-Chaſſes; *Heraille de Cenaret*, Abbeſſe de Notre-Dame d'Arpajon.

Cinq Abbeſſes de Mercoire, *Emengarde*, *Arzens*, *& Guias de Cenaret*, *Saure de Peyre*, *& Alix de Grezes*, ſans compter Madame de Reverſat de Celetz, qui gouverne aujourd'hui cette Abbaye, l'unique qui ſoit au Diocèſe de Mende, & de laquelle ſont ſorties, *Marie & Loüiſe de Molette Morangies*, Filles de Charles, & de Felicie de Montmorency. Loüiſe eſt à preſſent Abbeſſe de la Seauve-Benite, & *Marie* eſt morte en odeur d'une grande pieté, Abbeſſe de *Belle-Combe*, à laquelle Madame du Chaſtel de Condres à ſuccedé; Toutes ces dignes Abbeſſes ſont du *Gevaudan*.

Vous pouvez, Mon Pere, plus que tout autre allonger ce dénombrement des illuſtres de votre Païs, ayant une parfaite connoiſſance des Familles du *Gevaudan*, que je ne connois que par des Auteurs qui ſont en l'autre monde. D'ailleurs, vous êtes à portée de foüiller dans les Archives de la Province, & d'en éplucher les tîtres.

Au reſte, je ſuis ſurpris que vous n'ayez pas donné la liſte entiere des Evêques de *Mende*, & que vous diſiez, pag. 10. de la ſeconde Partie, que *ſelon l'Hiſtoire Chronologique de la France Chrétienne, les plus illuſtres Prélats après Saint Privat, ſont ceux que vous nommez à la même page 10, & aux ſuivantes.* Ceux qui voudront ſe donner la peine de conſulter les deux éditions de la *France Chrétienne* que vous citez, conviendront que vous avez omis pluſieurs Prélats, qui ne ſont pas moins illuſtres; Tels ſont, *Leonicus*, *Evanthius*, *Agricole*, *Guillaume I*, *Etienne I*, *Mateſredus*, *Guillaume II*, *Etienne II.* de Brioude, *Etienne III*, *Julien*, Cardinal du tître de S. Pierre aux Liens; *P. Card. de S. Praxede*, *Pierre d'Arfeüille*, *Pierre Gerard*, Neveu du Pape Urbain V. *Guillaume de Bois-Ratier*, *Pierre de Saluces*, *Ramnoul de Peruſte d Eſcars*, Charles de *Piſſeleu*, *Renaud de Beaune*, & pluſieurs encore, dont vous trouverez l'Hiſtoire, dans l'une & dans l'autre édition de la *France Chrétienne.*

A..... le 15. Octobre 1726.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

ARTICLE XIX.

THEOLOGIE PHYSIQUE OU Démonſtration de l'Exiſtence & des Attributs de Dieu, tirée des Oeuvres de la Création, accompagnée d'un grand nombre de Remarques & d'Obſervations curieuſes. Par Guill. Derham Recteur d'Upminſter, & Membre de la Société Royale. Traduite de l'Anglois, à Rotterdam, chez J. Daniel Bréman. In 8°. pagg. 626. ſans compter les Préfaces, les Planches & une Analyſe du Livre.

Toute la Nature publie l'Exiſtence & les attributs de Dieu, & l'on ne ſçauroit trop applaudir à ceux qui ont ſoin de récueïllir juſqu'aux moindres traits auſquels il a voulu qu'on reconnût ſa ſageſſe & ſa Puiſſance infinie. L'Ouvrage du Sçavant Anglois n'eſt pas une ſimple compilation. C'eſt un Extrait de tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus exquis dans la ſaine Phyſique, c'eſt-à-dire, dans l'Hiſtoire de la Nature. L'Auteur y paroît auſſi judicieux que profond; & ce qui eſt

Digitized by Google

aſſez rare, fort impartial. Car à la réſerve d'un petit nombre de traits qui lui échapent en faveur de la Religion & de la Philoſophie qui dominent en Angleterre, il eſt dans tout le reſte d'une modération qui peut ſervir de modéle.

Cet Ouvrage eſt un compoſé de petits diſcours fort abrégez ſur les merveilles de la Nature, avec un grand nombre de Remarques & plus étenduës, & infiniment plus curieuſes que le Texte. C'eſt le même Auteur qui a fait le Texte & les Remarques, dont voici le précis.

M. *Berham* traite d'abord du Globe Terreſtre. Le premier Livre roule ſur les Ouvrages extérieurs de la Terre, ſur l'Atmoſphere, la Lumiere, & la Gravité. L'*Atmoſphere* eſt un grand ſujet d'admiration pour l'Auteur, & pour tous ceux qui réfléchiſſent attentivement ſur ſes uſages ſans nombre, dont le principal & celui auquel il nous eſt le moins permis d'être inſenſibles, eſt la reſpiration & la vie, dont nous y joüiſſons avec tous les Animaux. Les vents, les nuages, & les pluyes ſont évidemment dans les

mains de l'Être ſuprême qui les gouverne, quelquefois un ſujet de terreur pour l'homme rebelle, le plus ſouvent une reſſource pour l'homme foible & indigent, & toûjours une preuve ſans réplique de l'Exiſtence & de la ſupériorité abſoluë de cet Être tout-puiſſant.

La *Lumiere*, dont l'éclat nous affranchit des horreurs de la Mort, & dont la chaleur ranime ſans ceſſe le germe de vie que nous portons dans notre ſein; cette lumiere jette un eſprit attentif dans la plus haute admiration des merveilles du Créateur. La rapidité ſeule, qui en tranſmet en peu de minutes l'impreſſion depuis le Soleil juſqu'à notre œil, paſſe celle de tous les mouvemens les plus vifs qui nous environnent. Le ſon eſt bien rapide, & un vent qui en auroit la celerité, reverſeroit non les Villes & les Forêts, mais les Rochers & les Montagnes: & cependant une lumiere qui n'auroit que la viteſſe du ſon, ſeroit dix-ſept ans & demi à parvenir depuis le Soleil juſqu'à nous. Avons-nous de mouvement ſenſible plus rapide que celui d'un Boulet de Canon? Si

la lumiere ne l'étoit pas davantage, il nous faudroit 32. ans & demi pour voir le Soleil après qu'il s'eſt élevé ſur l'horizon. Comment donc l'œil, dont la ſubſtance eſt ſi fragile, dont le ſentiment eſt ſi délicat, ſoutient-il ſans peine, ſans effort, & avec plaiſir, une impreſſion ſi vive & ſi bruſque? Ceux qui ne connoiſſent point l'œil, ont bien dequoi s'étonner de le voir ſi inaltérable; mais ceux qui le connoiſſent, qui connoiſſent les ménagemens infinis qui éclatent dans ſa ſtructure, admirent d'autant plus qu'ils le ſont avec plus d'intelligence.

L'Article de la *Gravité* ſe ſent un peu de l'Attraction Neutonienne, & n'eſt pas peut-être le plus intéreſſant de cet Ouvrage. Le ſecond Livre traite du *Globe Terreſtre* en général, c'eſt-à-dire, de ſa figure, de ſa groſſeur, de ſon mouvement, de ſa place dans le Ciel, de la diſtribution des Terres & des Eaux, &c. L'Auteur réfute ſolidement le Docteur *Burnet*, qui a la hardieſſe de controller la Providence ſur le deſordre qu'il prétend qui régne ſur tout le Globe Terreſtre. M. *Derham* dit qu'*on ſe trompe, ſi l'on croit*

que ces idées s'accordent avec la créance d'un Dieu, & sur tout d'un Dieu Créateur & Conservateur du monde. Mais supposons, ajoûte-t'il, *que le Globe Terrestre fût une masse aussi grossiere & aussi défectueuse qu'on prétend. N'est-il pas assez bien fait pour un monde pécheur & criminel ?* Car dans le fond, l'extérieur de la Terre est plein de merveilles; & si tant & de si grandes beautez sont mêlées de quelques legeres imperfections, il ne faut pas raisonner beaucoup pour comprendre que c'est la Justice de Dieu qui nous dérobe quelques traits de sa bonté pour punir notre propre injustice.

Les vapeurs dont les Isles, en particulier l'Ecosse & l'Irlande, sont inondées pendant l'Hyver, à cause des Mers qui les environnent, y temperent beaucoup le froid, & l'Hyver de 1709. n'y eut rien d'extraordinaire. M. *Derham* ne croit pas que ces vapeurs soient élevées par l'action du Soleil, puisqu'il ne s'en éleve jamais tant qu'en Hyver, mais par les feux souterrains auxquels cet Auteur attribuë aussi la chaleur des caves & des autres souterrains, pendant que l'exté-

rieur de la Terre eſt le plus froid. Ceux qui expliquent tout cela par des mélanges de ſoufres & de parties ferrugineuſes, ſont plus Chymiſtes que Phyſiciens. L'Auteur n'eſt pas non plus pour le ſyſtême ſuperficiel des ſources cauſées par les pluyes; & les fait toutes venir de la Mer par filtration ou par attraction; il eût pu dire par l'action de ces feux ſouterrains.

Le troiſiéme Livre traite du Globe Terreſtre en particulier, des Terroirs différens, des couches de Terre, des Cavernes, & des Volcans des Montagnes & des Vallées. L'Auteur ne doute pas que les métaux & tous les mineraux ne croiſſent continuellement, & ne ſe renouvellent dans leurs matrices propres, comme les Plantes & les Animaux: il en rapporte bien des témoignages. Il remarque que les lits, où coulent les eaux ſouterraines, ſont revétus de pierres, & comme d'une bonne maçonnerie, qui marque bien la régularité de l'organiſation de la Terre, & les vûës de la Providence.

Une contradiction fort ordinaire à ceux qui ſont préoccupez d'un faux ſyſtême, & où l'Auteur donne com-

me les autres, c'eſt de prétendre que dans la Terre on trouve les matieres minérales rangées par couches ſelon les loix de leur peſanteur; ce qu'on ne peut ſoutenir qu'en faiſant voir que tout l'or terreſtre eſt au centre, que le plomb eſt au-deſſus, le fer ſur le plomb, & qu'enfin toute l'eau ſurnage toute la Terre, & tout l'air ſurnage toute l'eau. Or, de l'aveu de tous les Auteurs, de tous les hommes, & de M. Derham, cela eſt trés-poſitivement faux; puiſque, ſelon lui, on trouve en quelques endroits citez, pour prouver la Loi dominante de la Gravité, 1°. de la marne, 2°. de la pierre, 3°. du fer, 4°. du charbon, 5°. du ſable, de la craye, &c. 6°. encore du charbon, &c.

Le quatriéme Livre qui traite des *Animaux*, eſt un des plus curieux de cet Ouvrage. C'eſt la partie de l'Hiſtoire naturelle que l'Auteur paroît le mieux poſſéder. Il parcourt d'abord les cinq ſens des Animaux. Sur l'œil, il confirme que les taupes en ont; que le Cameleon tourne ſes yeux en même tems vers divers endroits tout oppoſez; que les chats voyent pendant la nuit; que des hommes mêmes, après

avoir bû, ou dans les accès de la fiévre ou de la colere, liſent dans les ténebres. Il cite là-deſſus *Willis*, *Briggs*, *Pline*, &c. Il ne doute pas lui-même que la taupe ne voye ſous terre; & il conjecture qu'elle n'a les yeux ſi petits, qu'afin qu'étant plus globuleux, ils ramaſſent mieux le peu de lumiere qui régne dans les endroits les plus ſombres.

Au ſujet de l'oüie, il eſt fait mention de gens ſourds qui entendent par les yeux en voyant le mouvement des lêvres de ceux qui leur parlent: le plus ſurprenant, & qui n'en paroît pas moins digne d'être cru, eſt le récit d'une fille ſourde, qui entendoit ſa ſœur en lui mettant la main ſur la bouche, après l'avoir interrogée à ſa maniere. Il n'y a que ceux qui n'ont nulle vraye teinture de Phyſique, qui ignorent l'Analogie parfaite qui eſt entre tous nos ſens, & particuliérement entre les oreilles & les yeux.

Sur la Trompette parlante M. *Derham* convient en propres termes, que quoiqu'on en attribuë communément l'invention au *Chevalier Morland*, *elle appartient plus vraiſemblablement à*

Kircher. Il rapporte mille ſingularitez ſur le ſon & ſur les autres objets de nos ſens. Entre autres, il aſſure d'après *Grimaldi* & d'autres bons Auteurs, qu'il y a des gens qui jugent des couleurs par le tact, quoiqu'en diſent ceux qui n'ont que des yeux pour en juger.

Sur la reſpiration, il parle de diverſes expériences faites d'un chien étranglé, qu'on a enſuite ranimé, & alternativement étranglé, & ranimé pluſieurs fois, en ſouflant dans ſa trachée artère.

Le mouvement & les différentes demeures des animaux fourniſſent à M. *Derham* bien des merveilles, pour rendre l'Exiſtence & les Attributs de Dieu ſenſibles aux plus incredules. Les diverſitez infinies ſur tout qui régnent dans tout cela, démontrent avec la derniere évidence l'illuſion des Loix toutes méchaniques de la Phyſique ou du Spinoſiſme moderne, & l'exiſtence d'un ſyſtême de liberté ſouveraine, qui va au même but par mille voyes différentes.

L'Equilibre conſervé dans le nombre des animaux, afin que l'un ne pré-

vale point à l'autre, & que la Terre en ait à peu près en tout tems tout ce qu'elle en peut entretenir, eſt un morceau bien traité par l'Auteur. Pour cette fin, dit-il, le Créateur a aſſigné à la vie de chaque créature une durée convenable; il a fixé la multiplication de chaque eſpece à un certain nombre plus ou moins grand, ſelon l'utilité qu'elle apporte au monde. La vie de quelques animaux eſt très-longue; mais ils ſe multiplient très-lentement: par exemple, le *Condore*, qui eſt un oiſeau prodigieux en force & en voracité, juſqu'à attaquer les Bœufs & à enlever les hommes, eſt aſſez rare, même au Perou & au Chily où on le trouve. Selon les obſervations & les ſupputations faites en Angleterre & ailleurs, chaque mariage produit régulierement quatre enfans, deux mâles & deux femelles; mais le nombre des mâles paſſe communément un peu celui des femelles; ce qui fait voir la ſageſſe de la Loi Chrétienne qui défend la Polygamie.

Le Chapitre de la nourriture des animaux eſt plein d'un détail exquis. C'eſt une merveille de la Providence.

qu'autant qu'il y a d'animaux ſur la terre, dans l'air, dans l'eau, d'animaux de toutes les tailles, de tous les tempérammens, de tous les naturels, & en quelque ſorte de tous les goûts; autant il y ait d'alimens, & d'alimens naturels, qui ſemblent n'être préparez que pour eux, malgré une infinité d'autres uſages auſquels on peut les faire ſervir: & il n'eſt pas moins merveilleux qu'autant qu'il y a d'alimens, autant qu'il y a de feüilles & de brins d'herbe, autant il y ait d'animaux faits pour en uſer. Quelle diverſité dans les organes & dans les procédez, dont chacun de ces animaux vont au même but de ſe nourrir & de ſe renouveller ſans ceſſe: les uns ſe ſervent de bec, les autres d'ongles, d'autres de dents: celui-là dévore, celui-ci mâche, un autre ſuce, un autre léche, tous vivent également! Quelle ſageſſe, dit M. *Derham!* mais quelle liberté, ajoûterons-nous! Quelle indépendance dans l'Auteur ſuprême, de tant de méchaniſmes divers! Il faut avoüer que *Spinoſa* avoit une connoiſſance ſuperficielle de la Nature. Ceux qui ne ſont pas Géométres vantent ſon eſprit géométri-

que : il en avoit au moins la ſéchereſſe & la ſterilité incapable d'embraſſer une multiplicité de vûës que les yeux ſeuls donnent à quiconque n'a point un cœur corrompu.

Il y a dans le détail de l'Hiſtoire des animaux, & même en général de l'Hiſtoire Naturelle, des ſingularitez qui démontrent évidemment une Providence ſupérieure à toute notre induſtrie. Souvent on voit réünies dans le même ſujet les qualitez que nous aurions cru les plus inalliables. Par exemple, les animaux carnaciers, comme les Loups, ſont ceux qui ſouffrent le plus long-tems la faim. Ils ſe nourriſſent à proportion de ce qu'ils ont ; peu leur ſuffit, beaucoup ne leur eſt point trop. On remarque la même choſe dans les Sauvages. M. Derham croit les hommes en général capables d'une très-grande diéte, & il cite des exemples de gens qui ont vécu les ſemaines & les mois ſans rien prendre.

Les Chapitres du vétement, des habitations des animaux, de leur maniere de ſe conſerver & de ſe défendre, ſont pleins auſſi d'un détail choiſi. L'Auteur n'oublie pas la belle réflexion

de *Galien* qui dit : "ſi l'homme étoit "
né avec des armes naturelles, il n'au- "
roit eu que celles-là à ſa diſpoſition. "
S'il avoit reçû un ſeul art de la Natu- "
re, il auroit été privé des autres. Mais "
comme il lui étoit plus avantageux "
de ſe ſervir de toutes les armes, & "
de tous les arts, la Nature ne l'a aſ- "
ſervi à aucun en particulier ".

Ceux qui trouvent l'homme bien malheureux d'être né nud, ſans vétemens, ſans armes, ſans défenſe, ne prennent pas garde que de tous les animaux il eſt le mieux partagé. Aux uns l'art divin a donné des plumes & des aîles, aux autres du poil & un Duvet. Il a hériſſé l'un d'écailles, l'autre de picquans, celui-ci de griffes, celui-là, &c. A l'homme, Dieu a en quelque ſorte donné ſon art même. Avec cet art, tous les vétemens, toutes les nourritures, toutes les armes, toutes les induſtries ſont pour lui. Il dépoüille quand il veut, l'Ours & le Tygre même de leur peau, pour s'en revétir. Ce qu'il y a de plus exquis parmi les animaux de tous les Elémens lui ſert de pâture. A lui ſeul eſt reſervé d'amollir & de plier le fer même pour ſes

uſages. Celui qui, pour ſe mocquer des François, peignit toutes les Nations d'un côté avec leurs habits ordinaires, & le François ſeul tout nud, avec de l'étoffe devant lui & des ciſeaux à la main, a fait une cruelle injure à tous les autres, lorſqu'il n'a peint que le François en homme.

M. *Derham*, loin de traiter de fable la propriété qu'a le Cameleon de prendre la couleur des choſes qui l'environnent, cite d'autres animaux qui ont la même vertu : il remarque même que la plûpart des Inſectes, ſur tout des Chenilles, prennent la couleur des lieux qu'ils habitent. D'autres troublent l'eau pour s'y rendre inviſibles : la Séche la rend toute noire comme de l'encre. Ce n'eſt plus un fait équivoque que la Salamandre éteint le feu dans lequel on la jette. Le Chevalier *Corvini* en jetta une à pluſieurs repriſes ſur les charbons embraſez; pendant deux heures elle s'en garantit, au moyen d'une liqueur épaiſſe & glaireuſe qu'elle vomiſſoit ſur les charbons; & après cette épreuve, elle ſurvécut encore neuf mois. Il y a bien des animaux, volatiles & autres, qui

Digitized by Google

pour ſe garantir infectent ceux qui les ſuivent de près.

M. *Ray* remarque qu'il eſt au pouvoir des Poules de pondre plus ou moins d'œufs. Elles en pondent en effet plus, lorſqu'on a ſoin de les leur ôter, que ſi on les laiſſoit. L'Ephémére ne vit que cinq heures, & l'on diroit qu'il ne naît que pour ſe perpétuer; car c'eſt tout ce qui l'occupe pendant ce court eſpace de vie. Le *Docteur Liſter* a auſſi vû pondre 19. œufs à une Hirondelle, à qui il avoit ſoin de les enlever à meſure.

Notre Auteur vient enſuite aux diverſes claſſes des Animaux. Le cinquiéme Livre roule ſur l'homme, & d'abord ſur l'ame, & ſur les inventions humaines. S'il l'en faut croire, la Géométrie & en particulier la Quadrature du Cercle, n'a pas fait de grands progrès hors de l'Angleterre, ſur tout avant le célebre M. *Newton*, qui effectivement a porté les choſes plus loin que les autres, ſans doute parce qu'il a été le dernier. Car *Archiméde*, *Gregoire de S. Vincent*, *Fermat*, *Deſcartes*, *Leibnitz*, peuvent avoir place dans ce morceau de l'Hiſtoire des Découvertes.

Digitized by Google

Un ſentiment tout-à-fait pieux, que M. *Derham* appuye de toute ſa force, c'eſt que tous nos talens les plus naturels & les plus ſimples, ſont un don ſpécial de la Providence. Rien n'eſt plus ſolide que ce ſentiment, & la maniere dont l'Auteur le traite. Ceux qui donnent de ſi grands priviléges à la Nature & à ſes loix mécaniques, & qui rapportent à des arrangemens d'organes & de fibres, le plus ou le moins d'eſprit, le plus ou le moins de diſpoſition même à la vertu, parlent d'une choſe qu'aſſurément ils n'ont jamais vérifiée, & qu'ils ne vérifieront jamais. Notre Auteur parle d'après l'Ecriture, dont il cite un grand nombre de Paſſages aſſez formels.

M. *Derham* parle enſuite du Corps humain, de ſa poſture droite, de ſa figure, de ſa taille, de ſa ſtructure, de la ſituation de ſes parties, de la ſympathie de ſes parties, & enfin des variétez qui régnent dans les traits des viſages, dans le ſon de la voix, & dans l'Ecriture; ſurquoi il dit: " ſi le corps " de l'homme avoit été fait ſur quel- " que modéle preſcrit par les Athées,

ou par quelque autre voye que la « puiſſance du ſouverain Être; on n'au- « roit jamais vû cette variété ſi ſage- « ment ordonnée ». Les viſages des hommes ſeroient tous ſemblables, & paroîtroient jettez en même moule, &c. Cet Auteur trouve, & il y a effectivement un grand avantage pour la ſociété, que chacun puiſſe être reconnu à ſon viſage, à ſon ton de voix, & juſqu'aux traits de ſon écriture. Quelle foule d'inconvéniens, ſi tout cela ſe reſſembloit!

Dans le ſixiéme Livre, il examine les Quadrupédes. Leur poſture inclinée, leur tête, leur col, leur eſtomac, leur cœur, la diſtribution de leurs nerfs, lui fourniſſent les plus beaux détails. Il fait fort valoir la belle obſervation de *Willis*, qui a remarqué que dans l'homme le *Plexus intercoſtal* envoye beaucoup de nerfs au cœur & au cerveau, & de l'un à l'autre : au lieu que dans les bêtes cette communication du cœur & du cerveau eſt fort petite : *Willis* l'a même trouvée fort petite dans un homme imbecile; ce qui fournit à ces Auteurs les plus ſolides réfléxions ſur la ſupériorité de

l'homme à l'égard de la bête brute.

Le ſeptiéme Livre eſt ſur les oiſeaux. Leur figure aiguë pardevant facilite le vol : rien de mieux ajuſté pour ce vol, que leurs plumes légeres, & qui en ſe raréfiant un peu, font un grand volume : elles ſont couchées en arriere ; elles ſont diſtribuées de façon que l'oiſeau eſt toûjours en équilibre lorſqu'il vole, ce qu'il ne pourroit faire s'il y avoit la moindre inégalité. Les aîles ſont placées au centre de gravité comme le point de ſuſpenſion de la balance la plus exacte. *L'aîle, ſoit* étenduë, ſoit repliée, a toûjours une figure réguliere & décente. La queuë ſert de gouvernail, & ſur tout de contre-poids. Au ſujet du changement de demeure des oiſeaux, entre mille traits ſinguliers que rapporte Notre Auteur, il confirme ce que de beaux eſprits avoient traité de fable dans *Kircher*, que les Hirondelles paſſent l'Hyver ramaſſées en pelotons ſous la glace au fond des Etangs, des Marais, & des Mers. Il en cite de ſi bons garans & en ſi grand nombre, qu'il faut être tout-à-fait bel eſprit pour continuer d'en douter.

Fevrier 1728. Le

Le huitiéme Livre, qui traite des Insectes, ne dégenere pas de la beauté des autres. M. *Derham* confirme par ses propres Observations celles des Docteurs *Hulse* & *Lister*, qui assurent que les araignées se suspendent en l'air, & volent en quelque sorte en élançant leurs toiles. Il dit positivement qu'ayant vû un jour l'air tout plein de toiles d'arraignées, il eut la curiosité de monter au plus haut clocher de la Cathédrale d'Yorck, & qu'il eut la satisfaction de voir de ces toiles beaucoup plus élevées, dont il en tomboit de tems en tems quelqu'une, qui s'attachoit aux crenaux de la Tour, &c. La sagacité des Insectes, pour se garantir du froid de l'Hyver, est une chose où éclate le plus la Providence. Quelques-uns comme les fourmis, font leurs provisions : la plûpart passent l'Hyver sans manger, plusieurs au fond de l'eau comme les Hirondelles. M. *Derham* confirme la génération du moucheron telle que *Pline* la rapporte. Ce sont encore les beaux esprits, qui, sans rien examiner, ont eu droit de traiter *Pline* de menteur. Ce qu'il y a de singulier, c'est

que le moucheron, avant que d'être au point où nous le voyons, change quatre ou cinq fois de couleur, de figure, & preſque de nature, ayant tantôt des nageoires, tantôt des aîles, &c.

Le neuviéme Livre eſt ſur les reptiles & les animaux aquatiques. Un autre trait merveilleux rapporté par *Kircher* & adopté par notre ſçavant & judicieux Auteur, d'après *Olaüs Vormius*, eſt la grotte aux ſerpens de *Bracciano*. Selon ces Auteurs, on met les malades dans cette grotte : les vapeurs dont elle eſt remplie, les font ſuer, les épuiſent, les endorment. Pendant ce tems-là, il ſort des ſerpens de quelque trou voiſin, leſquels ſerpens viennent lécher la ſueur des malades, & achever leur guériſon.

Le dixiéme Livre, qui traite des Plantes, ſurpaſſe tous les autres pour l'étenduë, la ſingularité, & le choix du détail. Selon l'Auteur, la plûpart des fleurs & des duvets des Plantes s'épanoüiſſent au Soleil, & ſe referment la nuit, ſur tout au commencement, lorſque la graine eſt encore tendre. La maniere dont la Providen-

ce a pourvû à la perpétuité des Plantes, eſt auſſi merveilleuſe qu'elle eſt diverſifiée. La Capſule s'ouvre, & les graines ſe répandent, mais fort diverſement. Celles qui demandent un terroir particulier, tombent autour de la Plante qui les a portées, & elles ont ſouvent des crochets qui les empêchent d'être emportées trop loin par le vent. Pluſieurs ont des aîles ou des plumes, & c'eſt le vent qui les ſéme. Mais rien n'eſt plus merveilleux que les Capſules élaſtiques, qui, en s'ouvrant, dardent leurs graines tout autour comme l'ozeille ſauvage, la langue de Cerf, la Perſicaire âcre ou ſiliqueuſe, la Cardamine, la Gentianelle de la Jamaïque.

Le onziéme Livre eſt tout moral; il roule uniquement ſur les conſéquences pratiques qu'on peut tirer des Livres précédens: ces conſéquences ſont bien ſimples & bien naturelles; 1°. que les Œuvres de Dieu ſont grandes & excellentes; 2°. que l'on doit méditer ſur les Œuvres de Dieu, & que cette étude eſt très-loüable; 3°. que les Œuvres de Dieu ſont ſenſibles aux yeux de tout le monde, & qu'ainſi

l'infidélité eſt déraiſonnable. Enfin, cet Ouvrage eſt excellent : il paroît fait avec plus de goût & de diſcernement, que celui de *Niewentiit*, dont nous avons rendu compte il n'y a pas long-tems dans ces Mémoires. Ils vont au même but : celui de M. *Derham* eſt plus précis & plus rempli. Il y a plus d'Hiſtoires & de faits dans celui-ci, plus de ſyſtêmes & d'hypothèſes dans celui-là. Mais quoique celui de l'Anglois l'emporte ſur celui du Hollandois, ce n'eſt pas à dire que celui du Hollandois ne ſoit un bon Livre de Phyſique & de Théologie naturelle. Les concluſions Théologiques & Morales y ſont même plus dévelopées, & renduës plus ſenſibles.

Fevrier 1728.

ARTICLE XX.

HISTOIRE DES REVOLUTIONS des Païs-Bas depuis l'an 1559. juſqu'à l'an 1584. 2. Tomes in 12. A Paris, chez Briaſſon, rue S. Jacques, à la Science 1727. 1er Tome. pagg. 307. 2^d^. Tome pagg. 272. y compris la Table & le Catalogue des Livres qui ſe trouvent chez Briaſſon.

CEtte Hiſtoire eſt fort abrégée. Elle contient en racourci la premiere Décade de *Strada*, & quelques Livres de la ſeconde, les quatre premiers Livres des Annales de *Grotius*, une partie de l'Hiſtoire du Cardinal *Bentivoglio*, &c. L'Auteur dit qu'outre ces grandes ſources où il a puiſé, il a encore conſulté les Relations du tems, écrites par des témoins & des contemporains, d'où il a tiré quelques Piéces originales, qu'il eſtime avec raiſon plus capables de faire connoître le génie du ſiécle dont il parle, que les Réflexions des Ecrivains poſtérieurs. En effet, l'Auteur n'omet rien des Actes qu'il a pû trouver, tels, par

exemple, que celui de la Proſcription du Prince d'Orange, ſa juſtification par les Etats Généraux, & ſon Manifeſte qui n'eſt pas la Piéce la moins curieuſe ; ſans compter pluſieurs autres Piéces ſemblables, que les Hiſtoires générales ont ſeulement citées. Il fait encore uſage des dépêches que *Strada* avoit vûës dans les Archives de la Maiſon Farnèſe. C'eſt ce qui rend plus intéreſſant ou du moins plus intélligible le morceau du Gouvernement de Marguerite de Parme & de ſon *fils*, où l'on voit diſtinctement, *comme dit* l'Auteur, la correſpondance de la Cour de Bruxelles avec la Cour d'Eſpagne ; au lieu que dans celui du Duc d'Albe, du Grand Commandeur, & de D. Juan, on n'apperçoit guéres de détail ſecret ; parce que nul Ecrivain n'a vû les dépêches qu'ils envoyoient en Eſpagne, ni celles qu'ils en recevoient.

Le choix que l'Auteur fait des grands événemens, & de la fleur des autres qu'il indique plûtôt qu'il ne les raconte, rend ſa Narration plus rapide, & comme nouvelle : c'eſt ce qu'ont eu en vûë ceux qui nous ont donné des Hiſ-

toires ſous le tître de *Révolutions*. Dans celle-ci, on fait profeſſion d'éviter la partialité qu'on a reprochée aux Ecrivains de diverſes Religions, & de différens Païs : c'eſt-à-dire, qu'on a modifié les uns par les autres.

Il ſeroit aſſez inutile de mettre ici ſous les yeux un crayon des Guerres de la Flandre. Nous ne dirions que ce qui eſt déja fort connu par le moyen des Illuſtres Ecrivains qu'on a nommez. On verroit la Politique de *Philippe* II. bien différente de celle de *Charles-Quint*, perdre de vaſtes Etats par un zéle mal placé, & ſe ſervir, contre ſes propres intérêts, du même art qu'il ſçavoit ſi utilement employer pour fomenter les troubles dans les Etats voiſins. « Rien n'eſt plus admirable, « dit l'Auteur, dans la vie de Charles-Quint, que la diverſité de caracteres qu'il ſçavoit prendre ſelon « les occaſions. Il ne paroiſſoit pas le « même homme en Eſpagne & en « Flandre, en Allemagne & en Italie. « Il n'avoit dans ces divers Païs, ni les « mêmes manieres d'agir, ni les mêmes « principes de Gouvernement ; & par- « là il s'étoit rendu l'Idole de ſes Peu- «

» ples. Il s'en falloit bien que Philip-
» pe ſon fils eût des talens auſſi ra-
» res & auſſi néceſſaires. Accoûtumé
» dès l'enfance aux manieres Eſpagno-
» les, il s'étoit en quelque ſorte ap-
» proprié tous les défauts de cette Na-
» tion, qui étoient devenus en lui des
» défauts perſonnels. Une politique
» ſombre, un abord difficile, une fier-
» té auſtere le rendoient peu propre à
» vivre autre part qu'en Eſpagne ».
C'eſt en effet à ſon caractere inflexible, myſtérieux, & hautain envers un Peuple qu'il eſt dangereux de mépriſer & d'irriter, qu'on peut imputer cette affreuſe Révolution.

On verroit, par exemple, ſous le Gouvernement de *Marguerite* de Parme, la diviſion du Conſeil de Bruxelles, non ſeulement dévoiler au Peuple le myſtere du Gouvernement (choſe pernicieuſe!) mais encore animer par ſa foibleſſe les héréſies naiſſantes, à faire des éclats qu'on ne réprimoit point; & fournir au mécontentement du Prince d'Orange des prétextes, pour commencer l'ébauche du grand projet qu'il ſe mit peu-à-peu en tête, & qu'il exécuta depuis. Tout grand gé-

nie qu'il étoit, il ne pouvoit ſans témérité porter ſes vûës juſques-là. Mais il il s'y trouva inſenſiblement entraîné par la ſuite des affaires : de ſorte qu'il eſt vrai de dire que les événemens formerent preſque d'eux-mêmes le projet & l'exécution.

On verroit ſous le Duc d'Albe, l'autorité déployée dans la derniere rigueur, mais trop tard ; remede critique, qui acheve de tout perdre faute d'être appliqué à tems. Que le Duc d'Albe eût été Gouverneur des Païs-Bas dès le commencement, il auroit prévenu ou étouffé les broüilleries par ſa fermeté. Sarigueur naturelle n'auroit pas eu beſoin d'être pouſſée à l'excès, & l'autorité eût été maintenuë ſans coûter tout le ſang qu'il fit couler.

Après le Grand Commandeur D. Loüis de *Requeſens*, dont le Gouvernement dura peu, on verroit *Philippe* II. commettre une faute énorme, qui fut de laiſſer l'autorité entre les mains du Conſeil d'Etat ; ſource de factions, & mal ſans remede : car D. Juan d'Autriche eût beau faire, il lui fallut entrer en Renard dans ſon Gouverne-

ment, & en ſortir, pour ainſi parler, en Loup : c'eſt-à-dire, mourir à la peine, chargé de la haîne des Flamans, & peut-être victime de la jalouſie Eſpagnole.

On verroit *Alexandre* de Parme diſputer avec des Rivaux redoutables, une ombre d'autorité, que ni ſa valeur, ni ſa prudence, ne put empêcher de s'évanoüir ; tandis que du ſein de tant d'orages ſortoit une puiſſante République aſſez heureuſe pour naître, pour s'accroître, & pour s'affermir en moins d'années, qu'il n'a fallu de ſiécles pour jetter les premiers fondemens des moindres Etats.

Enfin, en rapprochant toutes ces ſcénes de leur principe, on concluroit qu'un zéle outré commença cette Révolution que l'amour de la liberté dans les particuliers joint au reſſentiment d'un ſeul homme, en fît l'intrigue ; & que la perte de la Religion Catholique dans les Provinces-Unies avec la naiſſance d'un grand Etat en fût le dénoûment.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

ARTICLE XXI.

DESCRIPTION DES TABLEAUX du Palais Royal, avec la Vie des Peintres, à la tête de leurs Ouvrages, dédiée à Monseigneur le Duc d'Orleans, premier Prince du Sang. A Paris, chez d'Houry seul Imprimeur & Libraire de Monseigneur le Duc d'Orleans. 1727. ruë S. Severin in 12. pagg. 503. sans la Préface.

MOnsieur *Dubois de S. Gelais* Auteur de ce Livre, nous apprend qu'il l'avoit entrepris par Ordre de feu Monseigneur le Duc d'Orleans. Il a raison d'ajoûter que cette Description d'un des plus riches Trésors, qui soit au monde en fait de peinture, étoit dûë à la gloire du Prince qui l'a formé à la curiosité du Public, & à l'honneur de la Peinture.

Car pour commencer par le Prince, qui a rassemblé tant de Tableaux curieux en vingt ans au plus, on peut dire que ce Cabinet est un Monument durable de son goût exquis. « Les « grands Princes », dit l'Auteur, « ne «

Digitized by Google

„ manquent guéres d'Hiſtoriens de „ leurs actions brillantes, & dignes de „ leur haute naiſſance : mais on s'at- „ tache peu à entrer dans le détail de „ celles qui marquent leur capacité, „ leur diſcernement, & leur goût. Cet- „ te Deſcription pourra en partie tenir „ lieu de Mémoires à cet égard „. M. le Duc d'Orleans aimoit tous les beaux Arts. Mais la Peinture eut ſa principale affection. Il ne dédaigna pas d'en faire une étude ſérieuſe, & de devenir Peintre, pour connoître à fonds toutes les délicateſſes de la Peinture, perſuadé qu'en matiere de beaux arts, il faut les exercer pour y être Connoiſſeur. Il y excella, & ſe forma un goût auſſi ſûr que celui des plus grands Maîtres. Cette paſſion pour la peinture compoſa le Cabinet qu'on admire aujourd'hui. N'y trouvât-t'on que les ſept Sacremens du *Pouſſin*, Chef-d'œuvre enlevé à la France, & revenu par les ſoins du Prince, il ſeroit ſeul un Tréſor ineſtimable.

Quant à la curioſité publique, rien n'eſt plus capable de la piquer, ni de faire honneur à la peinture que cette Deſcription, ſur tout dans un

Digitized by Google

tems, où nos Peintres François ſemblent renouveller leurs efforts, comme on l'a vû depuis peu, pour ne pas laiſſer languir leur génie & leur feu. Ceux qui connoiſſent déja les Tableaux du Palais Royal, ſeront bien aiſes de s'en retracer l'idée, en jettant les yeux ſur ce Livre, qui en eſt comme le miroir. Cette expreſſion, toute muette qu'elle eſt, devient même encore plus néceſſaire pour le grand nombre, qui n'eſt pas à portée de voir & d'étudier le Cabinet. Il ſe conſervera ainſi à la poſtérité & il ſeroit bien à ſouhaiter que nous euſſions de même une ébauche vivante des plus beaux Ouvrages des Peintres & des Sculpteurs anciens. Les Tableaux deviennent à la fin la proye du tems. Souvent du moins ils ſe perdent & s'enſeveliſſent dans différentes Maiſons particulieres ; & la mémoire s'en efface enfin, auſſi-bien que les couleurs : mais les Livres meurent rarement : ils ſurvivent quelquefois aux Tableaux, & les font revivre en quelque maniere. C'eſt une peinture plus durable & plus univerſelle.

Nous n'entreprendrons point l'Extrait de ce Livre, dont les Articles ſont

d'ailleurs aſſez ſuccincts, peut-être un peu trop : il ſuffira de marquer le deſſein & la maniere de l'Auteur. Il ſuit l'ordre alphabétique par rapport aux Peintres, dont il donne une vie abrégée avec une idée de leur goût. Ces Peintres tous eſtimez & de toutes les Ecoles, ſont au nombre de 121. & leurs Piéces tant grandes que petites, montent juſqu'à 485. Les plus grands Maîtres, comme Annibal *Carrache*, *Correge*, *Vandick*, l'*Albane*, *Georgion*, le *Tintoret*, *Jules Romain*, *Paul Veronèſe*, *Rubens*, *Titien*, *Pouſſin*, *&c.* (nous les nommons ſans ordre) ſont heureuſement ceux dont il y a le plus d'Ouvrages au Palais Royal.

Après une courte Hiſtoire de chaque Peintre, M. *Dubois* décrit tout de ſuite leurs Tableaux : c'eſt-à-dire, qu'il expoſe ſimplement ce que repréſente chaque Tableau, ſans en omettre aucune circonſtance eſſentielle, particulierement celles qui peignent à l'eſprit, comme les atitudes, les airs de tête, &c. Il y joint la meſure de chacun, & même celle des figures. Il cite l'endroit d'où chaque ſujet eſt tiré, & pluſieurs des perſonnes à qui ces

Tableaux ont appartenu. Il nous apprend qu'une grande partie composoit le Cabinet de la Reine Cristine, dont quantité venoient du Cabinet de l'Empereur, & avoient été apportez à Stockolm, après la prise de Prague par les Suédois. " Il y en auroit même eu davantage " continuë-il, "si " cette Princesse n'avoit pas disposé de " quelques-uns des plus beaux, d'une " maniere qui a moins fait d'honneur " à son goût, qu'à sa magnificence. " Car elle les fit couper en diverses piéces pour en ajuster les mains, les " pieds, ou les têtes, à la grandeur & à " la figure des compartimens, des " Platfonds de sa chambre, & de sa sale " d'Audience. Ils furent portez à Rome, lorsque cette Reine s'y retira. " A sa mort ils ont été vendus à D. Livio Odescalchi neveu d'Innocent " XI. & ensuite ils ont passé à feu Monseigneur le Duc d'Orleans ".

M. *Dubois* n'a pas pesé le merite des Peintres, comme a fait M. de *Pyle*. Il a supprimé cette balance sans omettre leurs qualitez, que chaque Lecteur peut contrebalancer suivant ses idées: la raison en est bonne. " On s'est "

Digitized by Google

„ abſtenu, „ dit-il, " de porter aucun „ jugement, ſoit ſur la compoſition, „ ſoit ſur le deſſein, ſoit ſur le coloris; „ & parce que ces parties ſe trouvant „ quelquefois reſpectivement dans cer- „ tains degrez, on n'auroit pû ſe mé- „ prendre; & plus encore pour laiſſer „ à chacun la liberté de juger ſelon „ l'impreſſion que lui fait un Tableau. „ Il y a deux choſes dans un Tableau: „ l'une appartient à la nature, c'eſt l'i- „ mitation; l'autre appartient à la „ Peinture, c'eſt la maniere d'imiter. „ Un mauvais Peintre peut faire un „ portrait reſſemblant, mais il n'y a „ qu'un habile Peintre qui faſſe de „ beaux portraits. C'eſt le choix & „ l'exécution qui font le grand Pein- „ tre: la Nature, comme elle eſt, ne „ lui ſuffit pas; il faut qu'il l'ajuſte „ à ſon ſujet: c'eſt ce qui produit ce „ vrai qui plaît & qui attire. Mais „ pour repréſenter la Nature avec les „ convenances que demande le ſujet, „ que de parties le Peintre doit avoir! „ Et quelle difficulté, pour ne pas di- „ re impoſſibilité, de les avoir toutes „ au même degré! De-là vient pour „ l'ordinaire la différence des juge-

mens qu'on porte sur les mêmes Ta- "
bleaux. Chacun s'attache à la partie "
qu'il aime, & la cherche; de manie- "
re qu'elle établit pour lui une excel- "
lence, qui lui fait préférer les Ou- "
vrages où elle se trouve; pendant "
qu'elle est indifférente à ceux qui "
sont d'un autre goût ".

Cette Description est dédiée, comme il convenoit, à Monseigneur le Duc d'Orleans d'aujourd'hui.

ARTICLE XXII.

MEMOIRES POUR SERVIR à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catologue raisonné de leurs Ouvrages. Tomes II. & III. chez Briasson, rue S. Jacques à la Science 1727. *in* 12. *pagg.* 406. *&* 391.

NOus avons rendu compte du dessein de l'Auteur, & du premier Tome de cette Bibliothéque universelle dans le mois de Juin 1727. Art. LI. pag. 1028. Ainsi nous ne nous arrêterons sur le second Tome, qu'autant que la nature de cet Ouvra-

Digitized by Google

ge peut le permettre. Il y eſt parlé de quarante deux Sçavans, & de leurs Œuvres. Les caracteres ſont du même ſtile que dans le premier Tome; intéreſſans, courts, bien pris, & conformes au jugement du Public, ſi ce n'eſt peut-être lorſque ces jugemens ont eté partagez: car il eſt difficile de croire, par exemple, que tout le monde ſouſcrive, ſans quelque reſtriction, au caractere de M. *Dupin*, à qui l'Auteur donne non ſeulement un goût excellent, un eſprit net, précis, méthodique, une lecture immenſe, une mémoire heureuſe, une imagination vive & *réglée*, un ſtile leger & *noble*; mais encore *une grande exemption des préjugez ordinaires, un caractere équitable & moderé, ſans parti, ſans violence, ſans prévention, plus porté à la paix qu'à la diviſion, & propre à former des projets de réünion.* A la vérité on ajoûte: *s'il y avoit lieu d'en eſpérer quelqu'un de la part des Communions étrangeres.* Mais en même-tems on paroît loüer ces projets de M. *Dupin; heureux, ſi ſes foibles efforts pour un ſi grand Ouvrage avoient ouvert des voyes de conciliation.* On dit auſſi tout de ſuite;

Fevrier 1728.

Digitized by Google

que M. Dupin a joüé un grand rôle dans les affaires de la Conſtitution Unigenitus, &c. Quand il s'agit de Sçavans qui ont joüé de pareils rôles, un ſimple récit des divers jugemens qu'on a porté de leurs Ouvrages, ſembleroit ſuffire pour la poſtérité deſintéreſſée. Auſſi l'Auteur ſe contente-t'il de repréſenter de cette maniere équitable les autres Ecrivains dont il parle dans ce volume.

Il y a trois Tables comme dans le premier. 1°. *Table Alphabétique des Auteurs.* 2°. *Table* de ces Auteurs *ſelon l'ordre des Matieres qu'ils ont traitées.* Celle-ci eſt relative aux Ouvrages, & elle ſera d'une grande utilité à la fin de la Bibliothéque entiere. 3°. *Table Nécrologique.* Elle ſuit l'ordre des années où ſont morts ces Ecrivains. Les voici ſuivant la Table Alphabétique. *Averani*, *Baſnage*, *Baudran*, *Bernoulli*, *Bocconi*, *Boſſuet*, *Bouhours*, *Campani*, *Courtilz*, *Dez*, *Dupleix*, *André Felibien*, *Ferret*, *Fienus*, *Gouſſet*, *Grævius*, *Gronovius*, *Gryphius*, *Leibnitz*, *Leti*, *Mallebranche*, *Maſcaron*, *Milton*, *Morhof*, *Le Nain*, *Papebrok*, *Paſſerat*, *Patin*, *Peliſſon*, *Dupin*, *La Pla-*

cette, Rotgaus, Ruinart, Sachs de Lewenheim, S. Réal, Serroni, Spanheim, Spon, Le Cerf de la Vieuville de Freneuſe, Vignier, Vagenſeil, Wetſtein. Pluſieurs ſont univerſellement connus; d'autres le ſont dans une ſphére moins étenduë. Il y en a enfin quelques-uns à qui chaque Lecteur attribuera le degré de célébrité qui leur convient ſuivant ſon goût & ſes idées.

Le troiſiéme Tome ayant ſuivi le ſecond d'aſſez près, nous en dirons tout de ſuite quelque choſe, pour ne faire qu'un Article de deux Ouvrages qui ſont dans le même goût, & qui tendent au même but.

L'Auteur y a mis une Préface où il a recuëilli les divers ſentimens qu'on a portez ſur ſes premiers eſſais. » Tout le monde, dit-il, s'eſt accor-» dé à loüer l'entrepriſe, & à ap-» prouver le deſſein; mais il n'en a pas » été de même de l'exécution ». Toutefois ce qu'on a repris ſe reduit à de legers défauts inévitables dans un ſi vaſte deſſein, & remarquez par quelques Sçavans de merite qui en ont fait part à l'Auteur, afin de perfectionner un Ouvrage qui leur a paru impor-

tant à la gloire & à l'avantage de la République des Lettres. Il fera connoître ces Sçavans dans la ſuite, en donnant un ſupplément des additions, corrections, &c. « Cependant, ajoûte-t'il, je ne puis m'empêcher de « citer ici par avance une perſonne auſſi illuſtre par ſa naiſſance, que célebre par ſon merite, ſa ſcience, & « ſon érudition, & dont le nom ſeul « fait l'éloge. Je veux dire le R. P. « *Tournemine* J. à qui je ſuis redevable « de quelques corrections ſur le Pere « *Bouhours* & M. de *Leibnitz* dont je ferai uſage dans le ſupplément dont je « viens de parler ».

L'Auteur par une modeſtie tout-à-fait eſtimable, non ſeulement demande que l'on continuë à lui faire connoître ſes fautes; mais il ne fait pas même difficulté de rapporter quelques objections qu'on lui a faites. 1°. Quelques-uns ſe ſont plaint qu'il ait fait mention de certains Sçavans dont ils ont déja la vie dans leur Bibliothéque. Mais outre que tout le monde n'a pas ce qu'ils ont, l'Auteur y ajoûte d'ordinaire quelque choſe de nouveau en rapprochant différens Ecrivains. 2°.

Digitized by Google

On y parle de quelques Sçavans aſſez obſcurs. Mais ils ne le ſont pas pour tout le monde. Cependant l'Auteur promet d'être plus reſervé ſur ce point à l'égard des étrangers, & de ne ſe donner un peu plus de liberté que ſur les François qui nous intéreſſent davantage. 3°. On reprend le défaut d'ordre. Mais ceux qui le reprennent ne conviennent point entre eux ſur l'arrangement qu'il faudroit prendre. D'ailleurs, c'eſt ici une eſpéce de Journal, où un aſſemblage de Mémoires, qui ne demande aucune liaiſon, ſi ce n'eſt quand il ſera aſſez conſidérable pour compoſer l'Hiſtoire générale, où l'on mettra l'ordre qui convient.

» Au reſte, dit l'Auteur, je tâcherai de rendre cet Ouvrage de plus » en plus curieux, intéreſſant & exact. » On s'eſt déja apperçû dans le ſecond » volume des ſoins que je me ſuis donné pour cela, & on le reconnoîtra » encore davantage dans ce troiſiéme ». Il eſt vrai qu'il tient parole, comme il eſt aiſé de s'en appercevoir par la lecture de ce Tome dont les Articles ſont tous intéreſſans & bien écrits. Voici la Table des Ecrivains

qui en font la matiere. *D'Aguirre*, *Alexandre*, *Auria*, *Baillet*, *Barranzan*, *Barrette*, *Bona*, *Chaſſeneuz*, *Chillingworth*, *Coeffeteau*, *Collet*, *Dacier*, *Daillé*, *Epiſcopius*, Tannegui *le Févre*, Anne *le Févre*, *Giordani*, *Hallé*, *Hermant*, *Lamy* Benedictin, *Languet*, *Linden*, *Ludolf*, *Magalotti*, *Morin*, *Noris*, *Papin*, *Paulli*, *Redi*, *Tentzelius*, *Thomaſſin*, *Tommaſi*, *Vaillant*, *Valois*.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

ARTICLE XXIII.

Immerſions & Emerſions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Mars 1728.

Premier Satellite.

LE 2. Mars Emerſion à	1 h	2′	matin
Le 3 à	7	31	ſoir
Le 5 à	2	1	ſoir
Le 7 à	8	30	matin
Le 9 à	2	59	matin
Le 10 à	9	29	ſoir
Le 12 à	3	58	ſoir
Le 14 à	10	27	matin
Le 16 à	4	57	matin
Le 17 à	11	26	ſoir
Le 19 à	5	55	ſoir
Le 21 à	0	25	ſoir
Le 23 à	6	54	matin
Le 25 à	1	23	matin
Le 26 à	7	53	ſoir
Le 28 à	2	22	ſoir
Le 30 à	8	52	matin

Digitized by Google

Second Satellite.

Le 2 Mars Emerſ. à	5^{h}	53′	matin
Le 5 à	7	13	ſoir
Le 9 à	8	32	matin
Le 12 à	9	52	ſoir
Le 16 à	11	11	matin
Le 20 à	0	31	matin
Le 23 à	1	47	ſoir
Le 27 à	3	10	matin
Le 30 à	4	30	ſoir

Troiſiéme Satellite.

Le 8 Emerſion à	0	30	matin
Le 7 Immerſion à	10	6	ſoir
Le 15 Emerſion à	4	33	matin
	2	9	
Le 22 Emerſion à	8	37	matin
Immerſion à	6	12	
Emerſion à	0	41	ſoir
Le 29 Immerſion à	10	15	matin

Digitized by Google

ARTICLE XXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE,

DE ROME. On a achevé à *Urbin* l'Impreſſion du *Ménologe des Grecs*, Grec & Latin. In fol°. 3. voll. La Traduction eſt de CLEMENT XI. Il l'avoit achevée: mais comme on ne l'a point trouvée entiere dans ſes papiers, M. ASSEMANI a ſuppléé ce qui manquoit, & a perfectionné l'Ouvrage par ſes Notes.

ACHATES ISIACUS *Annularis Commentariolo illuſtratus, prodit ex Muſæo Illuſtriſſimi Marchionis Alexandri Gregorii* CAPPONII. *Romæ* 2727. In 4°. pagg. 20. Ce petit Ouvrage, que ſon Auteur Monſeigneur FONTANINI Archevêque d'Ancyre a datté du 20. d'Oct. eſt rempli d'érudition & de critique. Le principal ſujet de la *Diſſertation* eſt l'Oiſeau placé ſur le devant de la tête de la pretenduë *Iſis*, & étendant ſur toute cette tête ſon beau plumage. On recherche ſi cet oiſeau eſt

Digitized by Google

Gallina Guttata, Meleagris, Avis Afra, Africana Numidica.

De Bologne. Theologia *Scholastico-dogmatica, juxtà mentem Divi Thomæ Aquinatis, ad usum Discipulorum ejusdem Angelici Præceptoris accommodata.* L'Auteur, qui est comme chacun le voit, de l'Ordre de Saint Dominique, traite dans le premier Tome; des *Prolégomenes* & des *Lieux Théologiques*; & dans le second, de Dieu, des Attributs, & de la Vision Béatifique. Il fait profession de ne s'étendre sur les Questions de Scholastique, que selon l'importance de chacune; en effet les volumes, sont des *in* 4°. de peu d'épaisseur. Le Pere *Vincent Loüis* Gotti promet qu'il défendra les sentimens particuliers de son Ordre, sans offenser les Écoles; & il est connu pour homme a tenir parole.

D'ALLEMAGNE.

D'Ausbourg. Thesaurus *Paroemiarum Germanico-Juridicarum*, est une application de mille Proverbes Allemands, en matiere de Jurisprudence que donne M. Pistorius Di-

recteur de la Chancellerie du Comte de Hohenlœ-Weickerſheim.

De Goerlitz. M. *Jean* Milich, qui a légué à cette Ville une Bibliothéque ſi riche en Livres d'Hiſtoire, en Antiquitez, & en Manuſcrits concernant la Sileſie, travailloit à un Traité *de Poëtis Pictoribus*, & à un autre ſur la Maiſon des Comtes de *Hochberg*, lorſque la mort l'a enlevé le 26. Juillet dernier a Schweidnitz en ſa 48e. année. Il avoit donné en 1713. ſous le nom d'*Amedée dé Benignis*, un Ouvrage ſur les *Inſcriptions d'Italie*.

De Francfort ſur l'Oder. On débite le ſecond Tome de *l'Hiſtoire du Droit Romain*, par M. Hoffman Conſeiller Privé. Ce ſont 1°. des fragmens des Anciennes Loix, ſur leſquelles eſt fondée la Juriſprudence Romaine : 2°. deux Ouvrages modernes déja imprimez ; l'un de *Cardin* Lebret *Ordo perantiquus Judiciorum* ; l'autre de *René* Bottereau *Hadrianus Legiſlator*.

De Ratisbonne. Beroldi *Prodromus Vindiciarum Wurttemburgicarum*. La nouvelle Edition de ce Livre a fait quelque bruit ; & le Miniſtre du

Février 1728.

Duc de Wurtemberg a fait tous ſes efforts pour l'arrêter.

On a donné les Conſultations de *Balthaſar* BRUNNER Médecin des Princes d'*Anhalt*. in 4°. chez *Immig*.

DE BRUNSWICK. M. WEICHMAN ſoutient dans un Programme, que l'Empereur *Julien* n'ôta point aux Chrêtiens toutes les Écoles, mais ſeulement quelques-unes qui ne leur appartenoient pas; & qu'entre les Sciences, il ne defendit l'exercice que de la Poëſie, de la Rhétorique, & de la Philoſophie.

DE BREME. M. LAMPE a traduit en Allemand ſon Commentaire ſur l'Evangile ſelon Saint Jean *in* 4°. 3. volumes.

DE PRUSSE.

DE DANTZICK. Les deux Ouvrages ſur les Plantes de Pruſſe *Flora pruſſica*, & *florà quaſi modò genita*, ſont augmentez d'un *ſupplément* par M. HELWING, Miniſtre & Prevôt d'Angerbourg. *in* 4°.

Digitized by Google

DE SUISSE.

De Zurich. M. *David* Holzhalb a défendu Monſieur *Deſcartes* accuſé d'Athéïſme. M. Zimmerman a rendu le même ſervice à *Evhemere* attaqué par *Plutarque* ; & ſa *Diſſertation* entre dans la *Bibliothéque Hiſtorique, Philoſophique, & Théologique*, du célebre M. *Théodore* De Hase : M. Zimmerman fait plus; il entreprend *l'Apologie Hiſtorique* des Sçavans injuſtement ſoupçonnez d'Athéïſme dans tous les ſiécles, & dans toutes les Sectes. Il donnera à la tête de l'Ouvrage un Avant-propos ſur l'origine de l'Athéïſme : Il y preſcrira la meilleure méthode de diſputer avec les Athées : Il eſpere que les Sçavans voudront bien lui communiquer leurs lumieres.

On avoit trouvé en 1724. dans le Village de *Cloden* quelques Monumens antiques, qui furent tranſportez à *Schafhouſe* Capitale du Canton : on remarqua entre autres curioſitez, des pierres d'une matiere fort déliée, avec des noms de Legions, Legio I. Legio II. &c. Deux Sçavans ont publié depuis

Fevrier 1728.

Digitized by Google

peu des Dissertations sur ces Antiques. M. *Jean-Baptiste* OTT, Archidiacre de *Zurich* a écrit la sienne en Allemand. Celle de M. BREITINGER aussi Zurichois, est Latine. Cet Auteur a donné des *Dissertations* sur *Perse*, qui lui ont acquis la réputation d'un élegant Humaniste, d'un curieux Antiquaire, & d'un Critique judicieux.

DE GENÊVE.

Les Ouvrages de l'un & l'autre P. PAGI sont ici sous presse : la *Critique sur les Annales* de *Baronius* sera augmentée en cette Edition, d'une *Dissertation sur les Consuls Romains* ; & on va donner le 4e. Tome du *Breviarium Pontificum*. *Tournes* Pere & Fils, qui impriment cet Ouvrage, ont acheté les fonds de Livres Latins des Libraires *Anisson* & *Posuel* de Lion ; & de M. *Rigaud* Directeur de l'Imprimerie Royale de Paris.

On publie l'Histoire de GENÊVE en deux volumes *in* 4°. chez *Fabri* & *Barillot*.

Le *Spectateur Moderne* traduit en Italien. Tome 1.

Digitized by Google

De Londres. *A Treatiſe of à Conſumption of the Lungs, &c.* Traité de la Pulmonie par M. *Edoüard* Barry. L'Auteur ſe plaint de ce que pendant que tous les Arts avancent vers leur perfection, la Médecine ſemble ſeule s'en éloigner chaque jour depuis deux ſiécles. Il attribuë cette triſte décadence à la diverſité des Sectes entre les Médecins : pour exemple il allegue l'ignorance où l'on eſt des trois points qu'il entreprend d'éclaircir, qui ſont la Nutrition, la Structure & la fonction des Poulmons. Un tel Livre merite des Traducteurs.

Practical Diſcourſes on the Lord's Prayer. Diſcours pratiques ſur le *Pater* 1727. *in* 8°. pagg. 328. Le feu Evêque d'Exceter Ofspring Blackall a mis dans ces Diſcours la doctrine du *Pater* à la portée de tout le monde afin qu'ils puiſſent être lûs dans toutes les Familles.

M. Duran donne l'*Hiſtoire Naturelle de l'Or & de l'Argent.* Chez *Coderc*, par maniere de Traduction du

Fevrier 1278.

Digitized by Google

Livre XXXIIIe. de Pline ; avec des Notes. *In* fol°.

A Critical and Philoſophical, &c. Recherche Critique & Philoſophique des Cauſes, pour leſquelles on rapporte dans les Hiſtoires tant de prodiges & de miracles. *In* 8°.

The CALUMNIES &c. Dans cet *in* 8°. de 228. pages, M. TURNER Curé de S. Pierre à Colcheſter recherche les cauſes des Calomnies répanduës par les Païens contre la Primitive Egliſe.

LA VIE du Comte de LEICESTER Favori de la Reine Elizabeth. *In* 8°. pagg. 277.

DE CAMBRIDGE. M. TULLII *Ciceronis de Legibus Libri tres.* L'Editeur eſt le D. M. *Jean* DAVIES. Il a aſſiſté de ſes Notes les plus célebres Interpretes & le Commentateur Turnebe.

Le Recuëil des Lettres Italiennes du Cardinal *Bentivoglio*, qu'il écrivit pendant les Nonciatures de France & de Flandres, paroît chez *Thuilbourn* & *Groenwegen*, d'une trés-belle édition, en 2. voll. *in* 12°

D'OXFORD. XENOPHONTIS. &c. M. *Thomas* LUTCHINSON, qui donne ce *Xenophon* in 4°. à revû le Texte Grec

Digitized by Google

ſur un Manuſcrit d'Oxford, & a enrichi cette belle Édition, 1°. de ſes Obſervations, 2°. d'une Table Géographique, 3°. de Notes faites par les meilleurs Commentateurs 4°. de deux *Diſſertations* qu'il a compoſées, l'une ſur la Vie & ſur les Écrits de *Xenophon*, l'autre ſur les Loix & les Coûtumes des Anciens Perſes.

DE HOLLANDE *& des Païs-Bas.*

D'AMSTERDAM. Essai d'une nouvelle Traduction d'*Horace* en vers François par divers Auteurs, avec un *Diſcours* ſur les Satyres & ſur les Epitres. Chez Hermant Vyt-Werf 1727. & ſe vend à Paris chez *Briaſſon*, à la Science, ruë Saint Jacques. *In* 8°, pagg. 147. & 228. On trouve dans la premiere partie 28. Odes d'*Horace* traduites en vers François; quelques-unes le ſont deux fois : les Traducteurs ſont M M. de la Martiniere, de la Motte, Le Noble, Le Marquis De la Fare, Gacon du Trouſſet, De la Foſſe, l'Abbé Regnier, Des Maretz, Fay, dit de S. Bonet, le Marquis de Mimure, le Comte de Buſſi-Rabutin, Le

Fevrier 1728.

Digitized by Google

Laboureur, & un Anonyme. Dans la seconde partie, six Satires traduites par l'Auteur du *Discours*, sont suivies des Traductions d'une autre Satyre d'*Horace*, & d'une de ses Epitres, par le P. Du *Cerceau*. L'Auteur du Recuëil invite les excellens Poëtes à suppléer les Traductions qui manquent.

On donne une nouvelle Édition de l'Histoire des Juifs, par M. PRIDEAUX; & on apprend à ceux qui ont acheté la premiere Édition, que celle-ci est augmentée très-considérablement. Chez H. *Du Sauzet*.

DE LA HAYE. M. *Aubry* de la MOTTRAYE prépare une Nouvelle *Relation* de ses Voyages en 3. volumes *in* 8°. dans laquelle il publie qu'on trouvera une grande variété de Remarques Géographiques, Topographiques, Historiques, politiques & un grand nombre de Cartes, de Plans, & de figures, qui n'ont point encore paru.

DE FRANCE.

DE PARIS. ON a reçû de Warsovie les *Analecta Historica* de M. le

Prince ZALUSKI Chancelier du Prince Royal & Electoral, Archidiacre *de Plosko*. C'eſt un Recuëil de divers Exemples de Chapeaux & d'Épées, benits & envoyez par les Papes aux Princes Catholiques. Il y a joint les Lettres écrites, & les Cérémonies obſervées à l'occaſion d'un pareil preſent, que le Pape a fait dernierement a S. A. R.

M. le Marquis de Conflant, reconnu pour Allié par la Maiſon des Urſins; a auſſi reçû du Saint Pere une marque, de diſtinction: à laquelle M. le Cardinal de Polignac & les François qui ſont à Rome ont parû fort ſenſibles. Le préſent conſiſte en un Chappelet & une Medaille d'or, avec un Bref conçu en termes obligeans, & rempli des témoignages d'une bienveillance toute particuliere. M. le Commandeur de Caſtellane en fut chargé à ſon retour en France. Voici la teneur du Bref.

Dilecto Filio, nobili Viro, Marchioni Confluentium Benedictus P P. XIII.

Dilecte Fili, nobili Vir, Salutem.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

Piâ, ſingulari, ac prorſus paternâ benignitate, quâ nobilitatem tuam propter generis nobiſcum propinquitatem, & magis adeò propter animi virtutes proſequimur, committere non debemus, ut quem amanter excepimus dilectum Filium, præclariſque dotibus ornatiſſimum Virum Hieroſolimitani ordinis Commendatarium Caſtellanenſem, dilecto Filio noſtro Cardinali de Polignac genere & virtute Conjunctum dimittamus, quin benevolentiæ erga te noſtræ argumentum aliquod ad nobilitatem tuam curandum mandemus. Coronam igitur cum aureo numiſmate, Pontificiis indulgentiis, & benedictionibus auctam ad te mittimus, quam Chriſtianæ pietati tuæ, ac filiali erga hanc Sanctam Sedem, noſque ipſos obſervantiæ gratam admodum fore non dubitamus. Ex hoc autem peculiaris charitatis indicio, ſatis intelligis, dilecte Fili, nobilis Vir, quam jucundæ nobis obvenient occaſiones, per quas præclaram tuique ſtudioſiſſimam voluntatem ampliùs teſtatam tibi facere poſſemus, ac nobilitati tuæ Apoſtolicam Benedictionem peramanter impertimur. Datum Romæ Die 9. Julii 1726.

M. L'Abbé Le Pelletier Cha-

Fevrier 1728.

Digitized by Google

noine de l'Egliſe Cathedrale de Reims dont le zéle & la pieté ont déja donné beaucoup de volumes au public, vient de faire publier & dedier à La Reine le *Traité dogmatique & Morale de la Penitence tiré de l'Ecriture Sainte.* Il y *expoſe par la pure parole de Dieu ce que doit faire le pécheur pour ſe convertir, aſſurer ſon ſalut, ſe confeſſer & communier avec fruit.*

Traité de *l'uſage des differentes ſortes de ſaignées*, principalement *de celles du pied* 2. voll. *in* 8°. Cet Ouvrage, que le Sieur *Aniſſon* Directeur de l'Imprimerie Royale, a fait imprimer à ſes frais, a pour Auteur le celebre M. J. B. SILVA, Docteur, Régent de la faculté de Médecine de Paris, Médecin conſultant du Roi, & Médecin ordinaire de S. A. S. Monſeigneur le Duc.

Le P. J. B. LABAT de l'Ordre de S. Dominique, fait publier chez *Pierre-François Giffart*, ruë Saint Jacques à Sainte Thereſe, en 5. voll. *in* 12. la *Nouvelle Relation de l'Afrique Occidentale, contenant*, dit le Tître, *une Deſcription exacte du ſenegal, & des Pais ſituez entre le Cap-Blanc, & la Riviere de ſerre-lionne, juſqu'à plus de* 300.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

lieuës en avant dans les Terres. C'eſt ſur les Memoires de gens ſages, éclairez, d'une probité reconnuë, & le moins Oculaires, qu'il décrit l'*Hiſtoire Naturelle de ce Païs, les differentes Nations qui y ſont répanduës, leurs Religions & leurs Mœurs; avec l'état ancien & préſent des Compagnies qui y font commerce.* Mais on aſſûre qu'il a ſçû ſe rendre ſi-bien le Maître de ce qu'il emprunte, qu'on reconnoîtra ſans peine, à la maniere de penſer, l'Auteur des *Voyages des Iſles de l'Amérique*, imprimez l'an 1722. en 6. volumes *in* 12.

ELEMENS *de la Géometrie de l'Infini.* Suite des Mémoires de l'Academie Royale des Sciences. A Paris, de l'Imprimerie Royale 1727. *in* 4°. pagg. 548. cet Ouvrage de M. DE FONTENELLE ne nomme point ſon Auteur; mais il le marque.

HEURES ou Manuel pour aſſiſter à la Meſſe & autres Offices de l'Egliſe, & pour paſſer chrétiennement la journée. Par le P. Le BRUN Prêtre de l'Oratoire. Chez la veuve *De Laulne. in* 18.

FIN.

Fevrier 1728.

Digitized by Google

TABLE

Des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Fevrier 1728.

ART. XII. ACta Sanctorum Julii ex Latinis & Græcis, aliarumque Gentium monumentis, &c. *C'eſt-à-dire, Actes des SS. du mois de Juillet, Tome IV.* &c. Page 197

ART. XIII. *Traité de la Grammaire Italienne par Monſieur l'Abbé Antonini*, &c. p. 232

ART. XIV. *Les Poëſies d'Horace traduites en François avec des Remarques, &c. Par le P. N. E. Sanadon de la Compagnie de Jeſus*, &c. page 244

ART. XV. *Traité des Petits Tourbillons de la Matiere ſubtile*, &c. page. 260

ART. XVI. Camilli Eucherii de Quintiis è Societate Jeſu Inarime, *&c.* p. 280

ART. XVII. *Lettre de *** au Reverend Pere Louvreleul, Prêtre de la* Fevrier 1728.

Digitized by Google

Doctrine Chrétienne, &c. p. 287
ART. XIX. *Théologie Physique, ou Démonstration de l'Existence & des Attributs de Dieu, tirée des Oeuvres de la Création*, &c. p. 319
ART. XX. *Histoire des Révolutions des Pais-Bas, depuis l'an 1559. jusqu'à l'an 1584.* &c. p. 341
ART. XXI. *Description des Tableaux du Palais Royal, avec la Vie des Peintres, à la tête de leurs Ouvrages*, &c. p. 347
ART. XXII. *Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres*, &c. page 353
ART. XXIII. *Immersions & Emersions des Satellites de Jupiter, pendant le mois de Mars 1728.* p. 360
ART. XXIV. *Nouvelles Litteraires.*
D'Italie, de Rome. 362
De Bologne. 363
D'Allemagne, d'Ausbourg. ibid.
De Goerlitz. 364
De Francfort sur l'Oder. ibid.
De Ratisbonne. ibid.
De Brunswick. 365
De Breme. ibid.
De Prusse, de Dantzick. ibid.
Fevrier 1728.

Digitized by Google

De Suiſſe, de Zurich. 366
De Genêve. 367
D'Angleterre, de Londres. 368
D'Oxford. 369
De Hollande & des Païs-Bas. 370
D'Amſterdam, ibib.
De la Haye. 371
De France, de Paris. ibid.

Fin de la Table.

Digitized by Google

Errata pour le mois de Fevrier 1728.

PAge 206. ligne 1. que, *lisez*, qui. P. 208. lig. 11. Montcalier, *lis.* Mont-Calier. P. 210. lig. 10. Theognis Patrophile, *lis.* Theognis, Patrophile. P. 216. lig. 9. intentée, *lis* intentez. P. 223. lig. 21. Alnoul, *lis.* Arnoul. P. 240. lig. 25. Poëſies, *lis.* Poëtes. P. 245. lig 1. nonvelles, *lis.* nouvelles. P. 249. lig. 18. de Poëſies, *lis.* des Poëſies. P. 256. lig. 3. aſſe, *lis.* aſſez. P. 271. lig. 16. tourbillons que, *lis.* tourbillons; que. P. 280. lig. 3. Jeſus, *lis.* Jeſu. P. 281. lig. 12. *aries*, lis. *arces*, lig. 18. armis, *lis.* Armis. P. 282. lig. 7. *atque judica*, lis. *indica*. P. 285. lig. 21. *Diapaſma Eutaxia*, lis. *Diapaſma*, *Eutaxia*. P. 286. lig. 10. il eſt fait, *lis.* il y eſt fait. P. 291. lig. 17. reſcrit, *lis.* inſcrit. P. 292. lig. 18. Janvier, *lis.* Janvarii. P. 294. lig. 24 pour celui, *lis.* par ce. lui. P. 296. lig. 14. *Lazarre*, lis. Lazare. P. 298. lig. 26. du Cardinal, *lis.* de Cardinal. P. 306. lig. 2. Chriſtophe, *lis.* Chriſtophle. P. 308. lig. 26. n'y qu'il, *lis.* ni qu'il. P. 313. lig. 5. Canonniquement, *lis.* Canoniquement. Lig. 23. Vahel, *lis.* Ughel. Lig. 26. l'Edit, *lis.* l'Edition. P. 315. lig. 24. ont dans, *lis.* ont occupé dans. P. 321. lig. 22. reverſeroit, *lis.* renverſeroit. P. 324. lig. 3. deſoufres, *lis* de ſoufres Lig. 14. Volcans des, *lis.* Volcans, des. P. 347. lig. 18. formé à *lis.* formé, à

Digitized by Google

Errata pour le mois de Janvier 1728.

PAge 20. ligne 1. ou fecond, *lifez* fecond. Page 24. lig. 2. en les apportant, *lif.* en les rapportant. Page 25. lig. 9. qu'il ne ne faut *lif.* qu'il ne faut. Page 27. lig. 1. ont faites, *lif.* ont fait, *item* lig. 18. ont faite, *lif.* ont fait. Page 32. lig. 27. proprieté, *lif.* prophetie. Page 39. lig. 10. Nov. pag. *lif.* Nov. pag. 2188. Page 42. lig. 19. p ru trop, *lif.* paru trop. Page 44. lig. 1. cuſſion même de ce projet, t'il, *lif.* cution même de ce projet, il. Page 45. lig. 18. qu'en de grandes. „ *lif.* qu'en des grandes. „. Page 46. lig. 10, & ſe trouver mal ; *lif.* & ſe trouvoit mal. Page 49. lig. 2. dvant, *lif.* devant. Page 51. lig. 12. fromage, *lif.* fromages. Page 53. lig. 9. Achidiacres, *lif.* Archidiacres. Page 56. lig. 12. Ingolſtad, *lif.* Ingolſtad : Page 58. lig. 14. des Méridien, *lif.* des Méridiens. Page 64. lig. 15. Satellite du ♄, *lif.* Satellite de ♃. Page 65. lig. 19. determinée à ce, *lif.* determinée. Ce. Page 69. lig. 17. poul, *lif.* pouls. Page 70. lig. 9. toutes, *lif.* tous. *ibid* lig. 4 ſuſpectes, *lif.* ſuſpects. Page 83. lig. 4. aves, *lif.* avec. Lig. 10. put, *lif.* peut. Page 85. lig. 19. n'en, *lif.* ne. Lig. 20. quelque détours, *lif.* quelques détours. Page 86. lig. 22. ſes inérêts, *lif.* ſes intérêts. Page 94. lig. 1. le zéle, *lif.* ce zéle. Page 96. lig. 19. exemple, *lif.* exemple. Page 97. lig. 11. contiuuë, il, *lif.* continuë t il. Page 99. lig. 28. ap ès une, *lif.* après une. *item* lig. 29. Le jour eparoît *lif.* Le jour reparoît. Page 100. lig. 2. Un Vaiſſeaux, *lif.* Un Vaiſſeau. Page 101. lig. 4. *Selectæ è profanis hiſtoriæ* : lif. *Selectæ e profanis ſcriptoribus hiſtoriæ.*, *&c.* Pag. 105. lig. 6. temperence, *lif.* temperance. Page 106. lig. 15. qu'elles ſevent, *lif.* qu'elles ſervent. Page 113. lig. 11. alembic, *lif.* alambic. Page 114. lig 28. de vit iols, *lif.* de vitriols. Page 115. lig.

Digitized by Google

2. choſez, *lif.* choſes. Page 116. lig. 24. de ce viſure, *lif.* de ce viſcere. Page 117. lig. 7. les foibleſſes. Les, *lif.* les foibleſſes, les. Lig. 18. ſes *lif.* les. Page 118. lig. 21. ſe relâchent, *lif.* ſe relâchant. Page 24. lig. 14. contraire mais, *lif.* contraire : mais. Lig. 19. que d'y, contribuer, *lif.* que d'y contribuer, pag. 130. lig. 19. concluire ? *lif.* conclure ? Page 132. lig. 5. ſixiéme, *lif.* ſeiziéme. Page 133. lig. 29. tous ces efforts, *lif.* tous ſes efforts. Page 134. lig. 6. falſications, *lif.* falſifications. Page 139. lig. 15. evincer, *lif.* convaincre. Page 145. lig. 4. Jacynthus, *lif.* Jacinthus. Page 150. lig. 10, 11. la, *lif.* le. Page 156. lig. 12. Hocſennius, *lif.* Hocſemius. Page 161. lig. 21. de, *lif.* le. Page 162. lig. 11. indicton, *lif.* indiction. Page 165. lig 26. apocryphes. Si l'on, *lif.* apocryphes, ſi l'on. Page 173. lig. 7. Eclipſe dans, *lif.* Eclipſe. Dans. Page 179. ligne 15. lieux, *lif.* lieu. Page 183. lig. 24. ſont particulieres, *lif.* ſont particuliers. *Ibid.* DE GENEVE. Cet article eſt tranſpoſé, & doit être mis après le ſuivant. Page 189 lig. 3. & qu'il ne ſe trouve, *lif.* & qui ne ſe trouve. Page 190. lig. 5. ſur la belle éducacion, *lif.* ſur la belle éducation. Page 193. lig. 5. ſes Métamorphoſes, *lif.* ſes Metaphores. Page 194. lig. 16. cette année, *ajoûtez* 1727. Lig. 27. arrivé, *lif.* arrivée. Page 195. lig. 21. Epitre, *lif.* Epacte.

Digitized by Google

Addition à l'Errata du mois de Decembre 1727.

PAge 2144. ligne 5. enferme, *liſez*, renferme. Lig. 11. *effacez* de la Tour. P. 2153. lig 29. leur ordre de, *liſ.* l'ordre de leur. P. 2156. lig. 6. eut de Clotilde pluſieurs enfans légitimes & naturels, *liſ.* eut un fils naturel, & de Clotilde pluſieurs enfans légitimes. P. 2157. lig. 29. eſt, *liſ.* &. P. 2174. lig. 18. Propoſition avant, *liſ.* Propoſition. Avant. p. 2181. lig. 29. Sens, *liſ.* Tours. P. 2187. lig. 25. *effacez* auſſi.

Digitized by Google

Digitized by Google